



Rapport annuel de performance

Année 2022

université
PARIS-SACLAY

Rapport Annuel de performance 2022

Ce rapport annuel de performance, s'inscrit dans le cadre du contrat quinquennal 2020-2025, il reprendra les indicateurs fixés par le ministère et ceux définis en complément par l'Université. Ce contrat illustre les choix politiques de la nouvelle institution et l'identité spécifique de l'Université Paris-Saclay, au service de la société. Portés par l'Université Paris-Saclay en lien étroit avec les organismes de recherche, les différents axes sont déclinés par l'ensemble des établissements-composantes, Universités membres associées (UMA) et composantes de l'Université Paris-Saclay.

Le principal objectif de ce document est de mesurer l'impact de la politique menée par l'établissement dans les trois grands domaines que sont la formation et la vie étudiante ; la recherche et la valorisation ; la gouvernance et la gestion de l'établissement.

Nous rappelons dans ce rapport les axes, objectifs et actions détaillés dans le contrat qui traduisent quelques orientations majeures. Grande université de recherche, l'Université Paris-Saclay veut **articuler étroitement ambition d'excellence internationale et engagement sociétal**. Par la **recherche fondamentale comme par la recherche appliquée, par l'innovation, par ses activités de formation et d'accompagnement tout au long de la vie, par le partage des connaissances avec la société**, l'Université Paris-Saclay participe à l'effort collectif. Par la diversité et la complémentarité des acteurs qui la composent, l'Université Paris-Saclay contribue à enrichir la compréhension du monde et à développer la capacité à maîtriser collectivement les grands défis contemporains : développement soutenable face au changement climatique et aux menaces qui pèsent sur la biodiversité et sur les ressources naturelles, modèle social et justice face aux évolutions environnementales, sociales et économiques qui exigent résilience et solidarité.

Ces engagements traversent l'ensemble de nos activités et se traduisent dans le présent contrat notamment par :

- un élargissement des actions (en termes d'objectifs comme de moyens) de **développement soutenable** et de responsabilité en matière de recherche, formation, politique et pratiques institutionnelles – ceci à l'échelle de nos campus et du territoire, en lien étroit avec nos partenaires ;
- un engagement renouvelé vis-à-vis des enjeux **d'éthique et d'intégrité scientifique** ;
- une participation active au mouvement de la **science ouverte** et une action déterminée pour la **diffusion des savoirs et le lien science-société** ;
- une attention très appuyée à **l'orientation, à la réussite des étudiants -particulièrement au niveau Licence- et au développement de la formation tout au long de la vie** ;
- un soutien à **l'innovation, adossée à la recherche et à la formation des talents de demain** ;
- l'approfondissement de l'engagement de l'Université dans la **création de l'espace européen de la recherche, de l'innovation et de la connaissance, et le soutien à l'ouverture sur le monde et la diversité des cultures pour l'ensemble de nos étudiants et personnels** ;
- une exigence toujours réaffirmée **d'accroissement de la qualité de nos actions**, seule voie vers une appréciation de l'excellence par les tiers.

De concert avec les composantes, Écoles et Universités membres associées, les activités de recherche et de formation sont coordonnées par les **Graduate Schools, Institut et Objets Interdisciplinaires** pour les niveaux Master et Doctorat et par l'École Universitaire de Premier Cycle Paris-Saclay (EU1CPS) pour le niveau Licence.

En matière de formation plus précisément, l'Université Paris-Saclay poursuit le développement, dans le présent contrat, d'une série d'actions qui permet de favoriser la **réussite de tous les étudiants**, quel que soit le niveau de formation, en mettant au cœur de son projet :

- **l'expérience étudiante** : chaque étudiant de l'Université est formé pour être un citoyen critique, responsable, ouvert sur le monde, et soucieux de collégialité ;
- **l'innovation pédagogique** : chaque étudiant est accompagné dans son projet d'étude, de l'orientation au choix de sa formation, et préparé à son employabilité tout au long de sa vie.

L'Université Paris-Saclay présente la particularité de s'inscrire sur un **territoire très large**, avec des établissements multi-sites et multidisciplinaires, dont les bassins universitaires sont distants géographiquement. Ceux-ci accueillent un nombre important d'étudiantes et étudiants et s'adressent à une **population diverse** avec une volonté de la préparer aux métiers de demain. L'Université Paris-Saclay tient compte de ces réalités en développant un modèle innovant pour le premier cycle permettant la **réussite de tous les étudiants**, ainsi que des parcours de Master à haute valeur ajoutée mêlant ambitions de recherche, pédagogique, internationale et d'innovation, qui prolongent les efforts menés par les établissements fondateurs et met en commun une énergie et des compétences exceptionnelles.

En matière d'innovation, de recherche et de liens avec le territoire, l'Université Paris-Saclay, avec ses 230 laboratoires, se caractérise par le **dynamisme de l'écosystème d'innovation** dans lequel elle s'inscrit, avec l'ensemble de ses sites (plateau de Saclay, ZAC Courtabœuf et Massy, Vallée Scientifique de la Bièvre, Saint-Quentin-en-Yvelines, Mantes et Évry). Ces sites concentrent un nombre important d'acteurs publics et privés de la recherche et de l'innovation, et nous permettent de rayonner ensemble bien au-delà de nos frontières. Le renforcement des liens de l'Université Paris-Saclay avec le monde socio-économique était déjà un objectif avant la crise sanitaire du début 2020 ; il devient aujourd'hui une ardente obligation, car ces liens joueront un rôle majeur dans la transformation à venir. L'Université Paris-Saclay entend faciliter les interactions avec l'ensemble des parties prenantes du territoire, pour accélérer la création de solutions innovantes. Attirées par la concentration de laboratoires de recherche notamment, des nombreuses entreprises se sont implantées à proximité des campus de l'Université.

Dans ce contexte, l'Université Paris-Saclay ambitionne d'être un acteur socio-économique de l'ensemble de la chaîne de l'innovation, par ses actions de recherche comme par la formation des diplômés de tous niveaux. Elle s'appuie sur un écosystème riche avec la SATT¹, les FabLabs, son fonds d'amorçage, les incubateurs, les accélérateurs... Depuis la création de l'Université, 26 start up deep tech ont été créées chaque année. Parallèlement, des projets emblématiques soutiennent l'innovation sous toutes ses formes et dans tous les secteurs (exemples : Programmes d'investissements d'avenir (PIA²), Compétences Métiers d'Avenir (CMA³), QuanTEdu-France, SaclAI-School). Le projet « Pôle Universitaire d'Innovation », déposé fin janvier 2023, a pour ambition de permettre un pilotage stratégique de la politique d'innovation de l'établissement en appui sur les outils existants.

En matière de gouvernance et d'évolution statutaire, depuis plus de dix ans, les 14 établissements de l'Université Paris-Saclay portent un projet universitaire original, d'ambition internationale. Établissement expérimental depuis 2020, l'Université Paris-Saclay propose un **modèle de gouvernance et d'organisation** qui lui permet d'articuler étroitement modèle universitaire, grandes Écoles et organismes nationaux de recherche. Cette hybridation des modèles fait la force de l'Université Paris-Saclay : le premier contrat donne l'occasion de mettre le modèle à l'épreuve et de l'ajuster.

L'intégration des Universités d'Évry Val d'Essonne et de Versailles Saint-Quentin-en Yvelines, votée en Conseil d'Administration du 14 janvier 2023, viendra consolider les réalisations partagées et amplifiera la stratégie de diplomation commune et de coordination de la formation, de la recherche et de l'innovation, avec l'École Universitaire de Premier Cycle, les Graduate Schools, les Instituts et les Objets Interdisciplinaires.

Un texte réglementaire en cours de rédaction, approuvé par les instances des trois Universités, posera les termes de cette intégration.

Cette nouvelle étape souligne la capacité collective de l'Université Paris-Saclay à créer un cadre institutionnel durable qui s'adapte à la situation spécifique de nos établissements : trois Universités, quatre Écoles (AgroParisTech, CentraleSupélec, ENS-PS⁴ et l'Institut d'Optique Graduate School), un réseau de laboratoires en partenariat avec les organismes nationaux de recherche partenaires (CEA⁵, CNRS⁶, INRAE⁷, Inria⁸, Inserm⁹, ONERA¹⁰) et l'Institut des Hautes Études Scientifiques (IHES) qui développent des formations et des recherches scientifiques spécifiques et complémentaires.

Ce modèle unique en France est à l'image d'autres modèles d'Universités multi-campus aux missions d'enseignements, de recherche et d'innovation au meilleur niveau international et de développement socio-économique du territoire.

Mais la principale richesse de l'Université se trouve dans les femmes et les hommes qui y travaillent, aussi nous nous devons de continuer à développer une gestion des ressources humaines ambitieuse. Les dispositifs de repyramidage et de promotion interne, le RIPEC¹¹ qui permet de valoriser les trois pans de l'activité de l'enseignant-chercheur, les opportunités d'emplois créées par les appels à projet, le développement de l'accueil des chercheurs internationaux, les évolutions du RIFSEEP¹² pour les agents BIATSS¹³, la charte des contractuels en cours de réécriture, la mise en place de l'Institut de formation des personnels en 2022, le développement des dispositifs d'accompagnement individuels et collectifs (coachings, bilans de compétences...), etc. sont autant d'outils qui témoignent de la volonté d'améliorer les conditions de travail et de reconnaissance des agents. Le souhait de mettre en place une prospective des compétences sur tous les métiers participe également à la politique d'attractivité que l'Université veut confirmer pour réussir à répondre aux grands enjeux contemporains, avec des ressources humaines motivées et adaptées. Enfin, la volonté d'instituer un dialogue social de qualité (qui demande une capacité d'écoute, une volonté partagée d'échanges et un travail collaboratif régulier et intense dans un contexte de construction et de transformation) est une préoccupation qui mobilise la direction des ressources humaines et la gouvernance.

Le présent document s'inscrit dans la démarche de pilotage stratégique via les indicateurs présentés et commentés. Il a vocation à alimenter le dialogue interne et éclairer les décisions de la présidence et du Conseil d'Administration.

Estelle lacona

Présidente de l'Université Paris-Saclay

Sophie Morin-Delerm

Vice-Présidente du Conseil d'Administration de l'Université Paris-Saclay

Sommaire

Axe I : Missions cœur : politique formation, vie étudiante, recherche9

OBJECTIF I.1. : Assurer le pilotage global des formations et développer les objectifs transversaux : réussite étudiante, insertion professionnelle, interdisciplinarité, ouverture à l'international	9
JALON 1 : Mise en œuvre de l'Observatoire de la réussite étudiante et de l'insertion professionnelle, d'une cartographie des données produites et définition des critères associés (2021-2022-2023-2024).....	11
INDICATEUR CPS 1 - Taux d'insertion des diplômés.....	11
INDICATEUR CPS 2 - Nombre d'étudiants-entrepreneurs.....	16
OBJECTIF I.2. : Structurer le premier cycle pour permettre une adaptation des formations aux besoins et profils étudiants, en même temps qu'aux besoins de la société et à l'objectif de former des esprits éclairés	17
JALON 2 : Établissement et déploiement d'un schéma directeur de la réussite étudiante (2021, 2022, 2023, 2024)	17
JALON 3 : Mise en place d'une approche par bloc de compétences, qui accompagnera particulièrement la réforme des DUT/LP (2022, 2023, 2024).....	18
INDICATEUR CPS 3 - Nombre d'inscriptions et nombre de diplômes délivrés en Licence Double-Diplôme.....	18
INDICATEUR CPS 4 - Taux de réussite à l'École Universitaire de Premier Cycle Paris-Saclay.....	19
INDICATEUR CPS 5 - Passerelles BUT/Licences ou Écoles : Nombre d'étudiants ayant utilisé ces passerelles.....	20
OBJECTIF I.3. : Installer les Graduate Schools & Institut et proposer des formations attractives internationalement	20
INDICATEUR CPS 6 - Part d'inscrits en Doctorat titulaires d'un diplôme de l'Université Paris-Saclay	21
OBJECTIF I.4. : Assurer l'internationalisation des formations	22
INDICATEUR CPS 7 - Proportion d'étudiants bénéficiant d'une mobilité sortante, physique et virtuelle	24
INDICATEUR CPS 8 - Proportion de parcours de formation enseignés en langue anglaise.....	25
INDICATEUR CPS 9 - Nombre de parcours introduisant une formation à la citoyenneté européenne ou internationale.....	26
OBJECTIF I.5. : Développer et structurer les actions en matière d'éthique et d'intégrité scientifique	27
OBJECTIF I.6. : Favoriser l'union des ressources pour la recherche à UPSaclay	28
JALON 4 : Mise en place d'une politique pluriannuelle de financement par unité et thème de recherche (2021, 2022, 2023, 2024)	28
OBJECTIF I.7. : Mettre en œuvre les orientations de la politique scientifique	29
INDICATEUR CPS 10 - Nombre et montant des financements publics obtenus pour des objectifs de recherche.....	30
INDICATEUR CPS 11 - Indice d'activité dans le top 10% des publications les plus citées.....	31
INDICATEUR DOCU 1 : Nombre de publications de l'Université Paris-Saclay et part dans la production scientifique de la France, de l'UE 28 et du monde	32
INDICATEUR DOCU 2 : Indice d'impact observé à 2 ans en référence mondiale	32
OBJECTIF I.8. : Assurer l'accompagnement au plus près de la communauté de recherche pour faciliter son quotidien	33
OBJECTIF I.9. : Mettre la production scientifique à disposition de la communauté scientifique et de la société en général, dans une démarche de science ouverte, et développer les approches de science participative	34
INDICATEUR CPS 12 - Proportion de la production scientifique en accès ouvert	35
OBJECTIF I.10. : Mettre en avant la proposition de la valeur de l'Université UPSaclay pour une politique proactive de transfert des connaissances	36
OBJECTIF I.11. : Assurer le lien recherche-formation et structurer les forces des Graduate-Schools et institut et de l'EU1CPS	37
JALON 5 : Établissement pour chaque Graduate School de son projet scientifique et académique (2021, 2022, 2023, 2024)	38
JALON 6 : Définition de l'ensemble des indicateurs de suivi pour le projet SFRI (2021, 2022, 2023, 2024).....	38

OBJECTIF I.12. : Accompagner le développement de l’information et de la connaissance en soutien à la formation et à la recherche	38
OBJECTIF I.13. : Promouvoir une vie de campus de qualité, sous tous ses aspects	40
INDICATEUR CPS 13 – Indicateur de satisfaction des étudiants sur les conditions de travail, d’hébergement, de vie quotidienne et d’animation culturelle	43
INDICATEUR DOCU 3 : Variation des horaires d’ouverture du SCD	43
INDICATEUR DOCU 4 : Taux de fréquentation moyen sur l’année universitaire septembre-juin sur l’ensemble des bibliothèques ouvertes au public	43
INDICATEUR VE 1 : Taux de recours aux aides	44
INDICATEUR VE 2 : Montant des aides attribuées	45

Axe II : Stratégie européenne et internationale de l’Université Paris-Saclay.....46

OBJECTIF II.1. : Installer une gouvernance de la politique internationale à l’échelle de l’Université Paris-Saclay	47
INDICATEUR CPS 14 – Nombre de projets européens en coordination soumis	48
OBJECTIF II.2. : Former à l’international et aux valeurs européennes, amplifier l’offre de formation pour les internationaux et l’offre de soutien à la mobilité	49
INDICATEUR CPS 15 - Nombre d’étudiants internationaux et nombre de nationalités représentées (mobilité entrante)	51
INDICATEUR RI 1 : Aide financière à la mobilité sortante des étudiants	52
OBJECTIF II.3. : Améliorer l’attractivité de l’Université : visibilité et accueil	53
JALON 7 : Mise en place d’une plateforme pour l’accueil international (2022)	54
INDICATEUR CPS 16 - Nombre de personnels bénéficiant d’une formation ou mobilité (physique et virtuelle) européenne ou internationale	55

Axe III : UPSaclay comme acteur académique, territorial, socio-économique et sociétal 55

OBJECTIF III.1. : Approfondir l’articulation avec les ONR et l’AP-HP	56
JALON 8 : Construction conjointe de la politique internationale du site, participation des ONR à la création du pôle Europe (2021-2022-2023-2024)	57
JALON 9 : Valorisation des outils RH pour renforcer la participation des chercheurs à la formation (2022-2023-2024)	57
INDICATEUR CPS 17 – Devenir professionnel des docteurs de l’Université Paris-Saclay	58
OBJECTIF III.2. : Planter l’Université Paris-Saclay comme un partenaire des acteurs publics à l’échelle du territoire (collectivités, région, pays)	59
OBJECTIF III.3. : Développer les liens avec les partenaires socio-économiques et de la société civile pour un rôle plus affirmé de l’Université	60
INDICATEUR CPS 18 - Nombre et montant des contrats de recherche avec des partenaires socio-économiques et de la société civile	60
OBJECTIF III.4. : Faire de l’Université Paris-Saclay une Université engagée dans le dialogue sciences avec et pour la société et la promotion de la culture et la promotion de l’égalité des chances	62
JALON 10 : Installation de l’Observatoire de la diversité étudiante et cartographie des données produites (2021-2022-2023)	63
INDICATEUR ACSS 1 : Diagonale : Nombre de partenaires du territoire	63
INDICATEUR ACSS 2 : Ateliers de pratiques culturelles, indice de relation culturelle	64
OBJECTIF III.5. : Positionner l’Université Paris-Saclay comme un acteur du développement soutenable et de la responsabilité sociétale	65
JALON 11 : Élaboration de la charte et de la stratégie UPSaclay en faveur du développement soutenable associant étudiants et personnels (2021-2022-2023-2024)	66
JALON 12 : Démarche d’obtention de la labellisation DD&RS à l’échelle de UPSaclay (2022)	67

Axe IV : Le pilotage et la gouvernance d’UPSaclay : subsidiarité et participation.....67

OBJECTIF IV.1. : Installer les instances et processus de décision de l’Université Paris-Saclay	68
---	-----------

JALON 13 : Réunions annuelles du COS (à partir de 2020)	69
JALON 14 : Création d'un comité de fusion UEVE/ UVSQ/ UPSaclay et adoption d'une feuille de route identifiant les étapes vers la fusion (fin 2020-2021)	69
OBJECTIF IV.2. : Renforcer l'aide au pilotage, l'amélioration des processus et des organisations internes, et la démarche d'évaluation.....	69
JALON 15 : Installation de la direction de l'aide au pilotage (DATA) (2020)	70
OBJECTIF IV.3. : Réussir la transformation administrative, adapter l'organisation aux ambitions académiques et développer le numérique au service de la qualité du travail et de service.....	71
JALON 16 : Adoption et déploiement de la feuille de route pour le schéma numérique (2021, 2022, 2023, 2024) ...	72
OBJECTIF IV.4. : Développer une politique RH ambitieuse.....	73
JALON 17 : Première conférence RH (votée en 2021, pour campagne emploi 2022, 2023, 2024).....	74
JALON 18 : Finalisation de la charte RH en 2022.....	74
JALON 19 : Candidature au label HRS4R	74
INDICATEUR RH 1 : Endorecrutement des enseignants-chercheurs	75
INDICATEUR RH 2 : Promotion des agents titulaires BIATSS	76
INDICATEUR RH 3 : Formation des personnels	77
INDICATEUR RH 4 : Formation des personnels BIATSS et durée des formations.....	79
OBJECTIF IV.5. : Installer et développer la Fondation UPSaclay au service des valeurs de l'Université	80
OBJECTIF IV.6. : Affiner le modèle économique et politique des moyens	81
OBJECTIF IV.7. : Optimiser le pilotage et la gestion du patrimoine immobilier	82
OBJECTIF IV.8. : Assurer la visibilité de l'Université Paris-Saclay	84
JALON 20 : Mise en place du nouveau statut juridique de la Fondation	85
JALON 21 : Définition et mise en œuvre des premières conventions d'objectifs et de moyens	85
JALON 22 : Classement de l'Université Paris-Saclay dans les classements ARWU, QS, THE, CWTS Leiden (2021-2022-2023-2024)	85
INDICATEUR CPS 19 - Nombre de dossiers de candidature pour les formations (étudiants)	86
INDICATEUR CPS 20 - Nombre de dossiers de candidature aux postes d'enseignant-chercheur	89
INDICATEUR CPS 21 - Nombre de dossiers de candidature aux postes du personnel BIATSS	90

Annexes91

ANNEXES INDICATEURS.....	91
INDICATEUR FORM 1 : Devenir des néo-bacheliers à l'issue d'une L1.....	91
INDICATEUR FORM 2 : Taux de réussite et valeur ajoutée en DUT	92
INDICATEUR FORM 3 : Taux de réussite et valeur ajoutée en licence	93
INDICATEUR FORM 4 : Taux de réussite et valeur ajoutée en Master	95
INDICATEUR DIP 1 : Soutien des enseignants-chercheurs à l'innovation pédagogique.....	97
INDICATEUR DIP 2 : Accompagnement collectif à l'innovation pédagogique (développement professionnel)	98
INDICATEUR DIP 3 : Déploiement des environnements d'apprentissage et satisfaction des usagers.....	99
INDICATEUR DIP 4 : Contribution à l'Open Education, production de ressources et satisfaction des usagers.....	100
ANNEXES JALON	101
JALON 11 : Elaboration de la charte et de la stratégie UPSaclay en faveur du développement soutenable associant étudiants et personnels (2021-2022-2023-2024) données complètes	101

Lexique.....104

Liste des abréviations (par ordre alphabétique).....104

Liste des abréviations (par ordre d'apparition).....106

Note aux lecteurs

Le rapport annuel de performance (RAP) de l'année 2022 de l'Université Paris-Saclay, tel que nous vous le présentons est complémentaire du plan annuel de performance 2021 qui a été présenté au mois de décembre 2021 à notre conseil d'administration. Il va décliner les résultats quantitatifs et qualitatifs des actions réalisées dans le cadre des axes stratégiques présentés dans le PAP. Ce rendu se fera principalement sous forme d'indicateurs, de jalons et de cible(s), de leviers d'action potentiels, mais également sous forme d'un bilan politique des objectifs de l'Université. On retrouvera donc dans ce document des indicateurs généraux (qualifiés de « macro ») qui sont par ailleurs souvent demandés dans les enquêtes ministérielles anciennes ou nouvelles et que l'on retrouve, pour la plupart, dans le contrat de site des Universités. Des indicateurs « métier » (qualifié de « micro ») qui reflètent une dimension « terrain » ont été rajoutés, ils contribuent au pilotage de l'Université, et donnent des compléments d'information.

Les informations présentées dans ce document sont produites et commentées par ou en collaboration avec l'équipe présidence et les directions métiers que nous remercions.

En vous souhaitant bonne lecture !

Jean-François Peyrat

Vice-Président Numérique et Pilotage

Elisa Caté-Rose

Directrice de la DATA¹⁴

Axe I : Missions cœur : politique formation, vie étudiante, recherche

LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES À LA FORMATION

Les objectifs et actions présentés en matière de formation reflètent les orientations stratégiques portées par l'Université Paris-Saclay dans le cadre de la préparation de l'accréditation 2020-2025.

À travers la diversité de formations, des engagements fondamentaux constituent un socle commun : la formation proposée à l'Université Paris-Saclay doit permettre d'assurer l'employabilité des diplômés, à tous les niveaux de formation, les préparer à un monde ouvert à l'international et contribuer à la formation de citoyens avertis et responsables. Ce double défi de réussite de la professionnalisation et du décloisonnement des formations, au sein de l'École Universitaire de Premier Cycle, au sein des Masters, des parcours d'ingénieurs et des parcours de santé, s'accompagne de la mise en place de passerelles entre les parcours et d'une bonne articulation pédagogique entre les cursus LMD.

Face aux enjeux sociétaux contemporains, l'Université Paris-Saclay porte en effet la responsabilité de former ses étudiants et apprenants, en formation initiale comme en formation continue, à la diversité des approches disciplinaires, à l'esprit critique et à l'ouverture sur un monde toujours plus interconnecté. C'est notamment en plaçant ses étudiants au plus près de la recherche que l'établissement leur donnera les moyens de développer leur jugement et d'apporter dans les contextes académiques comme non-académiques, un regard critique et rigoureux.

OBJECTIF 1.1. : Assurer le pilotage global des formations et développer les objectifs transversaux : réussite étudiante, insertion professionnelle, interdisciplinarité, ouverture à l'international

Avancement des actions liées à l'objectif 1.1. :

Actions de l'objectif 1.1.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 1.1.1.	Installer le pilotage des formations accréditées par l'Université Paris-Saclay, assurer la cohérence globale de l'offre et développer la culture qualité à l'échelle UPSaclay.		X	
Action 1.1.2.	Soutenir la réussite étudiante et faciliter l'employabilité. Assurer le suivi de la réforme du DUT et de la Licence professionnelle.		X	
Action 1.1.3.	Poursuivre les efforts de structuration de l'innovation pédagogique engagés depuis plusieurs années et tirer les leçons du printemps 2020 pour orienter le développement des outils pédagogiques numériques.		X	
Action 1.1.4.	Développer dans toute formation une connaissance de base des enjeux et objectifs du développement soutenable et préparer des futurs professionnels intégrant ces enjeux dans leurs actions et leurs décisions.		X	
Action 1.1.5.	Soutenir la professionnalisation et favoriser le rapprochement de la formation avec les acteurs socio-économiques (formation tout au long de la vie, apprentissage, entrepreneuriat).		X	
Action 1.1.6.	Soutenir l'apprentissage des langues et de l'interculturalité, promouvoir la mobilité entrante et sortante, physique et à distance, former aux valeurs européennes (voir également axe 2).		X	

Commentaires :

1.1.1. Un travail commun aux trois Universités sur la façon de mener et de préparer l'auto-évaluation des formations, dans le cadre fixé par l'HCERES¹⁵ aura lieu en 2023.

1.1.2. En 2022, les actions ont été poursuivies et déployées pour tous les diplômes accrédités Université Paris-Saclay, au sein de l'École Universitaire de Paris-Saclay, au sein des composantes, des GS¹⁶ et des Écoles doctorales. La coordination des actions d'orientation et d'accompagnement sous toutes ses formes s'est renforcée. À noter, la mise en place d'un site de ressources concernant l'accompagnement des apprentissages, les aides sociales, les dispositifs de prévention et de santé ainsi que la mise en place d'ateliers et de webinaires d'amélioration des apprentissages.

1.1.4. Ouverture en janvier 2022 des DU¹⁷ « Développement de la formation au développement durable » au sein de la formation doctorale et « Agir pour le climat ».

1.1.5. Mise en place de webinaires métiers dans le cadre de la construction du projet d'études et d'insertion intégré aux formations de Licence. Participation au groupe de travail de France Biotech et Médecin sur l'évolution des compétences dans les entreprises du secteur santé. Participation ou portage de projets CMA (technologies quantiques, IA et projets en santé numérique, Spatial, 5G et Hydrogène). L'Université est porteuse d'un CMQ¹⁸ Énergie Durable et associée au porteur UVSQ¹⁹ dans le CMQ industrie circulaire et mobilité.

Bilan politique Objectif 1.1.

La stratégie d'innovation pédagogique est poursuivie au travers des actions et des instances mises en place dès 2020 et décrites dans le bilan 2021.

Le comité d'orientation stratégique Innovation Pédagogique a travaillé sur l'amélioration des actions menées et sur le développement de réseaux entre les établissements. La chaire Innovation pédagogique a tenu, en décembre 2022, son deuxième workshop en présence des chercheurs de l'UQAM²⁰ et d'équipes pédagogiques engagées ou s'engageant dans un travail de recherche-actions, couplé à des transformations pédagogiques menées au sein de formations des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche de Paris-Saclay.

L'Université Paris-Saclay s'est engagée comme fondateur de Sullitest Impact, acteurs de l'économie sociale et solidaire et contribue au développement d'un certificat TASK. Un travail de déploiement du test auprès des étudiants de Licence, BUT²¹ et Master est amorcé et devrait se concrétiser par quelques milliers de tests passés en 2023. Un DU porté par l'Objet Interdisciplinaire ALLCAN est en place pour former des experts scientifiques aux aspects pluridisciplinaires de la transition écologique. Un groupe de travail sur les micro-certifications est mis en place fin 2022.

Le CFA²² Paris-Saclay est en cours de préfiguration et sera créé, après validation du Conseil d'Administration le 13 décembre 2022, pour assurer l'accueil de 400 apprentis à la rentrée 2023. La stratégie de Formation continue et Formation tout au long de la vie a été construite courant 2022. Une nouvelle direction Formation tout au long de la Vie est en préfiguration en 2022 et sera créée courant 2023 en intégrant le CFA. Elle aura pour mission de développer la Formation tout au long de la vie pour répondre à des enjeux sociétaux en s'appuyant sur les domaines d'excellence de l'ensemble des établissements et en incarnant une éthique sociétale. Ce projet a été intégré à la réponse à l'appel à projets ASDESR²³ dont la réponse sera connue courant mars 2023.

Bilan politique Objectif 1.1., actions 1 et 2

Le pilotage des formations accréditées se poursuit au travers des collèges Master et Premier cycle, sous-commission de la CFVU²⁴. Les processus de suivi des évolutions, créations et fermetures des formations sont établis et se traduisent par le développement d'une nouvelle application mutualisée constituant un référentiel de l'offre de formation et permettant le suivi de son évolution dans un processus sécurisé de validation par les établissements opérateurs et la CFVU de l'Université dont c'est la responsabilité. L'Université Paris-Saclay a initié au printemps 2022 un travail de préparation

de l'auto-évaluation des formations avec les deux Universités membres associées, de façon à déployer l'auto-évaluation de la même façon et de préparer la prochaine accréditation.

Le comité de coordination des Licences Double-Diplôme est mis en place, les passerelles entre Licence et LDD²⁵ sont définies. Un accès spécifique au cursus ingénieur de l'École CentraleSupélec est stabilisé pour certaines LDD.

La coordination des actions soutenant la réussite étudiante par l'École Universitaire de Premier Cycle Paris-Saclay est poursuivie, tout comme celle des actions de l'appel à projets Innovation pédagogique. L'Observatoire de la Réussite et de l'Insertion Professionnelle a développé une enquête sur le devenir des diplômés de Licence et poursuit la caractérisation d'indicateurs et d'enquêtes sur la réussite étudiante.

Un bilan à mi-parcours des actions de l'École Universitaire de Premier Cycle Paris-Saclay est produit et une visite de l'IGÉSR²⁶ s'est déroulée en juin 2022.

JALON 1 : Mise en œuvre de l'Observatoire de la réussite étudiante et de l'insertion professionnelle, d'une cartographie des données produites et définition des critères associés (2021-2022-2023-2024)

2020	2021	2022	2023	2024
	En cours de réalisation	En cours de réalisation	CIBLE	CIBLE

En 2022, des tableaux de bord de données ont été élaborés à partir des outils mutualisés du SI²⁷ pour une mise à disposition auprès des structures de coordination Graduate Schools, École Universitaire de Premier Cycle et des responsables du pilotage des formations. Ceci a conduit à l'identification des données manquantes et des besoins d'évolutions du SI tout en améliorant les processus entre Écoles, UMA²⁸ et UPSaclay.

INDICATEUR CPS 1 - Taux d'insertion des diplômés

Cet indicateur concernant l'insertion professionnelle des diplômés de Licence professionnelle et de Master intégrera par la suite les données sur l'insertion professionnelle des BUT actuellement indisponibles. Les BUT sont des formations en 3 ans dispensées dans les IUT²⁹, donnant le grade de Licence, qui ont été créés suite à la réforme des Licences professionnelles de 2019. Ces diplômes sont délivrés en parallèle des DUT qui deviendront des diplômes intermédiaires.

Le taux d'insertion professionnelle correspond à la part de diplômés en emploi parmi les diplômés actifs (en emploi ou en recherche d'emploi). Cet indicateur permet d'évaluer les formations sur le périmètre de l'accréditation et leur adéquation avec le monde professionnel.

Cibles : les BUT et Licences professionnelles ont vocation à mener à au moins 50% d'insertion conformément à l'arrêté du 6 décembre 2019. En Master, le taux d'insertion professionnelle doit être supérieur à la moyenne nationale.

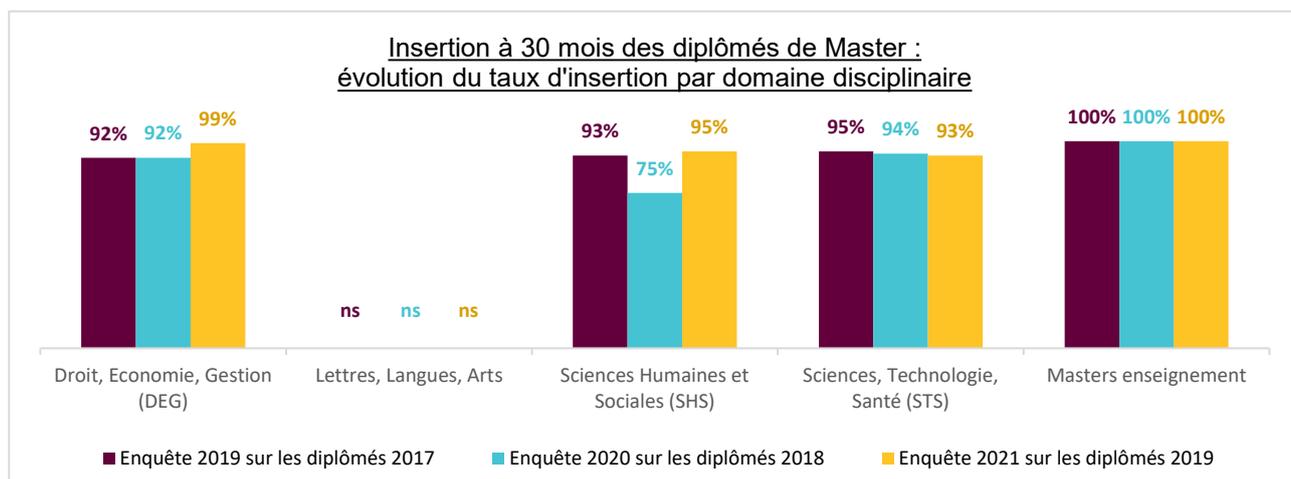
Tableau 1 : Insertion à 30 mois des diplômés de Master par discipline

Master : enquête sur la situation des diplômés de la promotion 2019 au 1 ^{er} décembre 2021						
Discipline	Nombre de réponses prises en compte	Poids de la discipline sur l'ensemble	Taux d'insertion professionnelle		Part de cadres et professions intermédiaires	Part d'emplois stables
			Université Paris-Saclay	Moyenne nationale		
Ensemble DEG³⁰	149	29%	99%	94%	98%	78%
Dont Droit	103	20%	98%	96%	98%	75%
Dont Économie	2	0%	ns	93%	ns	ns
Dont Gestion	38	7%	100%	95%	97%	87%
Dont autres disciplines DEG	6	1%	ns	92%	ns	ns
Lettres, Langues, Arts	5	1%	ns	89%	ns	ns
Ensemble SHS³¹	46	7%	95%	91%	81%	59%
Dont Histoire-Géographie	7	1%	ns	87%	ns	ns
Dont autres disciplines SHS	39	6%	97%	90%	84%	58%
Ensemble STS³²	383	63%	93%	93%	96%	81%
Dont Sciences de la vie et de la terre	174	28%	95%	90%	97%	71%
Dont Sciences fondamentales	31	5%	90%	91%	ns	ns
Dont Sciences de l'ingénieur	31	5%	91%	94%	ns	ns
Dont Informatique	91	15%	91%	95%	96%	96%
Dont autres disciplines STS	56	10%	93%	94%	93%	88%
Master enseignement	38	100%	100%	98%	100%	100%

Source : MESR-SIES³³, enquête d'insertion professionnelle des diplômés de Master de l'Université, Périmètre accréditation.
https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/

Précisions de lecture :

- L'enquête porte sur les diplômés de nationalité française, de moins de 30 ans, issus de la formation initiale et n'ayant pas poursuivi ou repris d'études dans les deux années suivant l'obtention du diplôme.
- Le taux d'insertion professionnelle correspond à la part de diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, parmi les diplômés présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).
- « ns » : lorsqu'il y a moins de 30 répondants, le ministère considère que les taux sont non significatifs.



Source : MESR-SIES, enquête d'insertion professionnelle des diplômés de Master de l'Université, Périmètre accréditation.
https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/

Précisions de lecture :

- L'enquête porte sur les diplômés de nationalité française, de moins de 30 ans, issus de la formation initiale et n'ayant pas poursuivi ou repris d'études dans les deux années suivant l'obtention du diplôme.
- Le taux d'insertion professionnelle correspond à la part de diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, parmi les diplômés présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).
- « ns » : lorsqu'il y a moins de 30 répondants, le ministère considère que les taux sont non significatifs.

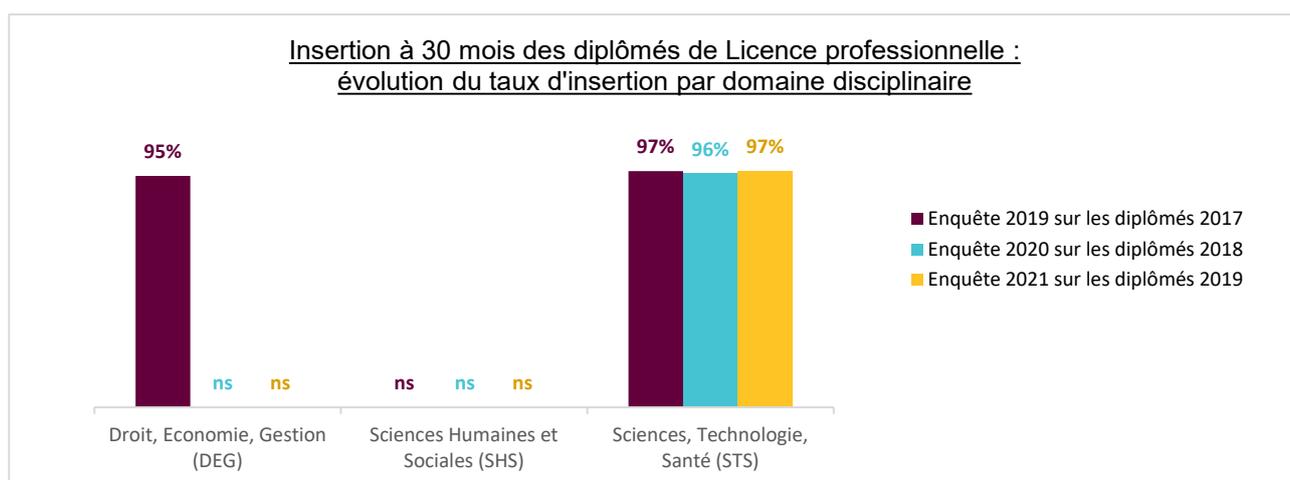
Tableau 2 : Insertion à 30 mois des diplômés de Licence professionnelle par discipline

Licence Professionnelle : enquête sur la situation des diplômés de la promotion 2019 au 1 ^{er} décembre 2021						
Discipline	Nombre de réponses prises en compte	Poids de la discipline sur l'ensemble	Taux d'insertion professionnelle		Part de cadres et professions intermédiaires	Part d'emplois stables
			Université Paris-Saclay	Moyenne nationale		
Ensemble DEG	25	10%	ns	94%	ns	ns
Dont Droit	2	1%	ns	97%	ns	ns
Dont Gestion	23	9%	ns	95%	ns	ns
Ensemble SHS	8	2%	ns	90%	ns	ns
Ensemble STS	224	88%	97%	96%	97%	89%
Dont Sciences de la vie et de la terre	30	10%	96%	96%	ns	ns
Dont Sciences fondamentales	126	52%	97%	97%	99%	93%
Dont Sciences de l'ingénieur	34	13%	94%	95%	100%	87%
Dont Informatique	23	9%	ns	96%	ns	ns
Dont autres disciplines STS	11	4%	ns	91%	ns	ns

Source : MESR-SIES, enquête d'insertion professionnelle des diplômés de Licence professionnelle de l'Université, Périmètre employeur. https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/

Précisions de lecture :

- L'enquête porte sur les diplômés de nationalité française, de moins de 30 ans, issus de la formation initiale et n'ayant pas poursuivi ou repris d'études dans les deux années suivant l'obtention du diplôme.
- Le taux d'insertion professionnelle correspond à la part de diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, parmi les diplômés présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).
- « ns » : lorsqu'il y a moins de 30 répondants, le ministère considère que les taux sont non significatifs.



Source : MESR-SIES, enquête d'insertion professionnelle des diplômés de Licence professionnelle de l'Université, Périmètre employeur. https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/insertion_professionnelle/

Précisions de lecture :

- L'enquête porte sur les diplômés de nationalité française, de moins de 30 ans, issus de la formation initiale et n'ayant pas poursuivi ou repris d'études dans les deux années suivant l'obtention du diplôme.
- Le taux d'insertion professionnelle correspond à la part de diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, parmi les diplômés présents sur le marché du travail (en emploi ou au chômage).
- « ns » : lorsqu'il y a moins de 30 répondants, le ministère considère que les taux sont non significatifs.

Élément de contexte socio-économique : l'indicateur est dépendant de la conjoncture du marché du travail, notamment du taux de chômage.

Taux de chômage au 4^{ème} trimestre 2021 (INSEE)

Régional	National
7,1%	7,2%

Éléments complémentaires : insertion à 6 mois (données ORIP³⁴)

Les Masters de l'ensemble du périmètre accrédité sont coordonnés par les Graduate Schools depuis leur création en 2020.

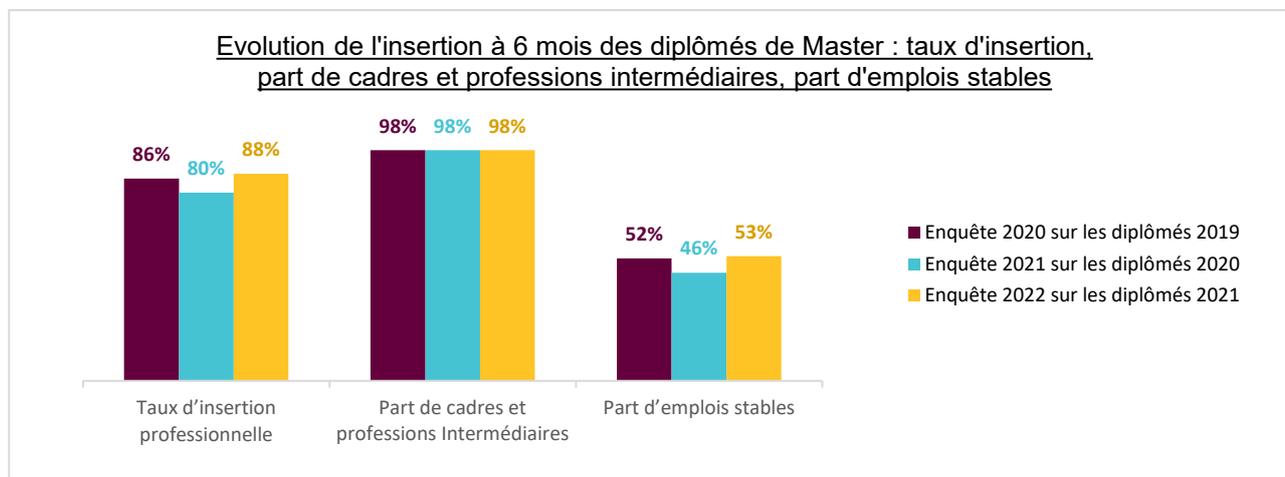
Tableau 3 : Insertion à 6 mois des diplômés de Master par Graduate School (hors GS transverses)

Master : enquête sur la situation des diplômés de la promotion 2021 au 1 ^{er} avril 2022				
Taux de réponse = 69% (4 070 répondants sur 5 931 diplômés)				
Graduate Schools	Nombre de répondants en emploi	Taux d'insertion professionnelle	Part de cadres et professions intermédiaires	Part d'emplois stables
Biosphera	219	88%	97%	44%
Chimie	60	88%	97%	24%
Computer Science	274	92%	100%	77%
Droit	274	86%	98%	39%
Économie & Management	280	85%	98%	75%
Education, Enseignement, Formation	62	100%	100%	98%
Géosciences, climat, environnement et planètes	67	79%	95%	58%
HeaDS	229	95%	100%	57%
Humanités - Sciences du patrimoine	82	78%	88%	38%
Life science and Health	299	94%	99%	32%
Mathématiques	190	94%	100%	39%
Physique	161	90%	99%	17%
Santé publique	121	88%	100%	34%
Sciences de l'ingénierie et des systèmes	467	85%	99%	68%
Sociologie et science politique	144	76%	92%	49%
Sport, mouvement, facteurs humains	53	91%	88%	57%
Ensemble	2 948	88%	98%	53%

Source : DFR-ORIP, enquête d'insertion professionnelle à 6 mois des diplômés de l'Université Paris-Saclay, Périmètre accréditation. https://enquetes-sphinx.universite-paris-saclay.fr/IPROsaclay/Menu_Master_6mois/report.htm

Précisions de lecture :

- Les diplômés inscrits en Doctorat à la date de l'enquête sont considérés comme étant en emploi mais n'occupant pas un emploi stable.
- Le taux d'insertion professionnelle correspond à la part des répondants occupant un emploi, quel qu'il soit, parmi l'ensemble des répondants présents sur le marché du travail (en emploi ou en recherche d'emploi).
- La part de cadres et professions intermédiaires comprend les cadres, les chefs d'entreprise, les professions intermédiaires et les professions libérales.
- La part d'emplois stables comprend les CDI, les fonctionnaires et les professions libérales.



Source : DFR-ORIP, enquête d'insertion professionnelle à 6 mois des diplômés de l'Université Paris-Saclay, Périmètre accréditation.

Précisions de lecture :

- Le taux d'insertion professionnelle correspond à la part des répondants occupant un emploi, quel qu'il soit, parmi l'ensemble des répondants présents sur le marché du travail (en emploi ou en recherche d'emploi).
- La part de cadres et professions intermédiaires comprend les cadres, les chefs d'entreprise, les professions intermédiaires et les professions libérales.
- La part d'emplois stables comprend les CDI, les fonctionnaires et les professions libérales.

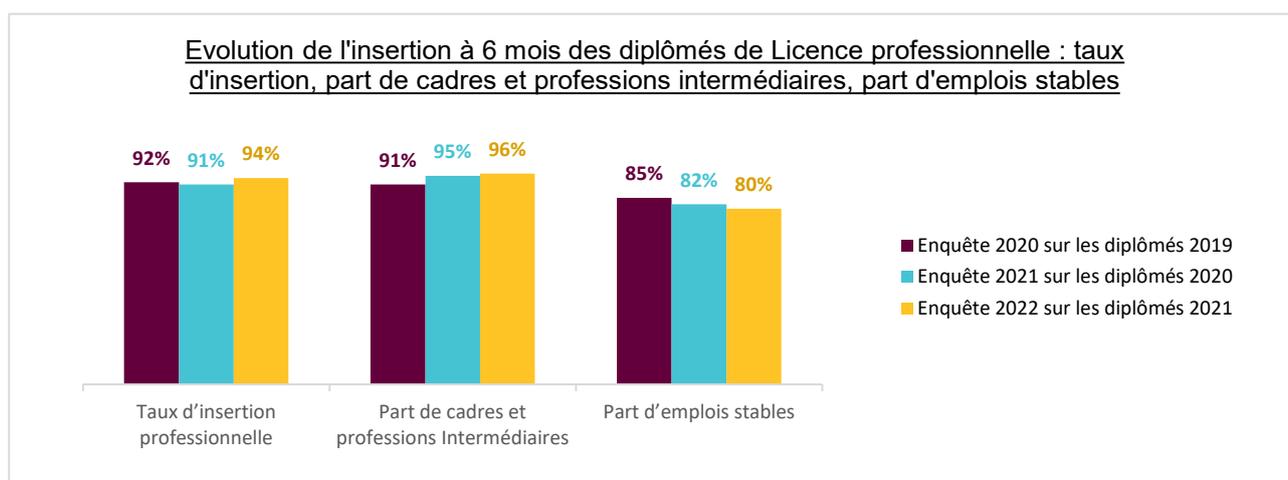
Tableau 4 : Insertion à 6 mois des diplômés de Licence professionnelle par composante

Licence Professionnelle : enquête sur la situation des diplômés de la promotion 2021 au 1 ^{er} avril 2022				
Taux de réponse = 65% (727 répondants sur 1 120 diplômés)				
Composante	Nombre de répondants en emploi	Taux d'insertion professionnelle	Part de cadres et professions intermédiaires	Part d'emplois stables
UFR Droit, Économie, Gestion	4	ns	ns	ns
UFR Pharmacie	19	86%	94%	58%
UFR Sciences	236	98%	100%	91%
UFR STAPS	12	92%	73%	92%
UFR Sciences de l'Homme et de la Société - Campus d'Évry	13	72%	69%	62%
UFR Sciences et Technologies - Campus d'Évry	10	100%	90%	40%
IUT Cachan	36	84%	100%	72%
IUT Orsay	42	91%	98%	62%
IUT Sceaux	24	96%	87%	63%
Ensemble	396	94%	96%	80%

Source : DFR-ORIP, enquête d'insertion professionnelle à 6 mois des diplômés de l'Université Paris-Saclay, Périmètre accréditation.
https://enquetes-sphinx.u-psud.fr/OFIP/Menu_LP_6_mois/Menu_LP_6_mois.htm

Précisions de lecture :

- Le taux d'insertion professionnelle correspond à la part des répondants occupant un emploi, quel qu'il soit, parmi l'ensemble des répondants présents sur le marché du travail (en emploi ou en recherche d'emploi).
- La part de cadres et professions intermédiaires comprend les cadres, les chefs d'entreprise, les professions intermédiaires et les professions libérales.
- La part d'emplois stables comprend les CDI, les fonctionnaires et les professions libérales.



Source : DFR-ORIP, enquête d'insertion professionnelle à 6 mois des diplômés de l'Université Paris-Saclay (périmètre accréditation).

Précisions de lecture :

- Le taux d'insertion professionnelle correspond à la part des répondants occupant un emploi, quel qu'il soit, parmi l'ensemble des répondants présents sur le marché du travail (en emploi ou en recherche d'emploi).
- La part de cadres et professions intermédiaires comprend les cadres, les chefs d'entreprise, les professions intermédiaires et les professions libérales.
- La part d'emplois stables comprend les CDI, les fonctionnaires et les professions libérales.

Commentaire :

Tous ces sous-indicateurs sont sensibles à la conjoncture économique. Les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur sont certes moins exposés que les autres aux aléas de la conjoncture, mais l'état du marché du travail reste cependant un facteur déterminant de l'insertion professionnelle.

De manière générale, les diplômés de Master sont mieux insérés professionnellement y compris en termes de stabilité dans l'emploi que ceux des promotions précédentes et on peut noter une hausse de l'insertion professionnelle dans tous les domaines pour les diplômés de Licence Professionnelle.

En se focalisant sur l'insertion professionnelle 6 mois après le diplôme, que ce soit pour les diplômés de Licence Professionnelle ou de Master, on avait pu constater l'année dernière que le taux

d'insertion professionnelle avait baissé pour les diplômés de 2020 (80% pour les M et 91% pour les LP), en lien avec la crise du Covid. Cette année, pour les diplômés 2021, les taux d'insertion sont supérieurs de 2 points à ceux des diplômés de l'année 2019 (88% pour les M 2021 contre 86% pour les M 2019 et 94% pour les LP 2021 contre 92% pour les LP 2019).

En ce qui concerne l'insertion professionnelle 30 mois après le diplôme, le taux d'insertion des diplômés de Licence professionnelle en Sciences-Technologie-Santé (STS) est très élevé (97%) et supérieur à la moyenne nationale (96%). Pour les diplômés de Master du domaine Droit-Économie-Gestion (DEG), le taux d'insertion a progressé plus fortement que la moyenne nationale (de 92% pour les diplômés 2018 à 99% pour les diplômés 2019 à l'échelle de l'accréditation contre 92% pour les diplômés 2018 à 94% pour les diplômés 2019 au niveau national).

Leviers d'action :

- Un soutien renforcé des équipes dédiées ;
- Une veille sur les diplômes et sur la stratégie des diplômes via une réflexion sur les bilans des conseils de perfectionnement ;
- Une aide à l'analyse des indicateurs transmis par l'ORIP en lien avec le pôle IPPA³⁵ ;
- L'apport d'une expertise pour accompagner les équipes de formations et porteurs de projets dans l'évolution de l'offre en apprentissage ;
- Une aide à la promotion et au référencement des diplômes (traduction des diplômes en compétences, élaboration des fiches RNCP³⁶, accompagnement des formations pour répondre aux enquêtes et progresser dans les classements) ;
- Une aide dynamique de l'EU1CPS³⁷ et du pôle IPPA sur la dynamique relation entreprises/formations ;
- La mise en place du nouveau « Carrer Center » relation entreprise étudiant alumni.

INDICATEUR CPS 2 - Nombre d'étudiants-entrepreneurs

L'indicateur mesure le nombre d'étudiants acceptés dans le schéma national du « Statut National Etudiant-Entrepreneur » (SNEE) par le Comité d'Engagement du PEPITE PEIPS³⁸ Paris-Saclay. Cet indicateur mesure le nombre d'étudiants accompagnés dans un travail personnel sur une idée ou un projet de création d'entreprise.

Tableau 5 : Nombre d'étudiants-entrepreneurs

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Évolution de 2019-2020 à 2021-2022	Cible
Nombre d'étudiants entrepreneurs	100	126	161	136	+ 7,9%	Augmentation de 15%
<i>Dont étudiants bénéficiant du Statut National Etudiant-Entrepreneur (SNEE)</i>	53	79	110	112		
<i>Dont étudiants inscrits au diplôme d'étudiant entrepreneur de l'Université Paris-Saclay (D2E)</i>	47	47	51	24*		

* 40 étudiants admis au D2E en 2021-2022 dont seulement 24 ont finalisé leur inscription.

Source : DFR/Pôle Entrepreneuriat

Précision : les chiffres incluent les SNEE gérés par nos partenaires membres du PEPITE Paris-Saclay.

Commentaire :

La politique de formation vise à augmenter la sensibilisation et la formation à l'entrepreneuriat dans tous les cycles de formation de l'Université Paris-Saclay. L'Université Paris-Saclay contribuera à l'augmentation de 15% en renforçant ses dispositifs de DU et en développant des actions au niveau premier cycle et Graduate Schools. Cette année, on note une baisse sensible due à la conjoncture économique et à la situation sanitaire.

Leviers d'action :

Travail sur la sensibilisation et le partenariat avec des membres sociaux économiques. Développer la sensibilisation à l'entrepreneuriat dès le premier cycle. Accompagner le développement des challenges au niveau des GS. S'appuyer sur la mise en place du pôle universitaire d'innovation.

OBJECTIF 1.2. : Structurer le premier cycle pour permettre une adaptation des formations aux besoins et profils étudiants, en même temps qu'aux besoins de la société et à l'objectif de former des esprits éclairés

Avancement des actions liées à l'objectif 1.2. :

Actions de l'objectif 1.2.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 1.2.1.	Installer le Collège du premier cycle qui englobe l'EU1CPS et les doubles diplômes.			X
Action 1.2.2.	Mettre en place l'EU1CPS.			X
Action 1.2.3.	Définir, mettre en place et développer l'attractivité des Licences double-diplômes.		X	
Action 1.2.4.	Développer les politiques d'accompagnement et d'orientation active tout au long du premier cycle.		X	X
Action 1.2.5.	Mettre en place la réforme des études de santé.			X
Action 1.2.6.	Assurer le suivi de la réforme du DUT et de la Licence professionnelle.		X	
Action 1.2.7.	Développer les passerelles entre toutes les formations de premier cycle.		X	
Action 1.2.8.	Mettre en place l'Observatoire de la réussite étudiante.			X

Commentaires :

1.2.4. Réalisation d'une enquête Devenir des diplômés de Licence.

1.2.7. Passerelles Licence - LDD en cours de mise en place, passerelles Licence - BUT en cours de mise en place

1.2.8. Le suivi du devenir des étudiants de Licence a été mis en place courant 2022.

Bilan politique Objectif 1.2.

Les instances collèges, comités de direction Formation UPSaclay, comité de direction École Universitaire de Premier Cycle, comité de coordination LDD sont en place et fonctionnent, assurant le suivi de l'évolution de l'offre de formation et des projets coordonnant les dispositifs d'orientation, d'accompagnement et d'innovation pédagogique. Le déploiement des réformes se poursuit. Plusieurs groupes de travail ont caractérisé les passerelles entre BUT et Licence, Licence et LDD.

JALON 2 : Établissement et déploiement d'un schéma directeur de la réussite étudiante (2021, 2022, 2023, 2024)

2020	2021	2022	2023	2024
	En cours de réalisation			

Sous la coordination de la VP adjointe Réussite étudiante et transformations pédagogiques, une approche systémique et inclusive réunit tous les acteurs de la réussite étudiante pour suivre les dispositifs (Oui SI, DU3R, Projet personnel d'études et d'insertion, compétences transverses, tutorat étudiant). Les acteurs concernés regroupent chargés d'orientation et d'insertion, psychologues,

directeurs des études, coordinateur du tutorat, vice-doyens, enseignants-chercheurs missionnés. Les discussions de suivi et analyses sont menées au sein de groupes de travail et d'un groupe de coordination SYREP (Synergie Réussite Etudiante et Pédagogie). Depuis deux ans des projets présentés au Dialogue Stratégique de Gestion (DSG) avec le ministère de tutelle viennent appuyer cette démarche, avec la mise en place d'une coordination du tutorat d'une part et d'un centre d'aide regroupant un accès simple et direct à l'ensemble des ressources méthodologiques et pédagogiques, vie étudiante, aides sociales, santé. Nous avons donc installé une synergie des acteurs et des dispositifs autour de la qualité de vie académique pour travailler tous les ferments de la réussite étudiante.

JALON 3 : Mise en place d'une approche par bloc de compétences, qui accompagnera particulièrement la réforme des DUT/LP (2022, 2023, 2024)

2020	2021	2022	2023	2024
LPRO	BUT	CIBLE	CIBLE	CIBLE

L'approche compétences est constitutive du déploiement du BUT. Toutes les Licences professionnelles accréditées à la rentrée 2020 ont été construites en blocs de compétences en se basant sur la démarche de Jacques Tardiff. Les correspondances avec les compétences RNCP sont définies. La mise en place de situations d'évaluations des compétences a été retardée par la pandémie, mais pourra s'appuyer sur l'expérience des SAE³⁹ introduits dans les BUT. L'accompagnement du renforcement de la formation par la recherche par un travail de fond sur les compétences au niveau Master doit démarrer en 2022 pour s'étendre jusqu'à l'auto-évaluation en 2023-2024 au sein des GS et des mentions de Master.

INDICATEUR CPS 3 - Nombre d'inscriptions et nombre de diplômes délivrés en Licence Double-Diplôme

Les Licences Double-Diplômes (LDD) sont des diplômes bi ou pluridisciplinaires en trois ans et 240 ECTS⁴⁰ comprenant trois ans de Licence et des enseignements complémentaires. Elles sont accréditées au niveau de l'Université Paris-Saclay par distinction des Licences disciplinaires qui sont accréditées au niveau de l'EU1CPS.

Cible : plus de 1000 diplômés à la fin du contrat

Il n'y aura des diplômés de LDD ayant suivi les trois années de LDD qu'à partir de l'année universitaire 2022-2023.

Direction(s) Pilote(s)	Direction de la formation et de la réussite (DFR)	Cible
Direction(s) associée(s)	#	+ de 1000 diplômés à la fin du contrat
Indicateur en construction		

Tableau 6 : Nombre d'inscrits en Licence Double-Diplôme par niveau d'études (LDD)

	2020-2021	2021-2022
Nombre d'inscrits en 1 ^{ère} année (LDD1)	427	453
Nombre d'inscrits en 2 ^{ème} année (LDD2)	/	302
Nombre d'inscrits en 3 ^{ème} année (LDD3)	/	/
Nombre total d'inscrits en LDD	427	755

Source : Apogée des trois Universités (UPSaclay, UVSQ¹⁹, UEVE⁴¹), compilation faite par l'ORIP, Périmètre accréditation.

Précision : le nombre d'inscrits va augmenter sur la période du contrat du fait d'une montée pédagogique des Licences Double-Diplômes créées à la rentrée 2020-2021 (déploiement progressif sur les trois ans).

Données complémentaires : Détails du nombre d'inscrits en LDD par mention et par niveau d'études

Mention	2020-2021			2021-2022		
	LDD1	LDD2	LDD3	LDD1	LDD2	LDD3
Chimie, Sciences de la Vie	42	/	/	40	21	/
Droit, Économie	34	/	/	48	20	/
Droit, Informatique	29	/	/	24	17	/
Droit, Sciences et Innovation	26	/	/	22	22	/
Économie, Mathématiques	20	/	/	25	19	/
Géosciences, Physique, Chimie	13	/	/	13	9	/
Informatique, Management	17	/	/	19	12	/
Informatique, Mathématiques	58	/	/	58	52	/
Informatique, Sciences de la vie	42	/	/	44	22	/
Mathématiques, Physique et Sciences pour l'ingénieur	75	/	/	75	49	/
Mathématiques, Sciences de la vie	16	/	/	22	11	/
Physique, Chimie	33	/	/	40	29	/
STAPS, Sciences pour l'Ingénieur	22	/	/	23	19	/
Nombre total d'inscrits en LDD	427	/	/	453	302	/

Source : Apogée des trois Universités (UPSaclay, UVSQ, UEVE), compilation faite par l'ORIP, Périmètre accréditation.

Précision : l'accréditation 20-25 comporte 14 Licences double-diplômes dont 13 sont actuellement ouvertes. Le nombre d'inscrits va augmenter sur la période du contrat du fait d'une montée pédagogique des Licences Double-Diplômes créées à la rentrée 2020-2021 (déploiement progressif sur les 3 ans).

Commentaire :

Les doubles diplômes de l'Université Paris-Saclay portent l'ambition de formations de premier cycle bi ou pluridisciplinaires développant l'autonomie des étudiants, intégrant précocement une part importante de formation par la recherche et une sensibilisation aux défis scientifiques actuels, ouvrant sur l'international et l'interculturalité. Treize Licences Double-Diplômes sont actuellement proposées avec une attractivité forte et en croissance : le taux de pression Parcoursup moyen est de 27,4 candidatures pour 1 place (voir indicateur CPS 19). Ces formations attirent de brillants élèves, ayant en grande majorité une mention bien ou très bien au baccalauréat. Les diplômés poursuivent dans des Masters très reconnus au niveau national ou international et dans de grandes écoles.

Leviers d'action :

- Évolution des partenariats avec les classes préparatoires du secteur de recrutement et avec des grands lycées en France et à l'international ;
- Évolutions des partenariats pour faciliter l'intégration des diplômés dans des grandes Écoles post LDD ;
- Évolution du lien avec les établissements français à l'international.

INDICATEUR CPS 4 - Taux de réussite à l'École Universitaire de Premier Cycle Paris-Saclay

Le taux de réussite de l'EU1CPS est le reflet de l'investissement de l'Université Paris-Saclay sur l'un de ses axes politiques à savoir une Université internationale qui reste ancrée sur son territoire et qui s'y investit pleinement. Il traduit ainsi une politique d'accompagnement et de dispositifs « Oui Si » permettant de répondre aux besoins méthodologiques, pédagogiques et d'accompagnement des étudiants dans leurs apprentissages, leur motivation et leur persévérance.

Direction(s) Pilote(s)	EU1CPS	Cible
Direction(s) associée(s)	#	65%
Indicateur en construction		

INDICATEUR CPS 5 - Passerelles BUT/Licences ou Écoles : Nombre d'étudiants ayant utilisé ces passerelles

Cet indicateur concerne :

- Le nombre d'étudiants quittant un BUT Paris-Saclay pour se réorienter vers un autre cursus (Licence, Licence Professionnelle autre que BUT, École...). Ces passerelles sont en construction puisque le BUT concerne les étudiants depuis la rentrée 2021 ;
- Ainsi que le nombre d'étudiants venant d'un autre cursus (BTS, classe préparatoire, Licence, École...) et entrant dans un BUT Paris-Saclay.

Direction(s) Pilote(s)	EU1CPS	Cible
Direction(s) associée(s)	#	Entre 10 et 20% suivant évolution du BUT
Indicateur en construction		

Cible : Flux régulier d'entrée et de sortie entre BUT1 et BUT2 ou BUT2 et BUT3 selon les spécialités, entre 2 et 10 étudiants.

Commentaire :

L'École Universitaire de Premier Cycle Paris-Saclay a entre autres missions celle d'impulser, accompagner, coordonner et suivre les passerelles entre les formations de premier cycle. Plusieurs groupes de travail sont actuellement en cours. Les principes et caractéristiques des passerelles seront proposés par ces groupes de travail coordonnés par l'École puis validés au niveau des instances de premier cycle de l'Université Paris-Saclay.

À ce jour, les BUT des Universités d'Évry et de Versailles ne sont pas intégrés dans l'Université Paris-Saclay.

Il restera toujours des Licences Professionnelles, même si la majorité d'entre elles passent en BUT. Il est donc important de maintenir le comptage des étudiants quittant un BUT2 pour une Licence Professionnelle.

Leviers d'action :

Travail de l'École Universitaire de Premier Cycle Paris-Saclay en lien avec les composantes universitaires pour favoriser le système de passerelle (impulsion, action autour du Projet Personnel d'Études et d'Insertion...).

OBJECTIF 1.3. : Installer les Graduate Schools & Institut et proposer des formations attractives internationalement

Avancement des actions liées à l'objectif 1.3 :

Actions de l'objectif 1.3.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 1.3.1.	Installer la gouvernance des GS.			X
Action 1.3.2.	Intensifier les interactions formation-recherche.		X	
Action 1.3.3.	Développer la visibilité / attractivité des formations, à la fois en direction des étudiants et des entreprises et partenaires socio-économiques.		X	
Action 1.3.4.	Poursuivre les actions de développement et promotion du Doctorat		X	
Action 1.3.5.	Développer la visibilité / attractivité de la recherche (voir également objectifs recherche 1.5 à 1.9).		X	

Bilan politique Objectif 1.3.

Les instances de gouvernance et les équipes de direction des GS sont installées et opérationnelles depuis fin 2020. L'année 2022 a permis la poursuite des actions de coordination, de mise en visibilité des GS (cérémonie de remise des diplômes annuelle, écoles d'été, etc.) et la définition des stratégies de formation, recherche, innovation. A travers le soutien de plusieurs projets PIA (SFRI, Idées, Excellence) et en particulier les moyens humains alloués, les GS ciblent et priorisent des actions à l'échelle de l'ensemble du périmètre de l'Université. Les GS intensifient les actions de communication et de mise en visibilité pour les futurs étudiants en Master et en Doctorat. Les sites web sont maintenant finalisés et actualisés régulièrement. Les offres (en formation et en recherche) sont consolidées et mise en visibilité depuis la fin 2022 (via la cellule de développement économique) en direction des partenaires socio-économiques. Des élections pour pourvoir les sièges devenus vacants des personnels (mutation, promotion, retraite) et des usagers (départ d'étudiants) ont été organisées dans chaque GS début 2023. La coordination et le travail partagé avec les directeurs des GS a été mis en place par des réunions mensuelles dirigées par la présidente. Les activités des Labex sont en cours de transfert dans les GS, avec des moyens associés. Les notifications pluriannuelles seront faites début 2023, afin de permettre aux équipes de mettre en place une politique de long terme. Un bilan d'activité annuel sera mis en place en 2023, il sera transmis aux instances concernées et présenté par les équipes de direction des GS en Conseil Académique. Un travail de coordination avec les opérateurs (Écoles, composantes, UMA) est en cours de réflexion afin de fluidifier le fonctionnement quotidien.

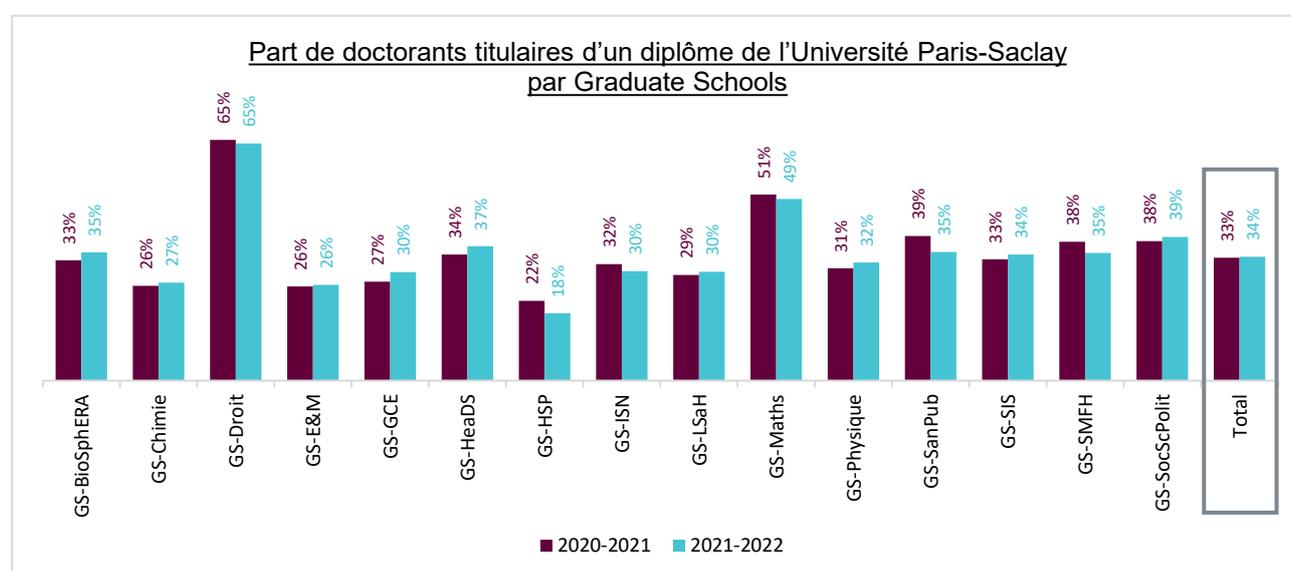
INDICATEUR CPS 6 - Part d'inscrits en Doctorat titulaires d'un diplôme de l'Université Paris-Saclay

Cet indicateur permet de mesurer l'attractivité des Écoles doctorales de l'Université Paris-Saclay.

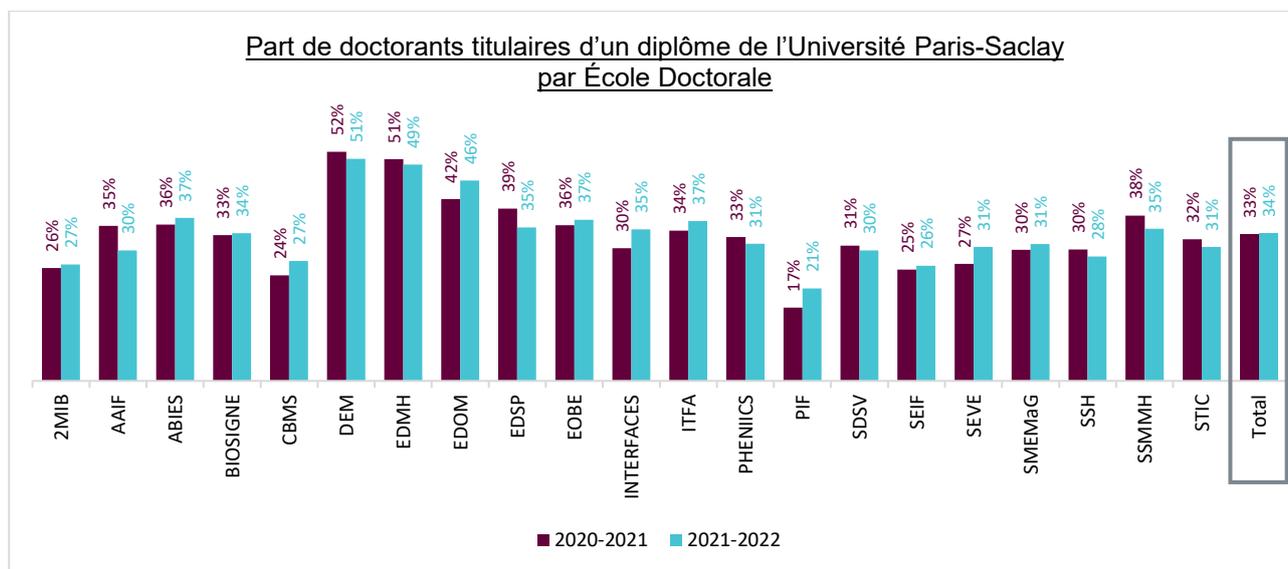
Tableau 7 : Diplôme d'origine des étudiants inscrits en Doctorat

	2020-2021	2021-2022	Cible
Nombre d'inscrits en Doctorat	4 119	4 329	
Part de doctorants titulaires d'un diplôme étranger	20,1%	19,6%	
Part de doctorants titulaires d'un diplôme français	79,8%	80,2%	
<i>Part de doctorants titulaires d'un diplôme de l'Université Paris-Saclay</i>	33,4%	33,7%	> 35%
<i>Part de doctorants titulaires d'un autre diplôme français</i>	46,4%	46,4%	
Part de doctorants pour lesquels le diplôme d'origine n'est pas renseigné	0,1%	0,2%	

Source : Maison du Doctorat, ADUM (extraction du 07/09/22), Périmètre accréditation.



Source : Maison du Doctorat, ADUM (extraction du 07/09/22), Périmètre accréditation.



Source : Maison du Doctorat, ADUM (extraction du 07/09/22), Périmètre accréditation.

Commentaire :

La valeur de cet indicateur dépend de l'adéquation entre l'offre de formation et l'offre de recherche mais aussi de la politique des Graduate Schools.

Leviers d'action :

- Actions des Graduate Schools pour l'attractivité au niveau Master et en vue de la poursuite en Doctorat.
- Soutien du projet SFRI par la mise en place des PhD track.

OBJECTIF 1.4. : Assurer l'internationalisation des formations

Avancement des actions liées à l'objectif 1.4. :

Actions de l'objectif 1.4.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 1.4.1.	Piloter un travail systématique de développement de l'internationalisation des formations, en intégrant notamment des heures d'interaction avec les intervenants d'autres Universités (en s'appuyant sur EUGLOH en particulier)		X	
Action 1.4.2.	Développer l'offre en matière d'enseignement des langues pour les étudiants.		X	
Action 1.4.3.	Étendre l'offre de formation en anglais.		X	
Action 1.4.4.	Développer l'offre de formation à distance, en français et en anglais, notamment pour les étudiants internationaux.	X		
Action 1.4.5.	Accompagner les enseignants pour le développement d'enseignements internationaux et de compétences / pratiques multiculturelles.		X	
Action 1.4.6.	Accompagner les personnels administratifs support et d'accueil à l'interculturalité.		X	

Commentaires :

1.4.1. Renforcement des actions de EUGLOH⁴² avec participation de nouveaux partenaires internationaux.

1.4.2. Mise en place d'un groupe de travail pour structurer l'enseignement des langues et de l'interculturalité notamment dans le cadre du Centre de langues mutualisé.

1.4.3. Action à mettre en place dans le cadre de la prochaine offre de formation

1.4.4. En cours de réflexion dans le cadre du Centre de langues mutualisé.

1.4.5. En développement dans le cadre des actions du Centre de langues mutualisé.

1.4.6. Action mise en place dans le cadre du projet HISTOIRE sous le pilotage de l'Institut de formation des personnels. Actions à poursuivre en ce qui concerne la thématique de l'interculturalité.

Bilan politique objectif 1.4.

Le levier le plus important et le plus visible de l'Université dans cette thématique est bien sûr l'Université européenne EUGLOH décrite par ailleurs. Depuis 2019, plus de 300 actions de formation et 40 écoles thématiques ont pu être proposées. L'Université a également mis en place l'Academic Writing Center qui vise à présent l'ensemble de la communauté scientifique en proposant de former de meilleurs rédacteurs scientifiques et académiques, de préparer les membres du corps enseignant à l'internationalisation des programmes d'études et d'engager des actions de renforcement des compétences en matière d'écriture et de communication en anglais à tous les niveaux du monde universitaire. L'équipe (sept personnes dont quatre relecteurs expérimentés) vise la montée en compétences des chercheurs dans leur cœur de métier et propose différents services personnalisés : relectures d'articles, consultations sur le développement des enseignements (conception et préparation de cours en anglais EMI⁴³), aide à la création de portfolios professionnels (CV, profils LinkedIn, rédactions de demandes de bourses). Elle propose une offre de formation doctorale allant de l'anglais scientifique à la prise parole en public. En interaction avec la DiReV⁴⁴, l'Academic Writing Center propose aussi une formation linguistique spécifique à la demande de financement de la recherche. Elle propose également la mise en place du support numérique Grammarly permettant la proposition de correction numérique des textes rédigés (2 000 utilisateurs).

D'autres actions ont été développées par certaines GS, comme le mentorat et le tutorat.

- Le mentorat vise les étudiants internationaux primo-arrivants intégrant l'Université en première année de Master et qui peuvent bénéficier d'un encadrement personnalisé par un enseignant-chercheur ou chercheur afin de préparer leur arrivée d'un point de vue strictement académique (aide dans le choix des différentes UE du programme ou de l'équipe d'accueil de stage) et pour les guider durant toute la durée du M1 jusqu'au choix de M2 et de l'équipe d'accueil de stage.
- Le tutorat concerne un volet plus « pratique » et complète l'encadrement des étudiants primo-arrivants par le service des Relations Internationales. Un étudiant-tuteur encadre un étudiant de la même discipline.

Notons également que certains projets spécifiques comme les Objets Interdisciplinaires ou le projet AVERROESⁱ proposent des cours spécifiques enseignés en anglais et des mobilités étudiantes du niveau Licence au Doctorat.

Une autre action vise la participation des personnels BIATSS à l'internationalisation de l'Université. Suite à la création de l'Institut de formation des personnels / Observatoire des compétences dans la période 2021-2022, un parcours de formation à l'anglais de grande ampleur a pu être déployé grâce au soutien du projet IDéES⁴⁵, sur le périmètre large de l'Université Paris-Saclay. Depuis 2022, environ 180 personnels BIATSS bénéficient ainsi d'une formation à l'anglais à distance (Join the conversation) à raison d'une heure par semaine sur une durée de 2 ans. Elle est jalonnée de quelques rencontres organisées en présentiel afin de permettre aux participants de se retrouver autour de thématiques spécifiques et de développer une dynamique sociale inter-établissements. Notons que le programme européen Erasmus+ soutiendra également cette action en 2023 et 2024 en permettant aux apprenants de ce parcours de bénéficier de mobilités de formation, impliquant des séjours à l'étranger d'une durée de 2 à 5 jours.

ⁱ <https://www.universite-paris-saclay.fr/actualites/lancement-du-programme-averroes>

Un chantier majeur concerne aussi le Centre de langues en pleine structuration. Un groupe de travail réunissant l'ensemble des établissements et composantes utilisatrices a été mis en place et un nouveau projet se dessine pour mi-2023.

Pour l'interculturalité, voir l'objectif 2.3.

INDICATEUR CPS 7 - Proportion d'étudiants bénéficiant d'une mobilité sortante, physique et virtuelle

Cet indicateur permet de mesurer la proportion d'étudiants (Licence, Master) ayant bénéficié d'une expérience internationale, en prenant en compte les nouvelles formes de mobilité, comme la « mobilité virtuelle ». Le programme Erasmus+ reconnaît depuis 2020 la mobilité hybride, c'est-à-dire des mobilités physiques combinées avec des mobilités virtuelles dans le pays d'envoi ou d'accueil ainsi que la mobilité courte. Par ailleurs, la mobilité hybride et courte est aussi mise en place et développée dans le cadre d'EUGLOH.

L'outil de gestion des mobilités partagé permettra à terme de connaître l'ensemble des mobilités sur le périmètre à 7. En attendant la remontée peut se faire manuellement.

Tableau 8 : Nombre et proportion d'étudiants bénéficiant d'une mobilité sortante physique (études ou stages)

Types de mobilités	Périmètre	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022	
		Europe (Erasmus+)	Hors-Europe						
Mobilités d'études	Composantes universitaires (ex-UPSud)	174	171	175	191	169	94	236	106
	Masters accrédités UPSaclay des ECO/UMA**	70	10	53	10	44	6	40	ND
Mobilités de stages*	Composantes universitaires (ex-UPSud)	125	275	21	58	17	45	105	237
	Masters accrédités UPSaclay des ECO/UMA	29	57	23	23	22	5	32	ND
Nombre total d'étudiants bénéficiant d'une mobilité physique		911		554		402		756	
Nombre d'étudiants inscrits dans les formations concernées***		18 615		23 376		24 910		25 191	
Proportion d'étudiants bénéficiant d'une mobilité physique sortante		4,9%		2,4%		1,6%		3,0%	

* Les données pour les stages ne sont pas complètes à 100%, en raison des difficultés à recenser les stages à l'international.

** ECO/UMA : Établissements composantes et Universités membres associées.

*** Comprend : BUT, Licences, Licences professionnelles, 2^{ème} et 3^{ème} année du cycle ingénieur, Masters.

Source : DRIE⁴⁶, Périmètre accréditation

Précisions :

- ND = non disponible.
- Pour l'année 2019-2020, les nombreuses mobilités interrompues en raison du rapatriement des étudiants durant le confinement ont été comptabilisées.
- Répartition des mobilités Europe et Hors-Europe : sont comptabilisées dans « Europe (Erasmus+) » les pays participants au programme Erasmus+ c'est-à-dire les pays de l'UE + Macédoine du Nord, Serbie, Islande, Liechtenstein, Norvège, Turquie. <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/programme-guide/part-a/eligible-countries>. Selon cette définition, la Suisse et, à partir de l'année 2022-2023, le Royaume-Uni sont considérés comme pays « hors-Europe ».

Tableau 9 : Nombre d'étudiants bénéficiant des nouveaux formats de mobilités sortantes proposés par EUGLOH et Erasmus+ en Europe (mobilités virtuelles, hybrides et courtes)

Types de mobilités	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Mobilités virtuelles	7	388	157
Mobilités hybrides*	25	0	3
Mobilités courtes	0	0	42

* Mobilités hybrides : mobilités physiques combinées avec des mobilités virtuelles.

Source : DRIE, Périmètre accréditation

Commentaire :

Pour l'année 2021-2022 nous constatons une reprise des activités de mobilité autant pour les études que pour les stages, par rapport à l'année 2020-2021 marquée par la pandémie. En outre, le référencement des mobilités de doubles-diplômes et de stage est effectuée de façon plus fine grâce à un portage institutionnel fort et à la sensibilisation des acteurs concernés.

Concernant la répartition des mobilités selon les destinations, la tendance s'est inversée pour les mobilités d'études physiques : les destinations européennes ont largement dépassé les chiffres pré-Covid (+ 35%) alors que les mobilités hors-Europe restent en deçà des chiffres de 2018-2019. Cela peut s'expliquer par l'attraction des destinations européennes constatée depuis la crise sanitaire, les nouvelles opportunités de l'Alliance européenne (23% des mobilités Erasmus+ KA131 vers des partenaires EUGLOH) ainsi que par le contexte international (opportunités en baisse au Canada/Québec, forte inflation dans certains pays, frontières non rouvertes pour l'année 2021-2022). Cette tendance sera à analyser pour les prochaines années.

Les mobilités de stage physiques restent légèrement inférieures aux années pré-Covid (- 14%) mais la répartition Europe/Hors-Europe reste sensiblement la même.

Pour les nouveaux types de mobilité (mobilité courte, mobilité virtuelle, mobilité hybride), les nouveaux formats proposés par EUGLOH et Erasmus+ sont en phase de développement. La mobilité virtuelle et hybride est intégrée au nouveau programme européen Erasmus+ 2021-27 et fortement impulsée par l'Université européenne EUGLOH. Cette typologie de mobilité est exclusive au programme Erasmus+ et n'existe donc pas hors-Europe.

Leviers d'action :

Au printemps 2021, un plan d'action pour renforcer la qualité de l'expérience de mobilité sortante étudiante a été développé et mis en œuvre avec des activités de promotion renforcée à destination des publics cibles. De plus, dans le cadre de la nouvelle programmation Erasmus+ (2021-2027), des mobilités plus inclusives et respectueuses de l'environnement sont proposées.

Bourses de mobilité à destination des étudiants : sur le périmètre des composantes universitaires et formations accréditées, 100% des étudiants obtiennent une aide à la mobilité dès lors qu'ils la sollicitent.

L'Université Paris-Saclay attribue chaque année des bourses de 660€/mois (150 bourses en année « hors Covid ») pour les stages sortants sur financement IDEX.

L'Université européenne EUGLOH contribue à l'augmentation des mobilités, notamment grâce aux mobilités courtes et aux mobilités virtuelles et hybrides fortement développées par les différents partenaires de l'Alliance.

INDICATEUR CPS 8 - Proportion de parcours de formation enseignés en langue anglaise

Tableau 10 : Proportion de parcours de formation enseignés en langue anglaise en Master

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Évolution entre 2020-2021 et 2022-2023	Cible
Nombre total de parcours de Master	533	571	578	+ 8%	
Nombre de parcours en langue anglaise	153	174	179	+ 17%	
<i>dont totalement en anglais</i>	40	60	68	+ 70%	
<i>dont partiellement en anglais</i>	113	114	111	- 2%	
% de parcours en langue anglaise	28,7%	30,5%	31,0%	+ 8%	Augmentation de 10%
<i>% de parcours totalement en anglais</i>	7,5%	10,5%	11,8%	+ 57%	
<i>% de parcours partiellement en anglais</i>	21,2%	20%	19,2%	- 9%	

Source : Metabase, Périmètre accréditation.

Commentaire :

Le développement d'une offre anglophone est un enjeu majeur d'attractivité des publics internationaux. On constate une légère progression du nombre de parcours enseignés en langue anglaise entre les années universitaires 2021-2022 et 2022-2023. Cette tendance est confirmée au niveau du nombre de formations totalement enseignées en langue anglaise.

Leviers d'actions :

- Dispositifs de valorisation par une prise en compte de la mise en place de cours en anglais : attribution d'heures équivalents TD supplémentaires aux enseignants-chercheurs ;
- Mise en place du Writing Academic Center fin 2021 (soutenu par IDéES) ;
- Amélioration de la formation des enseignants en langue anglaise ;
- Développement de la mobilité des personnels au travers du programme Erasmus+ ;
- Développement d'un programme d'accueil pour les enseignants-chercheurs étrangers (missionnaire invité et chaire d'Alembert) afin de renforcer l'offre de cours en anglais ;
- Soutiens dédiés/fonds d'amorçage pour le développement de formations conjointes avec des partenaires (appel BQI : Bonus Qualité Internationale, appel à projets dédié EUGLOH...);
- Nouvelle offre de cours en anglais en voie de développement dans l'Université européenne EUGLOH pour de la mobilité physique et virtuelle.

INDICATEUR CPS 9 - Nombre de parcours introduisant une formation à la citoyenneté européenne ou internationale

Cet indicateur permet de mesurer la capacité de l'Université à acculturer ses étudiants aux périmètres européen ou international. Il fait en outre écho directement au pilier 3 des programmes Erasmus+ et aux objectifs de l'Université européenne EUGLOH concernant la formation à la citoyenneté et aux valeurs européennes.

Direction(s) Pilote(s)	Direction des Relations Internationales et Européennes	Cible
Direction(s) associée(s)	Direction de la formation et de la réussite (DFR)	Augmentation 100%
Indicateur en construction		

Tableau 11 : Nombre de parcours introduisant une formation à la citoyenneté européenne ou internationale

	Année N	Année N+1	Évolution	Cible
Nombre de parcours proposant une UE en lien avec l'international et/ou l'Europe et/ou l'interculturalité.				+ 100%

LA TRAJECTOIRE RECHERCHE

Grâce à son écosystème de recherche particulièrement riche, l'Université Paris-Saclay a l'ambition de répondre aux défis de demain en favorisant l'interdisciplinarité, les croisements de disciplines et les initiatives nouvelles. Conformément aux valeurs exposées en introduction, UPSaclay entend mettre son effort de recherche au service des grands enjeux sociétaux et environnementaux d'aujourd'hui et accompagner ses chercheurs sur une scène de la recherche naturellement européenne et internationale.

Cette aspiration définit les grandes orientations de la trajectoire recherche : consolider les forces disciplinaires présentes dans les laboratoires, renforcer les compétences nécessaires pour remplir les objectifs de formation ou pour contribuer à traiter les défis sociétaux contemporains et enfin établir une politique pluriannuelle du financement de la recherche. L'Université Paris-Saclay souhaite donc à la fois renforcer les domaines déjà très établis et très visibles, mais également soutenir activement un

large spectre de disciplines : cette ampleur, caractéristique d'une Université de recherche intensive, est indispensable à la qualité de la formation et permet de développer une recherche interdisciplinaire, du fondamental à l'appliqué, nécessaire à la participation aux réponses des différents défis sociétaux identifiés ci-dessus. La place des sciences humaines et sociales au sein de l'Université Paris-Saclay a été et sera particulièrement travaillée en particulier au niveau des Graduate Schools pour les aspects disciplinaires, et de la Maison des Sciences de l'Homme pour le développement des sciences aux interfaces.

En d'autres mots : l'Université Paris-Saclay souhaite équilibrer les engagements collectifs de long terme avec la mise en place des conditions qui permettent l'émergence de nouvelles thématiques prometteuses.

Enfin, un élément essentiel de la stratégie recherche consiste naturellement à développer, pour les enseignants-chercheurs et les chercheurs, les meilleures conditions de travail possibles : appui administratif, soutien pour le montage des projets, appui pour le déploiement de collaborations nationales ou internationales, etc.

OBJECTIF 1.5. : Développer et structurer les actions en matière d'éthique et d'intégrité scientifique

Avancement des actions liées à l'objectif 1.5. :

Actions de l'objectif 1.5.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 1.5.1.	Poursuite et développement des actions de formation et de recherche en matière d'éthique scientifique portées par Poléthis. ⁱⁱ		X	
Action 1.5.2.	Renforcement du réseau des référents à l'intégrité scientifique.		X	
Action 1.5.3.	Mise en place d'une mission pour l'intégrité scientifique, chargée de coordonner à l'échelle de l'Université Paris-Saclay les actions de formation et de sensibilisation à l'intention de la communauté, d'impulser une politique en matière d'intégrité scientifique, de promouvoir un référentiel et une culture de l'intégrité partagés.		X	

Bilan politique objectif 1.5.

En parallèle des activités quotidiennes (Référént Intégrité Scientifique, Comité d'Éthique et de Recherche, formation doctorants...), l'année a été consacrée à la poursuite de la transformation de Poléthisⁱⁱ. Ses missions, sa constitution et son fonctionnement ont été revus. Conformément au décret de création de l'Université, ses nouveaux statuts ont été adoptés en 2022 par passages successifs en Conseil Académique et Conseil d'Administration, pour une mise en place opérationnelle début 2023.

ⁱⁱ Conseil pour l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique de l'Université Paris-Saclay.

OBJECTIF 1.6. : Favoriser l'union des ressources pour la recherche à UPSaclay

Avancement des actions liées à l'objectif 1.6. :

Actions de l'objectif 1.6.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 1.6.1.	Se doter d'une politique pluriannuelle du financement par unité et par thème de recherche		X	
Action 1.6.2.	Développer une politique collective d'attractivité RH (voir également les éléments relatifs à la conférence RH regroupant tous les acteurs, action 4.3.1.).		X	
Action 1.6.3.	Formaliser une stratégie partagée au travers de lettres de missions conjointes pour les Directeurs d'Unités		X	

Commentaires :

1.6.2. Les dispositifs de la LPR⁴⁷ (CPJ⁴⁸, repyramidage, RIPEC), les opportunités créées par les appels à projet, les évolutions du RIFSEEP pour les agents BIATSS, la charte des contractuels en cours de réécriture, la mise en place de l'Institut de formation du personnel, le développement des dispositifs d'accompagnement individuels (coachings, bilans de compétences...), le souhait de mettre en place une prospective des compétences sur tous les métiers, le développement de l'accueil des internationaux, participent à la politique d'attractivité que l'Université veut confirmer pour réussir à répondre aux grands enjeux contemporains avec des ressources humaines motivées et adaptées.

Bilan politique objectif 1.6.

En 2022, les stratégies scientifiques des GS/I⁴⁹ ont été discutées en CoDiReV puis validées en CodirE⁵⁰. Parallèlement, la fin des LabEx⁵¹ programmée fin 2022 a donné lieu à des échanges de fond sur l'usage des ressources libérées et des décisions ont été arrêtées : ces ressources iront très majoritairement soutenir la stratégie scientifique des GS/I. En termes d'attractivité RH, l'action 2.2. du projet Springboard a été instruite pour mise en place en 2023 (et le programme de chaires d'Alembert demeure) au périmètre complet de l'Université Paris-Saclay. En ce qui concerne les lettres de mission conjointes aux directeurs d'unité, le travail n'est toujours qu'en partie réalisé.

JALON 4 : Mise en place d'une politique pluriannuelle de financement par unité et thème de recherche (2021, 2022, 2023, 2024)

2020	2021	2022	2023	2024
		CIBLE	CIBLE	CIBLE

L'objectif est d'abord d'avoir une visibilité sur les budgets attribués par unité à partir de 2022 (hors appels spécifiques) au périmètre employeur⁵², si possible consolidé au périmètre global. Un travail a été entrepris en 2020 permettant, sur le périmètre employeur de définir de nouvelles règles d'attribution, qui ont été décidées en 2021 et donc mises en œuvre en 2022. La consolidation avec les autres membres de l'Université Paris-Saclay se fera progressivement. En ce qui concerne le suivi par thème de recherche, le travail est à mener progressivement avec les Graduate Schools, qui ont été mises en place en 2021.

OBJECTIF 1.7. : Mettre en œuvre les orientations de la politique scientifique

Avancement des actions liées à l'objectif 1.7. :

Actions de l'objectif 1.7.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 1.7.1.	Établir un diagnostic des domaines disciplinaires et l'actualiser régulièrement.		X	
Action 1.7.2.	Identifier les enjeux finalisés, souvent associés à un caractère interdisciplinaire fort, sur lesquels veut se positionner l'Université Paris-Saclay.		X	
Action 1.7.3.	Mettre en place un système interne de financement (récurrents, appels à projets, fonds d'intervention, etc.).			X
Action 1.7.4.	Mettre en place un soutien pour l'écriture de projets européens (voir action 2.1.3).		X	
Action 1.7.5.	Soutenir le développement des collaborations et réseaux de recherche et la participation à de grands projets partenariaux.		X	
Action 1.7.6.	Développer les collaborations de recherche au sein de l'Université européenne EUGLOH et en renforcer le financement		X	

Commentaires :

1.7.1. Le diagnostic des domaines disciplinaires a été fait à travers les GS/I, qui l'actualiseront au cours du temps.

1.7.2. Ceci se fait à travers les Objets Interdisciplinaires et en continuité sur le long terme.

1.7.6. Dans la continuité des actions 2021 du projet H2020 EUGLOHRIA⁵³, de premières actions de recherche ont été développées incluant :

- Financement d'une cotutelle de thèse (UPSaclay/U.Porto) ;
- Lancement d'un programme d'amorçage de nouvelles collaborations scientifiques ;
- Lancement d'une plateforme recensant l'ensemble des offres de stage en laboratoire proposées par les partenaires EUGLOH ;
- Participation active à des colloques organisés par l'Université de Hamburg (UHH), nouveau partenaire de l'Université européenne EUGLOH.

Bilan politique objectif 1.7.

Les stratégies scientifiques des Graduate Schools et de l'Institut sont bouclées, validées et en cours de déploiement. Cela constitue un élément structurant essentiel de la politique scientifique de l'Université à 14. En parallèle, l'évaluation et la validation des programmes interdisciplinaires s'est poursuivie début 2022. L'ensemble des programmes a commencé à travailler cette année, certains de manière très rapide et efficace (mise en place de nouvelles formations, partenariats avec les industriels, etc.). En ce qui concerne le système de financement, on est plus ou moins en vitesse de croisière. Le soutien à l'écriture de projets européens est traité par ailleurs. Au niveau de l'Université européenne EUGLOH, le projet EUGLOHRIA se poursuit. Enfin, en ce qui concerne les grands projets partenariaux et les réseaux de recherche, l'accent continue à être porté sur le suivi et l'implication dans les PEPR (Programmes et Équipements Prioritaires de Recherche), toujours en cours de déploiement ; parallèlement, une réflexion sur les partenariats stratégiques en recherche à l'international et sur les moyens de les supporter financièrement a été lancée.

INDICATEUR CPS 10 - Nombre et montant des financements publics obtenus pour des objectifs de recherche

Tableau 12 : Nombre et montants des financements publics au titre de la recherche, nationaux et internationaux (périmètre UPSaclay à 14)

	Nombre de financements			Montant signé HT (en M€)			Cible
	2020	2021	Évolution	2020	2021	Évolution	
National	762	1 125	+ 48%	174 M€	241	+ 38%	Augmentation
Ministères (1)	200	240	+ 20%	83	108	+ 30%	
PIA ANR (2)	237	253	+ 7%	24	30	+ 24%	
PIA autre opérateur (3)	15	29	+ 93%	6	9	+ 54%	
ANR hors PIA (4)	269	509	+ 89%	41	86	+ 111%	
Collectivités territoriales (5)	41	94	+ 129%	20	8	- 60%	
International	151	191	+ 26%	68	62	- 9%	
Europe programme cadre (6)	117	120	+ 3%	62	49	- 21%	
Europe hors programme cadre (7)	17	36	+ 112%	3	6	+ 86%	
Hors Europe (8)	17	35	+ 106%	2	7	+ 176%	
Total	913	1 316	+ 44%	242	303	+ 25%	

Source : DiReV - données au 28/06/22. Les données de 2020 ont été actualisées et complétées, c'est pourquoi elles sont différentes de celles publiées dans le RAP 2021, en particulier pour les indicateurs PIA ANR et ANR hors PIA. Ceci est dû à une erreur de fléchage des contrats sur ces deux indicateurs.

Périmètre :

- 2020 et 2021 : données manquantes pour l'IOGS⁵⁴ et l'IHES⁵⁵.
- 2020 : données manquantes pour les montants des financements perçus par l'INRAE. De ce fait, ceux perçus en 2021 ne sont pas pris en compte car cela introduirait un biais dans le suivi de l'évolution des indicateurs. A noter que pour 2021, ils représentent un montant substantiel de 29,3 M€ (23M € national et 6,3M € international). Ce montant sera inscrit dans le RAP chaque année pour information.

Précisions :

- (1) Ministères : recherche contractuelle entre un ministère et un établissement (CPER⁵⁶, CNES⁵⁷, Ministère de la Défense, MESR, Ministère de l'Agriculture...).
- (2) PIA ANR : Labex, Idex, Institut Convergence, Equipex, Institut Hospitalo-Universitaire (IHU), Cohortes...
- (3) PIA autre opérateur : BPI, ADEME (SIA, PSPC...).
- (4) ANR hors PIA : Labcom, JCJC, Covid, PRC...
- (5) Collectivités territoriales : départements, régions, fonds état, communauté d'agglomération, préfecture.
- (6) Europe programme cadre : ERC, ITN, FET Open, Marie Curie, Infrastructures de recherche, EIC, NMBP...
- (7) Europe hors programme cadre : Copernicus, ESA, CNES EU, ATTRACT.
- (8) Hors Europe : COFECUB, NASA, STIC AMSud...

Commentaire :

En 2021, l'Université Paris-Saclay a signé 1 316 financements publics, qui ont rapporté 303 M€ (+ 29,3 M€ de l'INRAE qui n'apparaissent pas dans le tableau).

Évolution du nombre de financements publics :

Le nombre de financements publics augmente de 44%, avec une hausse plus importante du nombre de financements nationaux (+ 48%) qu'internationaux (+ 26%). Pour les financements nationaux, la hausse est principalement due à l'augmentation des financements « ANR⁵⁸ hors PIA » (+ 89%).

- 50% des établissements (dont Écoles, UMA et ONR⁵⁹) ont au minimum doublé le nombre de financements « ANR hors PIA » obtenus.
- les financements « PIA autre » ont doublé et les contrats avec les collectivités territoriales ont augmenté de + 129%.

Les financements internationaux ont augmenté de + 26% par rapport à 2020, ils proviennent principalement d'une hausse d'environ 110% du nombre de financements hors programme cadre (UE et non UE).

Évolution des montants des financements publics :

Le montant des financements publics augmente de 25%. Si, les financements publics nationaux contribuent à cette augmentation (+ 38%), le montant des financements publics internationaux diminue de 9%. Le montant global des financements UE du programme cadre a diminué de 21%.

Le montant moyen des enveloppes attribuées par le programme cadre est de 450 k€ en 2021, contre 580 k€ en 2020 (les chiffres UE INRAE sont exclus pour le calcul).

Leviers d'action :

- Accompagner les équipes pour l'identification, le montage et la préparation des contrats européen (pôle Europe - voir objectif II.1.).
- Organiser et faciliter la gestion des contrats de recherche notamment par des processus communs de réalisation et de remontée sur le périmètre global.

Note de lecture : Les données relatives aux indicateurs sur les publications (CPS 11, DOCU 1 et DOCU 2) sont issues du dernier rapport IPERU produit par l'HCERES/OST en juillet 2022. Les chiffres portent sur les années 2017-2019 ou 2018-2020 mais pour les données les plus récentes, elles sont partielles.

INDICATEUR CPS 11 - Indice d'activité dans le top 10% des publications les plus citées

Tableau 13 : Indice d'activité dans le top 10% des publications les plus citées, par discipline, en compte fractionnaire combiné

Discipline	2015-2017	2016-2018	2017-2019 (année incomplète)	Cible
Biologie fondamentale	1,12	1,20	1,16	
Recherche médicale	1,56	1,60	1,65	
Biologie appliquée-écologie	1,60	1,68	1,59	
Chimie	0,89	0,85	0,80	
Physique	1,24	1,26	1,15	
Sciences de la Terre et de l'Univers	1,06	0,99	0,92	
Sciences pour l'ingénieur	1,00	0,92	0,81	
Informatique	1,08	0,88	0,88	
Mathématiques	1,09	1,03	0,91	
Sciences humaines	1,18	1,17	0,59	
Sciences sociales	1,07	0,99	1,00	
Toutes disciplines	1,20	1,20	1,15	1,20

Source : DiBISO, Indicateur produit par l'HCERES – OST d'après les données de la base Web of Science. Rapport IPERU Juillet 2022. Périmètre employeur

Précisions :

- **Compte fractionnaire disciplinaire** : ce type de compte combine le compte entier, ou compte de présence, du point de vue de l'établissement (chaque publication dans laquelle l'adresse de l'établissement apparaît est comptée 1 sans tenir compte du nombre total d'adresses d'affiliation) et le compte fractionnaire du point de vue disciplinaire (la publication est fractionnée au prorata du nombre de disciplines auxquelles est affectée la revue). Le **compte fractionnaire combiné** correspond à un fractionnement sur les deux dimensions (disciplinaire et adresse).
- Les calculs sont effectués en « années lissées », c'est-à-dire en moyenne glissante sur 3 ans (moyenne des publications de 3 années).
- La valeur neutre de l'indice d'activité est 1. Si l'indice d'activité est égal à 1,2 la part des publications de l'établissement dans la classe est 20% supérieure à la moyenne mondiale.

Commentaire :

Cet indicateur reflète l'activité de publication de l'Université se positionnant dans les 10% de publications les plus citées mondialement. De ce fait, il reflète l'objectif de l'Université : produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international et accroître le dynamisme des équipes de recherche.

Par définition, la valeur de l'indice d'activité est 1. Le résultat des années 2017-2019, c'est à dire l'indice d'activité de 1,15, indique que la part des publications de l'établissement dans les critères évoqués précédemment est 15% supérieure à la moyenne mondiale. Il est à noter que cet indicateur est directement corrélé aux critères d'évaluation des organismes de classements internationaux et plus particulièrement du classement ARWU⁶⁰ (Classement de Shanghai).

Leviers d'action :

Optimiser la visibilité en favorisant la publication en accès ouvert, dans la mesure du possible dans des revues ayant une bonne réputation, et respecter la charte de signature de l'Université Paris-Saclay mise en place dès la première année de sa création.

INDICATEUR DOCU 1 : Nombre de publications de l'Université Paris-Saclay et part dans la production scientifique de la France, de l'UE 28 et du monde

Tableau 14 : Nombre de publications de l'Université Paris-Saclay

	Compte de présence						Compte fractionnaire combiné					
	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nb de publications repérées	9 665	10 369	10 124	10 037	10 112	11 461						
Nb de publications utilisées pour le calcul des indicateurs	7 941	8 569	8 443	8 114	8 166	9 765	3 105,3	3 191,7	3 076,8	2 891,9	2 754,5	3 232,7

Source : DiBISO - Indicateur produit par l'HCERES - OST d'après les données de la base Web of Science. Rapport IPERU Juillet 2022. Périmètre employeur

Compte fractionnaire disciplinaire : ce type de compte combine le compte entier, ou compte de présence, du point de vue de l'établissement (chaque publication dans laquelle l'adresse de l'établissement apparaît est comptée 1 sans tenir compte du nombre total d'adresses d'affiliation) et le compte fractionnaire du point de vue disciplinaire (la publication est fractionnée au prorata du nombre de disciplines auxquelles est affectée la revue). Le **compte fractionnaire combiné** correspond à un fractionnement sur les deux dimensions (disciplinaire et adresse).

Tableau 15 : Part des publications de l'Université Paris-Saclay et part dans la production scientifique de la France, de l'UE 28 et du monde

	2015-2017	2016-2018	2017-2019	2018-2020 (année incomplète)
Part française de publications (%)	5,17%	5,14%	5,04%	5,29%
Part européenne de publications (‰)	6,67‰	6,49‰	6,19‰	6,31‰
Part mondiale de publications (‰)	1,56‰	1,47‰	1,36‰	1,35‰

Source : DiBISO - Indicateur produit par l'HCERES - OST d'après les données de la base Web of Science. Rapport IPERU Juillet 2022. Périmètre employeur

Commentaire :

Cet indicateur reflète la volonté de l'Université de produire des connaissances scientifiques au meilleur niveau international et d'accroître le dynamisme des équipes de recherche.

Leviers d'action : maintenir, voire améliorer, le nombre de publications par an et surtout faire respecter la charte de signature UPSaclay comme évoqué dans l'indicateur CPS11.

INDICATEUR DOCU 2 : Indice d'impact observé à 2 ans en référence mondiale

Tableau 16 : Indice d'impact observé à 2 ans

	2014-2016	2015-2017	2016-2018	2017-2019 (année incomplète)	Cible
Indice d'impact observé à 2 ans des publications de Paris-Saclay	1,14	1,14	1,14	1,1	1,2

Source : DiBISO - Indicateur produit par l'HCERES - OST d'après les données de la base Web of Science. Rapport IPERU Juillet 2022. Périmètre employeur.

Précisions :

- **Indice d'impact observé à 2 ans** = nombre moyen de citations par publication de l'établissement en compte fractionnaire combiné (pondéré par discipline et par adresses d'auteurs) / nombre de citations moyen du total des publications mondiales en compte fractionnaire combiné.
- Un indice supérieur à 1 indique une visibilité plus forte que la moyenne mondiale.

- **Compte fractionnaire disciplinaire** : ce type de compte combine le compte entier, ou compte de présence, du point de vue de l'établissement (chaque publication dans laquelle l'adresse de l'établissement apparaît est comptée 1 sans tenir compte du nombre total d'adresses d'affiliation) et le compte fractionnaire du point de vue disciplinaire (la publication est fractionnée au prorata du nombre de disciplines auxquelles est affectée la revue). Le **compte fractionnaire combiné** correspond à un fractionnement sur les deux dimensions (disciplinaire et adresse).

Commentaire :

Cet indicateur concerne l'observation sur deux ans de l'indice d'impact des publications de l'Université par rapport au niveau mondial. Il est produit par l'HCERES - OST. L'indice d'impact est normalisé, il est calculé au niveau de chaque spécialité afin de tenir compte de la structure par spécialité des établissements dans chaque discipline.

Ainsi, arbitrairement, un indice d'impact de 1 indique que l'impact moyen des publications de l'établissement dans une discipline est égal à celui obtenu en moyenne par les publications mondiales dans la discipline. Les résultats 2017-2019 en compte fractionnaire combiné, à savoir un indice d'impact de 1,1, traduisent que le nombre de citations par publication de l'établissement est 10% supérieur à la moyenne mondiale.

Leviers d'action : Optimiser la visibilité en favorisant la publication en accès ouvert, dans la mesure du possible dans des revues ayant une bonne réputation.

OBJECTIF 1.8. : Assurer l'accompagnement au plus près de la communauté de recherche pour faciliter son quotidien

Avancement des actions liées à l'objectif 1.8. :

Actions de l'objectif 1.8.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 1.8.1.	Mettre en place un financement consolidé des plateformes et plateaux techniques.		X	
Action 1.8.2.	Développer un dispositif efficace d'appui aux équipes (fonctions soutien, simplification administrative).		X	
Action 1.8.3.	Poursuivre les efforts de développement des instruments numériques au service de la recherche et de l'administration de la recherche (outils, espaces de travail, systèmes d'information, stockage et moyens de calculs).			X

Commentaires :

1.8.3. Déploiement de 60 salles de coworking et de webvisio, pour les étudiants et les personnels avec une priorité pour le Lumen.

Déménagement des serveurs de l'Université (Filer) par la DSI dans la salle sécurisée électriquement prévue à cet effet.

Achat de ZOOM pour les années 2023/2024 sur un périmètre large (ENS-PS, AgroParisTech, UVSQ, UEVE, Périmètre employeur).

L'annuaire ADONIS est prêt depuis mars 2021 et attend maintenant que les établissements membres communiquent en interne sur l'ouverture des comptes en local.

Connectique réseau DSI avec les nouveaux bâtiments pour assurer recherche et enseignement.

Finalisation du cahier des charges de dématérialisation des postes de travail pour les personnels sur un périmètre large.

Bilan politique objectif 1.8.

L'ensemble de ce qui a été décrit en 2021 reste valable. L'instruction du mésocentre s'est poursuivie, sa création est effective (inauguration le 6 décembre 2022). L'Université a été lauréate au SESAME Île-de-France pour quatre projets. Elle continue par ailleurs la mise en place des projets financés par le CPER et recherche maintenant des financements complémentaires.

OBJECTIF 1.9. : Mettre la production scientifique à disposition de la communauté scientifique et de la société en général, dans une démarche de science ouverte, et développer les approches de science participative

Avancement des actions liées à l'objectif 1.9. :

Actions de l'objectif 1.9.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 1.9.1.	Accompagner les chercheurs dans la gestion, le dépôt et la libre diffusion des publications et des données et établir une politique incitative tenant compte de la discipline.		X	
Action 1.9.2.	Assurer une meilleure diffusion des résultats scientifiques via des modèles de publications en accès ouvert.		X	
Action 1.9.3.	Élaborer une politique d'ouverture et d'archivage des données.		X	
Action 1.9.4.	Soutenir et faciliter les projets de science participative– avec l'appui des bibliothèques, de la Diagonale et des directions concernées.	X		

Bilan politique objectif 1.9.

En 2022, le Comité de pilotage a fait valider par les instances de l'Université une feuille de route détailléeⁱⁱⁱ organisée selon les 8 grand objectifs de l'Europe en matière de science ouverte. Notre démarche reste cohérente avec celle de France Universités et avec celle des universités partenaires d'UDICE⁶¹. Elle s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale et européenne de déploiement d'EOSC⁶², notamment en lien avec le dépôt national de partage des données de la recherche Recherche.Data.Gouv^{iv}.

Action 1.9.1. : Accompagner les chercheurs dans la gestion, le dépôt et la libre diffusion des publications et des données et établir une politique incitative tenant compte de la discipline.

L'offre de service a été formalisée dans le détail et organisée, avec un effort spécifique sur la gestion des données. Cette organisation a été lauréate de l'appel à projets national « Ateliers de la donnée ». L'Université a déjà ouvert et gère un espace institutionnel dans le dépôt Recherche.Data.Gouv.

Les services de la DiBISO⁶³ ont été renforcés conformément au projet Springboard : trois personnes ont été recrutées en CDD pour accompagner les chercheurs de trois domaines (GS Biosphera, GS SIS, SHS). Deux recrutements supplémentaires sont prévus pour renforcer l'expertise dans le domaine juridique et dans le domaine des logiciels de gestion des données.

L'Université continue de participer à la Task Force « Semantic Interoperability » de l'Association EOSC.

Avec la signature récente de la charte COARA^v par l'Université, la réflexion sur une évolution à très court terme de l'évaluation de la recherche est en bonne voie et permettra de lever un obstacle vers une généralisation des pratiques de la science ouverte, qui doit être considérée comme une « pratique normale ».

Après une phase de tests en 2022, la formation des doctorants en matière de science ouverte a été déployée. L'évaluation de cette formation permettra de décider si l'Université peut, dès l'année 2023-2024, exiger la rédaction d'un plan de gestion de données pour une majorité de doctorants.

ⁱⁱⁱ <https://www.universite-paris-saclay.fr/sites/default/files/2022-06/brochure-science-ouverte.pdf>

^{iv} <https://recherche.data.gouv.fr/fr>

^v COalition for Advancing Research Assessment: <https://coara.eu/>

Action 1.9.2. : Assurer une meilleure diffusion des résultats scientifiques via des modèles de publications en accès ouvert.

Le portail HAL de l'Université est opérationnel depuis la fin 2021, et la prise en main de la modération de ce portail par les services de l'Université est en cours de déploiement. Le logiciel BiblioHAL développé par l'Université continue d'évoluer et est désormais utilisé par un nombre croissant d'autres universités. Le baromètre de la science ouverte de l'Université, qui alimente le baromètre national, permet de vérifier que la proportion des publications de l'Université accessibles librement augmente régulièrement et reste largement supérieur à la moyenne nationale : 74% des publications de l'année 2020 sont en accès ouvert en 2022 (65% des publications de l'année 2018 étaient en accès ouvert en 2020).

Action 1.9.3. : Élaborer une politique d'ouverture et d'archivage des données.

L'offre de service concerne les jeux de données « de travail » dans une phase du projet scientifique où ils ne sont pas encore produits, ou pas encore stabilisés, mais doivent être partagés par un petit groupe de chercheurs qui collaborent sur ce projet. La capacité ultérieure de verser de tels jeux de données dans un entrepôt thématique international ou dans le dépôt institutionnel de l'Université lorsque les données seront pleinement validées scientifiquement dépend crucialement de cette phase initiale.

Outre l'équipe d'experts mentionnée précédemment, cette offre s'appuie sur des ressources mutualisées de stockage de ces jeux de données, dans lesquelles les jeux de données sont répertoriés et suivis avec souplesse, mais aussi rigueur en matière de métadonnées. Cette offre comporte aussi une capacité d'accès à ces données par divers moyens de calcul et de traitement, mutualisés au sein du mésocentre de l'Université. Ce mésocentre est maintenant opérationnel et a été inauguré en décembre 2022.

Action 1.9.4. : Soutenir et faciliter les projets de science participative – avec l'appui des bibliothèques, de la Diagonale⁶⁴ et des directions concernées.

L'Université est compétente pour accompagner des projets de science participative. Le projet « Science Avec et Pour la Société », porté par l'Université, a été à nouveau lauréat de l'appel national et a donc été prolongé.

INDICATEUR CPS 12 - Proportion de la production scientifique en accès ouvert

L'Université Paris-Saclay s'est orientée dès sa création, vers un archivage ouvert pluridisciplinaire des publications scientifiques de recherche, publiées ou non, et des thèses de son périmètre en vue d'un stockage propre unifié et d'une diffusion large. Les chiffres des tableaux ci-dessous permettent d'évaluer la proportion des publications en accès ouvert par rapport aux publications globales de l'Université et de tout le territoire national.

Tableau 17 : Pourcentage des publications universitaires d'un établissement déposant dans le dépôt institutionnel d'archives ouvertes (périmètre UPSaclay)

	2018		2019		2020		Cible
	UPSaclay	France	UPSaclay	France	UPSaclay	France	
Ouvert chez l'éditeur seulement	8,3%	12%	7%	14%	9%	16%	
Ouvert sur archives seulement	26%	18%	33%	17%	38%	18%	
Ouvert chez l'éditeur et sur archives	29,3%	24%	29%	25%	28%	28%	
Accès ouvert global	63,6%	54%	69%	56%	75%	62%	80% en 2021

Source : DiBISO

Précisions : Les données à la source du baromètre de la science ouverte de l'Université Paris-Saclay proviennent de Scopus, du Web of Science et de HAL. Les extractions de données ont été principalement réalisées via l'application bibliométrique de l'Université, BiblioLabs, en septembre et octobre 2020. Le périmètre étudié inclut toutes les publications issues des unités de recherche dont l'Université Paris-Saclay est tutelle ou partenaire.

Seules les publications ayant un DOI (Digital Object Identifier) entrent dans le champ de ce baromètre, qui n'est donc pas exhaustif.

Commentaire :

L'ouverture du portail HAL de l'Université et d'un service de dépôt accompagné (BiblioHAL) devrait permettre à ce chiffre d'évoluer sensiblement en 2022. L'accompagnement au dépôt par l'outil BiblioHAL et un ensemble de référents auprès des laboratoires devrait permettre de s'approcher de la cible. *Données 2021 non disponibles au moment de la publication du RAP 2022.*

Leviers d'action :

La mise en place de l'outil de dépôt des publications en archive ouverte de l'Université (BiblioHAL) est le levier d'action déjà mis en place pour atteindre la cible. Les autres actions prévues sont la sensibilisation et la formation à l'utilisation de cet outil auprès des laboratoires : elles sont en cours de mise en place au sein du réseau. Une circonstance nationale facilite également la progression vers la cible, à savoir la mise en place par le CNRS pour ses chercheurs d'une obligation de dépôt sur HAL.

Enfin, les axes 2.3. et 2.4. du projet Springboard travaillent sur la « veille scientifique sur défi » (objectif : mettre la production scientifique à disposition de la communauté scientifique et de la société dans une démarche de science ouverte et développer les approches participatives) et sur « le Soutien pour la mutualisation et valorisation des plateformes » (renforcer la mutualisation des plateformes de recherche, leur accessibilité et la qualité des services qu'elles délivrent).

OBJECTIF 1.10. : Mettre en avant la proposition de la valeur de l'Université UPSaclay pour une politique proactive de transfert des connaissances

Avancement des actions liées à l'objectif 1.10. :

Actions de l'objectif 1.10.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 1.10.1.	Développer des feuilles de route à l'interface entre les priorités SNR et les feuilles de route industrielles par secteur et identifier les compétences pertinentes pour l'expertise à l'appui des politiques publiques.		X	
Action 1.10.2.	Mettre en place auprès des Graduate Schools et de l'EU1CPS un réseau de développeurs capables de mettre en valeur les compétences des laboratoires et d'identifier de potentiels partenaires pour des projets de transfert et d'innovation.		X	
Action 1.10.3.	Renforcer l'appropriation par l'Université des dispositifs locaux et nationaux de soutien à l'innovation, et son articulation avec les instruments et structures existantes : SATT, pôles de compétitivité, incubateurs, IRT, etc.		X	
Action 1.10.4.	Développer une offre de formation continue en matière de connaissances économiques et connaissance du monde de l'entreprise à l'intention de nos enseignants-chercheurs.		X	

Commentaires :

1.10.1. Outre l'équipe d'experts mentionnée précédemment, cette offre s'appuie sur des ressources mutualisées de stockage de ces jeux de données, dans lequel les jeux de données sont répertoriés et suivis avec souplesse, mais aussi rigueur en matière de métadonnées. Cette offre comporte aussi une capacité d'accès à ces données par divers moyens de calcul et de traitement, mutualisés au sein du mésocentre de l'Université. Ce mésocentre est maintenant opérationnel et a été inauguré en décembre 2022.

1.10.2. <https://recherche.data.gouv.fr/fr>

La plupart des GS ont nommé un directeur adjoint en charge des relations extérieures/rerelations entreprises/valo qui travaille en coordination avec la cellule développement des partenariats (PIA IDÉES)

1.10.3. Renouvellement en 2022 de l'équipe de direction d'IncubAlliance, l'incubateur Allègre du campus que préside l'Université. Recrutement d'un nouveau Directeur Général d'IncubAlliance.

Bilan politique objectif 1.10.

L'Université s'est impliquée dans la gouvernance des dispositifs locaux de soutien. Elle participe au conseil d'administration de la SATT Paris-Saclay, de l'IRT⁶⁵ System X, de l'Institut de Transition Energétique Vedecom. Elle assume également la présidence de l'incubateur Allègre du territoire (IncubAlliance). En 2022, un effort important a été consacré à l'évolution d'IncubAlliance, avec l'embauche d'une nouvelle directrice générale, plus en phase avec les besoins du campus et la culture ESR. L'Université est aussi engagée auprès du pôle de compétitivité Systematic (membre du bureau exécutif) et elle a contribué à la préparation du dossier pour la phase 5 du pôle, en montrant en particulier les articulations avec les futurs Pôles Universitaires d'Innovation. La cellule développement des partenariats se met en place avec le recrutement mi 2022 de son responsable. Elle intervient aux bénéfices des Graduate Schools, des Objets Interdisciplinaires et de l'École, principalement sur les projets complexes impliquant plusieurs équipes, selon un modèle qui reste à affiner en 2023, en particulier dans le cadre du projet PIA ASDESR.

OBJECTIF I.11. : Assurer le lien recherche-formation et structurer les forces des Graduate-Schools et institut et de l'EU1CPS

Avancement des actions liées à l'objectif 1.11. :

Actions de l'objectif 1.11	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 1.11.1	Installer la gouvernance des Graduate Schools & Institut et de l'EU1CPS (voir actions 1.2.2 et 1.3.1).			X
Action 1.11.2	Établir un projet académique et scientifique pour chaque Graduate School & Institut.		X	
Action 1.11.3	Assurer le lien entre le premier cycle et les Graduate Schools & Institut et renforcer l'adossement à la recherche pour tous les niveaux.		X	
Action 1.11.4	Continuer à porter le Doctorat comme diplôme phare de l'Université Paris-Saclay en France et à l'international et soutenir les cotutelles.		X	
Action 1.11.5	Mettre en place de nouveaux programmes de formation transversaux.		X	
Action 1.11.6	Développer et enrichir les interactions recherche – formation au sein des partenariats internationaux.	X		

Commentaires :

1.11.5. DU Agir pour le climat, programmes AVERROES, BIOPROBE, ARRC et Quantique

1.11.6. Mise en place d'un Memorandum of Understanding^{vi}.

Le lien recherche-formation à l'international a commencé à se structurer grâce à l'Université européenne EUGLOH :

- Mise en route de formations courtes en virtuel et en présentiel pour les étudiants de tous niveaux (L, M D) sur des sujets adossés à la recherche et aux SDG (Sustainable Development Goals) en particulier ;
- Une plateforme de stage a été développée par le consortium pour promouvoir la mobilité des étudiants dans des laboratoires européens. ;
- Les cotutelles encadrées (au sein du consortium) sont fortement promues ;
- Une conférence de recherche EUGLOH pour doctorants est organisée annuellement.

Tous ces programmes sont communiqués aux correspondants Relations Internationales des Graduate Schools.

^{vi} Novosibirsk State University - Russie (CFVU 24 janvier 2022)
 Université Autonome de Madrid - Espagne (CFVU 24 janvier 2022)
 Indian Institute of Science Bangalore - Inde (CFVU 14 mars 2022)
 National Yang Ming Chiao Tung University - Taiwan (CFVU 18 avril 2022)
 National Institute of Informatics - Japon (CFVU 18 avril 2022)
 Université d'Osaka -Japon (CFVU 30 mai 2022)
 Université de Nagoya - Japon (CFVU 29 septembre 2022)
 Nara Institute of Science & Technology - Japon (CFVU 5 décembre 2022)
 École Supérieure des Sciences et Technologies - Algérie (CFVU 5 décembre 2022)
 Université de Nairobi - Kenya (CFVU 2 novembre 2022) - en cours de signature

Bilan politique objectif 1.11.

Le lien Licence-Master est travaillé au travers d'actions de communication des Graduate Schools à destination du public Licence. Un congrès junior pluridisciplinaire annuel s'est mis en place en 2022 et va se reproduire chaque année. Il permet aux étudiants de L3 et de M1 de présenter des travaux réalisés dans le cadre de stages ou de périodes d'immersion en laboratoire.

JALON 5 : Établissement pour chaque Graduate School de son projet scientifique et académique (2021, 2022, 2023, 2024)

2020	2021	2022	2023	2024
	Atteint	CIBLE	CIBLE	CIBLE

Les Graduate Schools ont terminé en janvier 2022 la première version de leur document « stratégie recherche ». Elles travaillent un bilan d'activité générale (formation, recherche, innovation) pour l'automne 2023, avec l'objectif de faire ce bilan annuellement. Elles feront un bilan d'un premier mandat de fonctionnement au Conseil Académique fin 2023.

JALON 6 : Définition de l'ensemble des indicateurs de suivi pour le projet SFRI (2021, 2022, 2023, 2024)

2020	2021	2022	2023	2024
	En cours de réalisation	CIBLE	CIBLE	CIBLE

La première campagne d'indicateurs, finalisée en septembre 2022, a démontré que la méthodologie devait être revue et pour l'année 2022-2023, les GS seront mises à contribution dès fin janvier 2023.

OBJECTIF I.12. : Accompagner le développement de l'information et de la connaissance en soutien à la formation et à la recherche

Avancement des actions liées à l'objectif 1.12. :

Actions de l'objectif 1.12.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 1.12.1.	Améliorer les conditions d'études et de recherche en déployant une politique de services pour tous les publics dans des lieux largement ouverts et dans des conditions similaires sur l'ensemble des campus (ex. amplitude horaire élargie, aménagement des espaces).		X	
Action 1.12.2.	Développer une offre de service évaluée par une approche orientée usagers.		X	
Action 1.12.3.	Développer les fonds documentaires et des services pour répondre aux engagements de l'Université (DS ⁶⁶ , intégrité scientifique, lien science et société et science ouverte) et aux besoins de la formation et de la recherche.			
Action 1.12.4.	Gérer, diffuser et valoriser la connaissance produite au sein de l'Université en articulation avec son organisation (EU1CPS, Graduate Schools) dans un objectif de mutualisation forte des structures documentaires et conformément aux engagements en matière de science ouverte.		X	

Commentaires :

1.12.1. Le développement de services dans une démarche centrée usagers s'est poursuivie. Au cours de l'année universitaire 2021-2022, la BU⁶⁷ Orsay a élargi ses horaires de 17h à 19h le samedi et la BU Sceaux a consolidé ses ouvertures tardives en semaine jusqu'à 21h45. Les horaires d'ouverture du futur Lumen ont été établis afin d'assurer une offre élargie sur le plateau de Moulon : 8h30 - 22h30 en semaine, 10h - 19h les week-ends. Pour accompagner la formation aux compétences informationnelles, un SPOC⁶⁸ a été déployé : « Sociétés de l'Information et médias numériques ». A l'échelle de toute l'Université, un serious game « Zombiblio » est en cours de déploiement pour accompagner la prise en main des bibliothèques et de leurs services pour les primo-arrivants. La BU Kremlin Bicêtre a vu ses espaces d'accueil et ses salles de travail réaménagés, permettant d'accueillir plus d'étudiants dans un contexte de fréquentation plus fort qu'avant la pandémie. La hausse de fréquentation s'observe sensiblement (+ 25%) dans l'ensemble des BU après la forte baisse de 2020. L'offre de formation au Doctorat fait l'objet d'une structuration à l'échelle de toute l'Université Paris-Saclay accompagnant le développement de la science ouverte au sein de la communauté des doctorants.

1.12.2. En 2021-2022, la mise en place d'une politique de services orientée usagers s'est traduite à travers des projets ciblés : études auprès des publics pour aménager le hall de la BU Orsay, engagement d'une professionnelle des enjeux d'accessibilité et audit des outils numériques déployés au sein de la direction à destination des publics, finalisation du projet de réaménagement de la BU Kremlin-Bicêtre sur la base des besoins utilisateurs, projet avec l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques pour développer de nouveaux services et espaces à la BU Sceaux sur la base des besoins des publics étudiants. Enfin, le plan d'actions 2022/2023 a systématisé une méthodologie à l'échelle de toute la direction sur une offre de services orientée utilisateurs, avec formation pour la majorité des cadres de la direction.

Bilan politique objectif 1.12.

Les compétences informationnelles peuvent être résumées en trois axes :

- Évaluer, décrypter l'information : lutte contre la désinformation ;
- Rechercher, repérer l'information : lutte contre la surcharge informationnelle ;
- Citer, référencer l'information : lutte contre le plagiat.

Trois actions particulières sont mises en œuvre :

- La plus importante se traduit par un cours en ligne à destination des étudiants de L1 à M1. Ce SPOC a été construit avec la direction de l'innovation pédagogique dans le cadre de l'École Universitaire de Premier Cycle et grâce au financement PIA du projet HYCARE. Ce cours en ligne est transdisciplinaire et prend la forme d'un parcours ludique composé de cinq dossiers indépendants. Ces cinq séances de cours peuvent être validées indépendamment avec l'obtention d'un badge. Les cours, qui se déroulent sur la plateforme E-Campus de janvier à avril 2023, sont ouverts sur le périmètre élargi.
- Le deuxième projet est un programme de formation à la carte, en format court, sur inscription. Ce projet concerne le périmètre Paris-Saclay, à destination des étudiants de Master. Le calendrier s'étend de la rentrée à la fin de l'année universitaire. Les séances se déroulent à distance ou en présentiel et sont animées par des formateurs.
- La troisième action, en cours d'élaboration, concerne le périmètre élargi et correspond à un jeu permettant aux primo arrivants de visiter les bibliothèques. Ce jeu de découverte sera déployé sur plusieurs sites. L'objectif est de proposer un outil offrant la possibilité aux étudiants de s'approprier les lieux, en autonomie et de manière active, sans « subir » une visite.

OBJECTIF I.13. : Promouvoir une vie de campus de qualité, sous tous ses aspects

LA TRAJECTOIRE VIE DE CAMPUS ET VIE ÉTUDIANTE

Afin de soutenir les objectifs de réussite étudiante, d'insertion professionnelle et de construction de la citoyenneté, l'Université Paris-Saclay développera les lieux et modalités d'accueil des étudiants tout au long de leurs études (bibliothèques, Learning center). De même, les professionnels de l'information scientifique et technique développeront leur activité au service de la politique de science ouverte de l'Université et de l'accompagnement de la recherche en général.

Élément essentiel du bien-être au travail pour les personnels et de l'expérience de formation pour les étudiants, la qualité de la vie sur l'ensemble des campus de l'Université Paris-Saclay est une préoccupation majeure du contrat. L'ouverture et la mutualisation des associations, des structures culturelles et sportives, des lieux de vie et des différentes activités de soutien à la vie de campus à l'ensemble des communautés étudiantes et personnels à l'échelle de l'Université Paris-Saclay représente une ambition forte du présent contrat. Elle favorisera les initiatives en lien avec les enjeux de développement durable & responsabilité sociale des universités, et de relations arts - culture - sciences - société (voir objectif 3.4.). La vie de campus est également un élément clé de l'internationalisation de l'Université (voir axe 2), et de la mixité entre étudiants français et étudiants internationaux. Elle pourra profiter du déploiement du projet d'Université européenne EUGLOH avec la mise en place d'un campus européen partagé.

Parmi les enjeux de la période contractuelle, la construction d'une gouvernance de la vie de campus ouverte sur les partenaires est un aspect important : l'Université Paris-Saclay doit travailler avec les collectivités, la direction du CROUS⁶⁹, les partenaires locaux et internationaux, etc. pour fédérer les moyens au service de l'établissement d'une cité universitaire sur le campus.

Avancement des actions liées à l'objectif 1.13. :

Actions de l'objectif 1.13.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 1.13.1.	Développer une vie de campus ambitieuse, globale et commune sur les secteurs de développement durable & responsabilité sociale, arts – culture – sciences – société et sport, comme marqueur identitaire de l'Université Paris-Saclay.		X	
Action 1.13.2.	Fédérer l'ensemble des acteurs de santé universitaire pour offrir un accompagnement santé des étudiants homogène et de qualité.		X	
Action 1.13.3.	Actualiser et mettre en œuvre le schéma directeur handicap de l'Université Paris-Saclay.		X	
Action 1.13.4.	Développer les mécanismes d'aide pour les étudiants en situation de précarité.		X	
Action 1.13.5.	Poursuivre les discussions en vue du développement de l'offre de logement et mettre en place de nouveaux partenariats avec des hébergeurs.		X	
Action 1.13.6.	Développer un véritable campus européen.		X	

Commentaires :

1.13.1. Sport :

- Développement du portail sport ouvert à tous les étudiants, quel que soit leur établissement d'inscription avec des inscriptions totalement dématérialisées. Réhabilitation et requalification d'espaces en lieux de pratiques sportives et artistiques à l'Institut pour l'Entrepreneuriat et l'Innovation de Fontenay-aux-Roses et nouvelles

locations sur le pôle 92/94 pour pallier la fermeture du centre sportif universitaire de Châtenay-Malabry. Ouverture des salles intérieures du Complexe Omnisports Universitaire de Moulon avec début des enseignements en septembre 2022 et mise aux normes des aires de lancer et de saut des terrains extérieurs qui étaient déjà utilisées. Ce complexe de 11 000m², plus grand complexe universitaire de France, nous permet de développer l'offre de pratique sportive sur l'Université et d'atteindre un taux de pratique record dans l'établissement.

- Ouverture de l'offre de pratique sur les « temps faibles » avec le printemps du SUAPS⁷⁰ qui propose une extension des activités d'avril à début juillet et une programmation en week-end avec une offre de musculation et un partenariat CROUS « We can sport ».
- Accompagnement des étudiants sur le pôle santé-bien être avec ouverture des 4 salles de musculation 35 heures par semaine, une politique de musculation et une politique des personnels ouvertes à toutes les composantes, établissements composantes, UMA et organismes de recherche.
- Création de l'Association Sportive Universitaire Paris-Saclay (ASUP) qui permet de regrouper des étudiants de différentes composantes sur les compétitions universitaires. Ouverture de pôles de performance sportifs universitaires (PPSU) et accompagnement des étudiants à double projet avec création de critères de Haut Niveau Universitaire (SHNU).

1.13.2. Projet santé Saclay : en juillet 2022, relance du projet par un état des lieux des services de santé au périmètre large et l'étude des besoins avec une équipe projet dédiée (Cheffe de projet et assistante cheffe de projet). Arrêt des campagnes pluri-hebdomadaires itinérantes de dépistage Covid et de vaccination sur les différents campus et différentes composantes universitaires et Écoles fin avril 2022. Poursuite de la distribution d'autotests. Redimensionnement des effectifs du service de santé universitaire pour répondre aux mouvements d'étudiants entre les sites (renfort plateau et conventions Écoles) et amélioration des synergies avec les services transverses afin de faciliter l'accès des étudiants au SSU⁷¹. Activité soutenue du Pôle de prévention santé du SSU au travers d'un programme mensuel de prévention collective (dans les composantes et Écoles) sur les thématiques prioritaires : santé mentale, sexuelle, alimentation, lutte contre les addictions et les risques festifs.

1.13.3. Axe accompagner les élèves et étudiants en situation de handicap

Renforcement du réseau des référents handicap avec le recrutement de correspondants et référents handicap étudiants dans toutes les composantes universitaires, Écoles et UMA. Plusieurs webinaires, participation à la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées 2022 avec implication de la DRHQVT⁷² et de la DVEEC⁷³ et Duo Days Paris Saclay, convention article 1^{er} mentorat, réalisation de vidéos sur la RQTH⁷⁴ pour les étudiants, accompagnement d'étudiants TSA⁷⁵ en visite à Toulouse. Mise en place de 14 robots de télé-présence du MESR, plaquette et renforcement liaison rectorat - Université. Un travail de mise en qualité du processus de production et de suivi des PAEH⁷⁶ (périmètre employeur) avec le SSU est en cours et aboutira à une cartographie qui devrait être finalisée dans le courant du premier semestre 2023. En parallèle, un outil d'aide à la saisie des aménagements (sphinx) a été mis en place pour accélérer la production, la validation et la transmission des PAEH aux étudiants. La rédaction d'un cahier des charges d'un outil partagé (référents Handicap, Service Handicap étudiants, SSU périmètre large) de production PAEH et de leurs suivis. Déploiement de l'outil prévu en 2023. Conventions spécifiques avec NeuroPsy et psy spécialisé diagnostic (réflexion sur un marché public sur ce segment en 2023 pour toute l'Université avec le SSU, la DFR et la DRHQVT). La dotation du MESR a augmenté exceptionnellement cette année ce qui a permis de faire un travail avec les référents des composantes pour recenser les besoins matériels pour les étudiants en situation de handicap et d'augmenter le budget dédié au recrutement des aides humaines (dotation globale de 328k€). Table ronde EUGLOH sur la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap. Évaluation Qualiopi des actions du Service Handicap.

Axe former et sensibiliser les étudiants et personnels.

- Formation des personnels : nouveaux entrants, troubles Dys, DU référent handicap.
- Axe politique RH pour les personnels : Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées 2022 : 3 webinaires en direction des personnels (RQTH, aides État, managers)
- Axe accessibilité numérique et des bâtis :
 - Accessibilité numérique : formation DirMarc⁷⁷, DIP⁷⁸, DSI⁷⁹. e-learning à disposition de tous sur e-campus, lancement des travaux sur le schéma pluriannuel de mise en accessibilité avec identification d'un référent pour chaque direction concernée (en priorité DirMarc, DSI, DIP et DPAM⁸⁰), formation des néo-enseignants.
 - Accessibilité des bâtis : participation aux travaux de l'Ad'AP⁸¹ pour la mise en accessibilité des bâtiments.

- Axe Université et son environnement : convention de la plateforme « Atout Pour Tous » (région Île-de-France), co-pilotage de la Plateforme emploi nationale « Atout Pour Tous ». Réponse à un projet ARS⁸² avec l'EPNAK (Établissement Public National Antoine Kœnigswarter) et association handicap pour la mise en place d'une équipe mobile de NeuroPsy au sein de l'Université (réponse 23), renouvellement convention Article 1^{er} (mentorat), Université d'été de l'association FEDEEH Handinamique, colloque de l'Association Cap vers l'Accès de Tous aux Outils de communications Numériques (CATON).

Pilotage SDH⁸³: des réunions de travail de coordination du SDH avec l'ensemble des acteurs concernés (directions et chargés de missions handicap) se sont tenues. Un comité du SDH sera à créer en 2023 sur le périmètre large, en appui du réseau handicap.

1.13.4. Déploiement de nouveaux dispositifs d'aides : Dispositif de Soutien Social D'urgence, aides Région Île-de-France, aides alimentaires avec des partenariats associatifs spécifiques (restos du cœur, ordre de Malte, CARITAS...). Déploiement progressif de Toutes Mes Aides avec les établissements : 14 000 comptes créés - actions politiques de la Vice-présidente Vie Universitaire - Action de développement à poursuivre en 2023, avec le changement de nom de l'entreprise KLARO. De nombreuses actions de communication ont été réalisées pour faire connaître le dispositif auprès des étudiants (multi canaux et supports + évènementiels : festival d'accueil, WelcomeDays...). Une CESF⁸⁴ a été recrutée en janvier 2022 ; le poste est vacant et un nouveau recrutement sera effectif en janvier 2023. L'arrivée de la CESF a permis d'accompagner plus de 80 étudiants individuellement en complément de l'accompagnement des assistant.es social.es. Un travail de coordinations des CESF des établissements et assistant.es social.es du CROUS est en cours. Sur le champ de la précarité et de la réussite étudiant, l'Université a développé une coordination des dispositifs de tutorat étudiant (vie étudiante) en développant une offre de tutorat rémunérée. L'objectif à terme est d'avoir une plateforme centre de ressources de tutorat pour les tuteurs et tutorés. Le job étudiant se développe avec de nouveaux partenariats en lien avec les DRH des villes de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay.

1.13.5. L'année 2022 a vu la création de la plateforme logement étudiant CASA suite à l'appel à projets services numériques aux étudiants (280k€, périmètre large), développement réalisé avec CentraleSupélec en maîtrise d'œuvre et la DVEEC en maîtrise d'ouvrage, création d'un Comité de Pilotage spécifique avec tous les établissements. Le déploiement de la plateforme est fixé à février 2023. L'Université a contractualisé avec les CROUS de Versailles et de Créteil (renouvellement de la convention cadre en cours) des partenariats spécifiques logement, développement sur le secteur du 94. Mise en place d'une nouvelle convention bailleur privé pour développer le parc de logements aux étudiants sur le secteur de Jouy-en-Josas (proche plateau de Saclay). Le développement de l'opération de recherche de logement avec les collectivités de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay se poursuit également. Sur le dispositif GUPS⁸⁵ : travail collaboratif Écoles, CROUS, EPAPS et Institut Polytechnique de Paris sur la suite du GUPS à la fin de la convention en décembre 2022 (en cours).

1.13.6. Les actions 2021 ont été reconduites et même amplifiées. En particulier, l'engagement des étudiants a été structuré au niveau local (Local Student Board) et européen (International Student Board). UPSaclay a joué un rôle central en recrutant deux doctorantes en mission doctorale 1/6e hors recherche EUGLOH au service de l'action étudiante et de la vie de campus. Enfin, le sommet 2022 de l'Université européenne EUGLOH a été organisé à UPSaclay (juin 2022) contribuant, par la rencontre des acteurs (étudiants, enseignants, personnels non enseignants, entreprises, collectivités), à la constitution d'une dimension européenne du campus. L'Université européenne EUGLOH a lancé un projet pilote sur la carte étudiante européenne dans l'objectif de favoriser l'accès aux services de la vie universitaire (dans un premier temps les bibliothèques et les restaurants) pour l'ensemble des étudiants en mobilité, même en mobilité courte (de quelques jours à quelques semaines).

Bilan politique objectif 1.13.

En sortie de crise sanitaire, nous avons :

- augmenté les horaires d'ouverture de nos bibliothèques et de nos installations sportives ;
- repris le travail sur le projet santé Saclay ;
- lancé le schéma d'accessibilité numérique ;
- développé de nombreux mécanismes d'aide aux étudiants en difficulté financière avec de multiples partenariats ;
- finalisé le premier chantier de la plateforme logement Paris-Saclay.

INDICATEUR CPS 13 – Indicateur de satisfaction des étudiants sur les conditions de travail, d'hébergement, de vie quotidienne et d'animation culturelle

Direction(s) Pilote(s)	Direction de l'Accompagnement du Traitement et de l'Analyse de la donnée (DATA)	Cible
Direction(s) associée(s)	Direction des bibliothèques, de l'information et de la science ouverte (DiBISO) Direction de la formation et de la réussite (DFR) Maison du Doctorat Direction Vie étudiante et Égalité des Chances (DVEEC) Diagonale Médecine préventive étudiante, SUAPS	80%
Indicateur en construction		

INDICATEUR DOCU 3 : Variation des horaires d'ouverture du SCD

Tableau 18 : Ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques (en données brutes et en moyenne pondérée rapportée au public desservi)

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Cible
En données brutes					
Moyenne d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques universitaires et bibliothèques intégrées	62h38	58h22	64h08	67h23	75h
Variation en nombre d'heures par rapport à la référence 2018-2019	/	- 4h16	+ 1h30	+ 4h45	
Variation en % par rapport à la référence 2018-2019	/	- 6,8%	+ 2,4%	+ 7,6%	
En moyenne pondérée rapportée au public desservi					
Ouverture hebdomadaire moyenne des bibliothèques intégrées	64h11	58 h	65h45	68h10	
Variation en nombre d'heures par rapport à la référence 2018-2019	/	- 6h11	+ 1h34	+ 3h59	
Variation en % par rapport à la référence 2018-2019	/	- 9,6%	+ 2,4%	+ 6,2%	
Public desservi	29 433	29 154	29 091	29 910	

Source : DiBISO

Public desservi : SISE⁸⁶, inscriptions principales au 15 janvier - Périmètre employeur, hors IUT.

Précision : indicateur basé sur une semaine d'ouverture type pour permettre la comparaison entre les années.

Commentaire :

La cible de 63h d'ouverture moyenne hebdomadaire, cible pour l'année 2020-2021, a été atteinte au moment voulu. La baisse de l'année 2019-2020 s'explique par les fermetures liées à la pandémie de Covid-19. Les horaires d'ouverture ne cessent depuis d'augmenter et, avec la fermeture du site de Châtenay-Malabry et l'ouverture future du Lumen, les horaires devraient dépasser la barre des 75h d'ouverture hebdomadaire, nouvelle cible à atteindre pour le SCD⁸⁷.

Leviers d'action :

L'ouverture du Lumen permettra une plus grande variation des horaires d'ouverture, auxquels nous pouvons ajouter l'extension des horaires de la BU Orsay et de la BU Sceaux. Certaines BU resteront ouvertes pendant une partie des vacances scolaires de Noël.

INDICATEUR DOCU 4 : Taux de fréquentation moyen sur l'année universitaire septembre-juin sur l'ensemble des bibliothèques ouvertes au public

Cet indicateur permet d'évaluer combien de fois en moyenne un étudiant se rend en bibliothèque pendant l'année universitaire

Tableau 19 : Taux de fréquentation moyen des bibliothèques

	2020-2021	2021-2022
Nombre d'étudiants desservis	42 534	43 422
Nombre d'entrées (septembre-juin)	500 052	546 949
Taux de fréquentation moyen (septembre-juin)	11,8%	12,6%

Source : DiBISO (API Affluence) / DATA (SISE, ADUM) - Périmètre accréditation.

Commentaire :

Le taux de fréquentation sur l'année 2021-2022 remonte par rapport à l'année 2020-2021, année qui ne peut être considérée comme représentative en raison des cours ayant eu lieu en distanciel et des horaires parfois restreints des bibliothèques universitaires.

L'année 2021-2022 a aussi été perturbée par plusieurs facteurs : la fermeture d'une salle à la BU Châtenay-Malabry puis la fermeture de toute cette BU, salles de travail en groupe ne permettant qu'un accès réduit aux étudiants, des conditions sanitaires parfois difficiles (pour maintenir un taux de CO₂ inférieur à la limite recommandée, les fenêtres devaient être ouvertes très régulièrement, entraînant des températures basses dans les BU ; le port du masque en continu a pu être vu comme contraignant, etc.).

Leviers d'action :

L'ouverture du Lumen est prévue pour 2023. Il est aussi prévu l'ouverture d'une nouvelle salle de lecture à la BU Kremlin-Bicêtre et la création de nouveaux espaces à la BU Sceaux. Les horaires élargis dans les 3 BU (Orsay, Kremlin-Bicêtre, Sceaux) et pendant une partie des vacances de Noël devraient augmenter le taux de fréquentation.

INDICATEUR VE 1 : Taux de recours aux aides

Tableau 20 : Taux de recours de l'ASIU et de l'AMII

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Cible
ASIU (Aide Sociale Individuelle de l'Université)				
Nombre de bénéficiaires potentiels	27 479	25 619	29 834*	Meilleure connaissance des dispositifs par les étudiants Augmentation du taux de recours en %
Demandes validées	682	151	104	
Taux de recours	2,5%	0,6%	0,3%	
AMII (Aide Matérielle et Informatique Individuelle)				
Nombre de bénéficiaires potentiels	28 305	26 405	26 605	
Demandes validées	811	931	774	
Taux de recours	2,9%	3,5%	2,9%	

* Attention : depuis l'année universitaire 2021-2022, les doctorants font partie des bénéficiaires potentiels de ces aides.

Source : DVEEC pour le nombre de demandes validées, Apogée et ADUM pour le nombre de bénéficiaires potentiels.

Bénéficiaires potentiels :

- ASIU (Aide Sociale Individuelle de l'Université) :
 - o Périmètre employeur (accréditation pour les doctorants) ;
 - o Tous niveaux de formation ;
 - o Formation initiale ou reprise d'étude auto-financé ;
 - o Moins de 35 ans (année universitaire en cours).
- AMII (Aide Matérielle et Informatique Individuelle) :
 - o Périmètre employeur ;
 - o Tous niveaux de formation. Précision pour les doctorants : les dossiers présentés pour les doctorants sont évalués selon leur niveau de ressources (salaire et/ou bourse inférieur à 20 000€ bruts par an). Les données sur les modes de financement étant difficiles à traiter avec ADUM et quasiment tous les doctorants bénéficiant d'un financement, les doctorants ne sont pas pris en compte parmi les bénéficiaires potentiels de l'AMII ;
 - o Formation initiale ou reprise d'étude auto-financé ;
 - o Pas de critère d'âge.

L'Université Paris-Saclay propose des aides destinées aux étudiants et doctorants inscrits en formation initiale au sein d'une composante universitaire : l'ASIU⁸⁸ et l'AMII⁸⁹.

- L'Aide Sociale Individuelle d'Urgence (ASIU) permet d'apporter une aide financière personnalisée aux étudiants de moins de 35 ans qui rencontrent des difficultés imprévisibles ayant un impact sur leurs études (par exemple une urgence ou une perte d'emploi ou de stage). L'aide est accordée selon la situation sociale rencontrée de l'étudiant. Elle peut porter sur le loyer, les charges courantes ou d'autres frais exceptionnels. L'ASIU s'inscrit dans une politique d'action globale (sociale et pédagogique). Le dispositif est financé par la part de la CVEC⁹⁰ reversée à l'Université. Cette aide est en complément de l'action sociale, mission assurée par le CROUS.
- L'Aide Matérielle et Informatique Individuelle (AMII) est une aide financière de 350€ maximum pour l'achat d'un ordinateur, 150€ pour une tablette et 50€ pour un forfait de connexion internet. Les demandes sont étudiées une fois par mois par la commission AMII de l'Université. Cette aide est attribuée sur critères de ressources.

Commentaire :

Concernant l'ASIU, la baisse du nombre d'aides attribuées s'explique par une diminution des demandes présentées en commission. En effet, le CROUS de l'académie de Versailles, dans le contexte de crise sanitaire, a priorisé les aides attribuées aux étudiants vers les aides CROUS et nettement moins vers l'ASIU.

Pour l'AMII, les demandes d'aide ont augmenté (plus de 30% par rapport à l'année dernière). Cependant, plus de la moitié des dossiers sont peu, mal ou non complétés par les étudiants. Malgré des relances automatiques par email, les dossiers non complets à la fin de l'année universitaire ne sont pas présentés en commission et sont clôturés.

Leviers d'action :

- Amélioration de la diffusion de l'information : une plateforme « Toutes Mes Aides », financée par le projet PIA IDéES, a été déployée le 05/11/21 sur toute l'Université. En décembre 2022, plus de 11 000 étudiants ont créé un compte individuel et plus de 5 aides ont été apportées par utilisateur ;
- Fin 2022, organisation d'une réunion avec le service social du CROUS pour remobiliser les assistantes sociales vers l'aide ASIU ;
- Recrutement d'une CESF pour l'accompagnement des étudiants en difficulté sociale, en complément des assistantes sociales ;
- Recrutement de soutiens étudiants pour relancer les étudiants afin de compléter leurs dossiers ASIU ;
- Mise en place d'une enquête primo-entrants pour interroger et informer les étudiants sur les dispositifs d'aides (+ de 4 000 répondants) ;
- Évaluation de la connaissance des dispositifs et des besoins par des enquêtes.

INDICATEUR VE 2 : Montant des aides attribuées

Tableau 21 : Montant des aides attribuées au titre de l'ASIU et de l'AMII

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Cible
ASIU (Aide Sociale Individuelle de l'Université)	201 780 €	54 602 €	47 506 €	Exécution du budget
<i>dont loyer</i>	118 975 €	31 004 €	24 530 €	
<i>dont charges courantes</i>	81 815 €	18 555 €	21 476 €	
<i>dont autres</i>	990 €	5 043 €	1 500 €	
AMII (Aide Matérielle et Informatique Individuelle)	190 150 €	306 669 €	251 320 €	
<i>dont ordinateur</i>	187 000 €	295 143 €	240 990 €	
<i>dont tablette</i>	3 000 €	10 050 €	8 400 €	
<i>dont forfait</i>	150 €	1 476 €	1 930 €	
Total	391 930 €	361 271 €	298 826 €	

Source : DVEEC.

Commentaire :

La baisse des montants des aides ASIU attribuées s'explique par une diminution des demandes présentées en commission ; le CROUS de l'académie de Versailles ayant priorisé les aides attribuées aux étudiants vers les aides CROUS plutôt que vers l'ASIU dans le contexte de crise sanitaire.

Pour les aides AMII, la diminution des montants des aides attribuées s'explique par une augmentation des dossiers incomplets ou abandonnés ne pouvant pas être présentés en commission.

Leviers d'action :

Recrutement d'un conseiller en économie sociale familiale.

Axe II : Stratégie européenne et internationale de l'Université Paris-Saclay

La stratégie internationale de l'Université Paris-Saclay peut s'appuyer sur plusieurs acquis importants et tirer parti de l'opportunité que représente le démarrage de l'Université européenne EUGLOH, qui offre un terrain d'expérimentation idéal. Le premier objectif du contrat est de doter l'Université Paris-Saclay d'un pilotage efficace de sa politique internationale au périmètre de la nouvelle institution en embrassant les objectifs de toutes les composantes et établissements-composantes et en cohérence avec les organismes de recherche.

Un autre aspect essentiel qui doit être étudié dès le début du contrat consiste à préciser le modèle économique qui permettra de soutenir l'ambition de développement des activités internationales en recherche et formation. La mise en place d'un Pôle Europe, installé en début de contrat, est une pièce majeure de ce dispositif et permettra de créer un réseau des compétences à l'échelle de l'Université Paris-Saclay pour faciliter le dépôt de projets de formation, recherche et innovation par l'ensemble des personnels d'UPSaclay, des établissements-composantes et des Universités membres associées, et bien sur leur réussite.

Afin de former les étudiants à un monde globalisé, l'établissement veillera dans le contrat à sensibiliser et former les personnels enseignants-chercheurs et administratifs à des pratiques d'ouverture à l'interculturalité pour en assurer la mise en œuvre. La toile de fond est un engagement en faveur des valeurs européennes telles qu'elles figurent dans l'article 2 du Traité sur l'Union européenne – dignité humaine, liberté, démocratie, égalité, État de droit, respect des droits de l'homme. La structuration des partenariats internationaux constituera un autre volet de cet effort, de même que les efforts pour continuer à développer la qualité de l'accueil sur les campus.

OBJECTIF II.1. : Installer une gouvernance de la politique internationale à l'échelle de l'Université Paris-Saclay

Avancement des actions liées à l'objectif 2.1. :

Actions de l'objectif 2.1.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 2.1.1.	Piloter et alimenter en continu la réflexion stratégique sur la politique internationale avec les instances pertinentes, en lien avec les formations et laboratoires, les ONR, mais aussi les acteurs extérieurs (MESR, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Délégation aux affaires européennes et internationales, région...).		X	
Action 2.1.2.	Développer des grands partenariats pour la recherche, l'innovation et la formation		X	
Action 2.1.3.	Assurer le développement d'un véritable campus européen, physique et virtuel (voir objectif 1.12.6).		X	
Action 2.1.4.	Promouvoir l'interaction de l'écosystème de Paris-Saclay avec des écosystèmes de partenaires, et notamment les écosystèmes des partenaires de EUGLOH.		X	
Action 2.1.5.	Développer les processus et les outils permettant de faire un état des lieux régulier de l'international à l'échelle UPSaclay, et d'en assurer le suivi et la communication.		X	
Action 2.1.6.	Installer une cellule mutualisée d'appui aux projets européens (« Pôle Europe ») et encourager le dépôt de projets.			X
Action 2.1.7.	Développer le modèle économique pour soutenir les activités à l'international.	X		

Commentaires :

2.1.1. La DRIE travaille avec le Vice-Président Développement économique à l'attractivité du territoire pour des sociétés internationales. L'Université Paris-Saclay est impliquée dans la stratégie relations internationales et européennes des réseaux UDICE, LERU⁹¹, U7+ Alliance et 4EU+ Alliance. Enfin, l'Université travaille régulièrement avec les conseillers du MESR et du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.

2.1.2. L'enquête a montré une hétérogénéité des GS dans leur niveau d'implication pour la construction de leur stratégie internationale. Il a été décidé de prioriser 1) Afrique : une mission a permis de consolider le volet formation et d'élargir à la recherche (travail fait avec le CNRS), 2) Canada : un travail d'approche a été initié et une mission est prévue début 2023. En 2023, la stratégie internationale (se) nourrira de celle initiée au sein de l'Université européenne EUGLOH (portée par UPSaclay).

2.1.4. Dans le cadre du projet EUGLOHRIA, suite à l'état des lieux des outils des écosystèmes au sein de l'alliance, ont été développés d'une part un plan d'action pour la mise en place de réseaux entre les partenaires EUGLOH et les entreprises des écosystèmes, et d'autre part, un rapport de synthèse sur les meilleures pratiques et la promotion de l'innovation au sein de l'Université européenne EUGLOH.

2.1.5. L'outil de datavisualisation d'indicateurs internationaux (projet « Dynamic Mapping » soutenu par l'appel à projets IDÉES) a été mis en place (recrutement fait à la DATA) avec intégration des premières données fournies à l'échelle des 14 (fait pour les accords internationaux grand périmètre) et des données recherche publiques (copublis...) ; collecte en cours pour les données mobilités grand périmètre et les actions recherche structurées à l'international. Un premier pilote de l'outil a été présenté au périmètre à 14. Le retour utilisateur par des référents nommés par les établissements est en cours.

2.1.6. Le Pôle Europe et la Cellule Europe sont en place (chef de pôle recruté). Montée en puissance progressive (procédures) au service des communautés pour le développement de projets de recherche&innovation et d'éducation. Le travail de benchmark à 14 est devenu fluide. Par ailleurs, en vue d'initier un travail de lobbying à la Commission, contact a été pris avec la Représentation française à Bruxelles et un espace à la Maison Irène et Frédéric Joliot-Curie (MIFJC) a été réservé.

2.1.7. En 2022, le travail de recherche de financements extérieurs a été consacré aux financements européens (EUGLOH, MIC⁹²) et Campus France (bourses Eiffel). Ceci a été atteint grâce, notamment, à une amélioration des compétences d'écriture et de suivi de projets européens Erasmus des personnels de la DRIE.

Bilan politique objectif 2.1.

Pilotage et stratégie :

- A l'échelle de l'Université Paris-Saclay : un Comité de Pilotage International unique (CPI) rassemblant Établissements composantes, Universités membres associées et Graduate Schools (les ONR n'y sont pas représentés en tant que tels) est maintenant en place et se réunit tous les mois pour informer sur l'avancement des actions, capter les besoins et mener des réflexions conjointes sur la stratégie et la politique internationale de l'Université.
- Avec les acteurs du territoire : un contact et une démarche de collaboration ont été mis en place avec l'Agglomération en vue de contribuer à attirer des sociétés internationales sur le territoire.
- À l'échelle nationale : nous participons au GT⁹³ Europe de France Université, au GT international d'UDICE et au réseau des Vice-présidents Relations Internationales. Nous sommes également en contact avec la Conseillère diplomatique et le Conseiller pour les Alliances du MESR et nous avons établi un lien étroit avec les acteurs de la Maison Irène et Frédéric Joliot-Curie (ainsi qu'avec la Représentation française à Bruxelles).
- À l'échelle européenne : depuis 2022, nous contribuons aux travaux de réflexion au sein de 4EU+ Alliance et au travail de la LERU. En revanche, nous contribuons peu aux réseaux European University Association (EUA), European Schools for Advanced Engineering Education and Research (CESAER) et European University Foundation (EUF) auxquels pourtant nous appartenons.
- A l'échelle internationale : nous sommes engagés dans le réseau U7+ Alliance mais y avons très peu contribué.

Grands partenariats : En Europe : l'Université européenne EUGLOH et ses actions ont été fortement consolidées. Un volet recherche et innovation a été initié grâce à l'obtention du financement Horizon Europe EUGLOHRIA 2023-26. En ce qui concerne les partenariats non européens, au regard d'une géopolitique changeante (notamment vis à vis de la Chine et de la Russie) un choix de partenaires privilégiés a été initié. Une première priorité porte sur le renforcement des collaborations avec l'Afrique (avec un volet recherche en particulier). Une autre priorité est la collaboration avec le Canada (Québec et Canada anglophone). Une mission est en préparation pour 2023. **Le développement du Campus Européen avec les partenaires EUGLOH** s'est renforcé, notamment avec le recrutement croissant d'étudiants en 2022. Un espace du LUMEN a été financé pour assurer une promotion et une consolidation des activités du campus EUGLOH avec une unité d'espace. Les interactions avec les acteurs économiques se sont intensifiées grâce au recrutement d'une chargée de mission issue de CentraleSupélec. Plusieurs actions ont été développées avec l'investissement de nombreux étudiants.

Etat des lieux RI à UPSaclay : le projet de datavisualisation, « Dynamic Mapping », soutenu par IDÉES a fortement avancé : les données ont été intégrées, le pilote est prêt à être diffusé aux 14 pour un premier retour d'expérience. Son utilisation comme outil de stratégie et de communication sera déployée en 2023.

Stratégie Européenne / Pôle Europe : le Comité Europe fonctionne pleinement avec des procédures et un calendrier établi. La responsable du Pôle a été recrutée. Dans le cadre de la réponse à l'AAP⁹⁴ de l'ANR ASDESR, les premières réflexions sur le modèle économique ont été menées. Avec l'arrivée de la responsable du Pôle, le travail sur le modèle économique sera renforcé et une proposition sera faite en 2023.

INDICATEUR CPS 14 – Nombre de projets européens en coordination soumis

L'Université œuvre à l'augmentation du nombre et des ressources propres associées. Dans ce cadre, elle se doit de suivre les projets coordonnés avec des universités étrangères (et plus particulièrement européennes) qui ont été soumis aux comités d'évaluation internationaux.

Tableau 22 : Nombre de projets européens en coordination soumis et retenus

Programme	2020		2021	
	Projets soumis	Projets retenus	Projets soumis	Projets retenus
Erasmus+	12*	11*	1	1
Horizon Europe	44	17	65	25

* Les projets MIC sont considérés comme des projets en coordination et peuvent contenir plusieurs sous-projets Pays dans le contrat financier avec l'agence Erasmus+. Pour cet indicateur, chaque sous-projet Pays est considéré comme un projet à part entière.

Source : DRIE - Pôle Europe. La collecte des données a eu lieu entre juillet et novembre 2022. L'année de référence est celle de l'AAP.

Périmètre : données disponibles pour 11 membres sur les 14 (hors CEA, Inserm, ONERA).

Commentaire :

Le nombre de projets soumis en coordination dans le cadre du programme Horizon Europe est passé de 44 en 2020 à 65 en 2021 (+ 21 projets) tandis que le nombre de projets lauréats est passé de 17 en 2020 à 25 en 2021 (+ 8 projets).

En ce qui concerne les projets Erasmus+, un seul projet en coordination, l'Erasmus-Mundus Quarmen, a été déposé, projet qui a été retenu. La différence par rapport à 2020 s'explique par le fait qu'il n'y a pas eu d'appel à projets MIC en 2021.

Leviers d'action :

Mise en place et structuration du Pôle Europe, pôle transverse à la DRIE et à la DiReV. L'équipe du Pôle Europe est en cours de stabilisation avec l'arrivée de la responsable du Pôle en novembre 2022 et le recrutement de trois chargées d'Affaires Europe (CAE) depuis juin 2022. Le renfort de l'équipe, prévu sur financement ASDESR, permettra au Pôle Europe de monter en puissance dans ses activités de veille, de prospection et d'accompagnement au montage de projets européens. Cela permettra aussi de relancer la dynamique d'animation des GT Erasmus+ et Horizon Europe, de périmètre à 7 et à 14. Ces GT ont pour objectif de favoriser la création de synergies entre les services des relations internationales et les CAE des différents établissements dans la diffusion d'information, l'organisation de sessions de formation et l'accompagnement des chercheurs et enseignants-chercheurs à la participation aux projets européens.

OBJECTIF II.2. : Former à l'international et aux valeurs européennes, amplifier l'offre de formation pour les internationaux et l'offre de soutien à la mobilité

Avancement des actions liées à l'objectif 2.2. :

Actions de l'objectif 2.2.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 2.2.1.	Soutenir la mobilité entrante / sortante des étudiants et personnels (complément du point mentionné en objectif 1.1.) et le développement d'outils au service de la mobilité distancielle.		X	
Action 2.2.2.	Accélérer le déploiement de l'Université européenne EUGLOH.		X	
Action 2.2.3.	Augmenter le nombre de formations diplômantes en ligne (en français ou en anglais) à destination d'étudiants internationaux.	X		
Action 2.2.4.	Définir une politique en matière de formations débouchant sur des double-diplômes ou des diplômes conjoints, formations et campus délocalisés hors Europe, formations hybrides (mi local – mi international) et de campus inshoring.		X	
Action 2.2.5.	Proposer un modèle économique pour l'ensemble de ces formations dédiées à l'international.	X		

Commentaires :

2.2.1. Le plan de mobilité sortante (incluant les bourses Idex) a permis de retrouver un niveau de mobilités équivalent à celui d'avant Covid (2019). Le plan de mobilité entrante (incluant les bourses Idex et l'installation de Masters en anglais) a permis de maintenir le niveau de mobilités entrantes malgré le Covid. À noter que cette mobilité est devenue plus sélective car liée à des accords de mobilité encadrée croissants (Erasmus MIC en particulier). Une baisse substantielle est observée en Licence qu'il faudra analyser et potentiellement améliorer grâce à une augmentation de l'offre de cours/parcours de Licence en anglais. Les mobilités entrantes et sortantes virtuelles se sont fortement accrues grâce à EUGLOH (les indicateurs sont en cours d'analyse). Le déploiement des outils numériques au service des relations internationales et de la pédagogie distancielle se développe : équipement de salles dans les composantes et Écoles, contribution à l'équipement du Learning center de l'Université Paris-Saclay ouvrant des possibilités à venir d'enseignements et d'événements distanciels pour l'international et l'Europe (dont EUGLOH).

2.2.2. L'obtention du financement européen pour la seconde phase de EUGLOH est un point majeur qui confirme l'ancrage de l'Université Paris-Saclay dans la dimension des alliances européennes. Cette nouvelle phase, d'une durée de 4 ans (reconductible pour 2 années supplémentaires) rassemblera neuf universités à compter du 1^{er} janvier 2023. À noter que UPSaclay reste coordinateur de l'alliance. Une nouvelle secrétaire générale a été recruté (en vue d'améliorer la coordination de tous les managers) et les chargés de mission des sept Établissements composantes et Universités membres associées ont été reconduits (en vue d'amplifier le déploiement de l'alliance dans toutes les formations, GS et aussi collaborations de recherche). Le développement du volet numérique (carte étudiante européenne) est une étape clé (un chef de projet numérique EUGLOH devrait être recruté rapidement sur fonds ANR). Le recrutement de deux doctorants avec missions doctorales a permis de consolider l'engagement étudiant dans le « Local Student Board ». À noter que EUGLOH a permis d'augmenter très significativement non seulement la mobilité entrante/sortante des étudiants mais aussi celle des personnels notamment administratifs (chiffres en cours d'analyse chez tous les partenaires jusqu'à mars 2023).

2.2.4. Les Masters multi-diplômants déjà existants fonctionnent avec succès. Le Master de pharmacie et le Master Erasmus Mundus sur le quantique (QUANTUM) ont débuté cette année avec un recrutement à sélection élevée. Ces Masters complètent l'offre de Masters en anglais. Ainsi, la création de nouveaux Masters internationaux n'est plus une priorité pour 2023. En revanche, la création d'une (ou plusieurs) Licence(s) en anglais permettrait d'attirer des étudiants des pays anglophones et ainsi de proposer une réciprocité des échanges permettant d'augmenter le nombre de places pour l'accueil des étudiants de l'Université Paris-Saclay.

Bilan politique objectif 2.2.

La mobilité sortante « physique » des étudiants a retrouvé son niveau d'avant crise, malgré l'impact du Brexit (le Royaume-Uni était la 1^{ère} destination en Europe) et l'interruption des mobilités vers d'autres pays (Chine, Russie...). Grâce à EUGLOH, la mobilité sortante « virtuelle » des étudiants s'est fortement accrue.

La mobilité entrante « physique » des étudiants internationaux a été maintenue avec une augmentation de la mobilité dite « encadrée » (financé par Erasmus MIC, avec sélection par des enseignants-chercheurs sur critères d'excellence et de thématiques, et nourrissant la stratégie partenariale). Dans le cadre de l'Université européenne EUGLOH, de nombreux étudiants européens des partenaires (en cours de quantification) ont participé à des formations courtes mises en place par ou avec des enseignants-chercheurs de l'Université Paris-Saclay (vitrine sur les formations de l'Université).

La mobilité de personnels (notamment administratifs) s'est développée très fortement, grâce à EUGLOH et aux partenariats Erasmus MIC.

Le développement de EUGLOH s'est accéléré grâce au recrutement d'une nouvelle secrétaire générale et au travail interne du directeur adjoint (qui sera remplacé par un Institutional Manager) et des chargés de mission académiques. Par ailleurs, deux doctorants en missions doctorales ont permis de renforcer la participation des étudiants dans le déploiement et les activités de l'Alliance. Au regard de l'impact des crises successives, d'une géopolitique changeante, le déploiement de l'Alliance et de ses actions est la première priorité. En revanche, le déploiement de campus délocalisés ou « in-shoring » n'en est plus une du fait de moyens et ressources humaines limités (et

non financés par l'Europe) mais aussi d'une problématique croissante d'ingérence étrangère (travail prévu en 2023).

La stratégie de développement de formations en anglais a été un succès au niveau Master. Pour 2023, la priorité sera de proposer le déploiement d'au moins une Licence scientifique en anglais en vue d'attirer des étudiants de pays anglo-saxons (à schéma L-D sans Master) et de permettre une réciprocity des échanges d'étudiants ouvrant ainsi des places de mobilité dans des universités de langue anglaise fortement demandées par les étudiants de l'Université Paris-Saclay (et EUGLOH).

Le modèle économique porte essentiellement (et avec succès) sur l'obtention de financements européens Erasmus.

INDICATEUR CPS 15 - Nombre d'étudiants internationaux et nombre de nationalités représentées (mobilité entrante)

Le nombre d'étudiants internationaux et le nombre de nationalités présentes dans une université sont directement corrélés à son attractivité. Cet indicateur permet donc d'évaluer les améliorations réalisées pour assurer une augmentation de l'attractivité internationale auprès des étudiants étrangers. Ces améliorations concernent principalement la diversité et la solidité de l'offre de formation et la vie de campus offertes aux étudiants étrangers. Dans ce cadre, la cible fixée est une augmentation de 15% du nombre d'étudiants internationaux.

Tableau 23 : Nombre et part d'étudiants internationaux, nombre de nationalités

Etudiants internationaux et nationalités représentées	2020-2021					2021-2022					Cible fin de contrat
	Niveau Licence	Niveau Master (1)	dont Masters UPSaclay (2)	Niveau Doctorat (3)	Total	Niveau Licence	Niveau Master (1)	dont Masters UPSaclay (2)	Niveau Doctorat (3)	Total	
Nombre total d'inscrits	20 497	17 812	11 270	3 967	42 276	20 947	18 114	11 166	4 163	43 224	
Nombre d'étudiants internationaux	2 448	4 386	3 741	1 605	8 439	2 709	4 526	3 811	1 638	8 873	+ 15%
<i>dont titulaires d'un titre étranger équivalent au bac</i>	1 273	3 482	3 111	1 588	6 343	1 331	3 459	3 058	6 408	6 408	
% d'étudiants internationaux	11,9%	24,6%	33,2%	40,5%	20,0%	12,9%	25,0%	34,1%	39,3%	20,5%	
<i>% d'étudiants internationaux titulaires d'un titre étranger équivalent au bac</i>	6,2%	19,5%	27,6%	40%	15%	6,4%	19,1%	27,4%	38,9%	14,8%	
Nombre de nationalités représentées	/	/	/	/	151	/	/	/	/	142	

Source : SISE, périmètre accréditation, inscriptions principales au 15 janvier de l'année N/N+1.

Précisions :

- (1) Le niveau Master inclut les diplômes de Master mais aussi les diplômes conférant un niveau Master (diplômes d'ingénieur, diplômes de pharmacie, médecine...).
- (2) Uniquement les diplômes de Master, hors Masters enseignement.
- (3) La source SISE utilisée ne donne pas une vision complète des inscrits en Doctorat car les doctorants inscrits après le 15 janvier ne sont pas comptabilisés.

Commentaire :

Sur le périmètre accréditation, la part d'étudiants internationaux est de 20,5% en 2021-2022 et varie selon le niveau d'études : 13% au niveau Licence, 25% au niveau Master (34% pour les Masters UPSaclay) et 39% au niveau Doctorat. Une comparaison est possible avec les données nationales pour l'année universitaire 2020-2021^{vii} : si, aux niveaux Licence et Doctorat, la part d'étudiants internationaux est identique à la moyenne nationale (respectivement 12% et 40%), elle est

^{vii} https://ressources.campusfrance.org/publications/chiffres_cles/fr/chiffres_cles_2022_fr.pdf Campus France, 2022, « Chiffres clés. La mobilité étudiante dans le monde ».

supérieure au niveau Master (25% d'étudiants internationaux à l'Université Paris-Saclay contre 17% au niveau national).

Leviers d'actions : pour augmenter la part d'étudiants internationaux dans les formations :

- programme de bourses d'excellence entrantes (IDEX), Erasmus+ MIC, bourses Eiffel ;
- stratégie de partenariats stratégiques (hors Europe) à consolider ;
- mise en place d'une stratégie de communication et de promotion de l'offre de formation ;
- amélioration continue de l'accueil des étudiants internationaux, prolongement des actions engagées dans le cadre de l'appel à projets « Bienvenue en France » ;
- mise en place de l'Université européenne EUGLOH, qui propose des pratiques innovantes de mobilité qui pourraient être étendues à d'autres types de partenariats hors Europe ;
- augmentation de l'offre de formation en anglais (notamment au niveau Licence) et du nombre de parcours en anglais (en particulier via l'accompagnement des enseignants par l'Academic Writing Center).
- augmentation du nombre de formations en partenariat international (dont Erasmus Mundus et diplômes délocalisés) ;

INDICATEUR RI 1 : Aide financière à la mobilité sortante des étudiants

Comme cela a été évoqué précédemment, la mobilité sortante devient une nécessité dans le cursus d'un étudiant aujourd'hui. L'université de tutelle se doit alors de s'assurer que le séjour de l'étudiant à l'étranger se passe dans les meilleures conditions possibles. Ainsi, l'étudiant en mobilité sortante peut bénéficier des aides de divers programmes dédiés à cet effet ainsi que de l'Université Paris-Saclay.

Tableau 24 : Montant des aides à la mobilité sortante des étudiants de niveaux L et M

Bailleur	Montants 2019-2020	Montants 2020-2021	Montants 2021-2022
Mobilités intra-européennes : Erasmus+ KA103 (2)	636 288€	492 516€	314 960€
Mobilités extra-européennes : Erasmus+ KA107 (3)	0€	5 725€	5 725€
MESR	136 000€	136 000€	134 400€
CRIF	164 700€	164 700€	164 700€
UPSaclay – Bourses IDEX	480 000€	271 000€	480 000€
UPSaclay – Bourses Bonus International et Bonus Coopération (BI BC)	50 000€	50 000€	50 000€
EUGLOH (budget 2019-2020 alloué pour 3 ans) (4)	0€	230 210€	230 210€
Pour un total de (1)	1 466 988€	1 350 151€	1 379 995€

Source : DRIE, Périmètre accréditation

Précisions :

- (1) La différence entre les montants renseignés dans le tableau et les sommes des subventions Erasmus + déclinées ci-dessous est liée à la mobilité de personnel qui n'est pas comptabilisée dans le tableau car l'indicateur ne concerne que les bourses étudiantes.
- (2) Subvention Erasmus+ KA103 (mobilités intra-européennes, devenu KA131 depuis 2021-2022) :
 - Subvention 2019-2020 : 745 562€ dont 98 600€ de soutien organisationnel (SO) : à utiliser pour mettre en œuvre la mobilité, par exemple en recrutant du personnel dédié
 - Subvention 2020-2021 : 599 166€ dont 87 800€ de SO
 - Subvention 2021-2022 : 386 030€ dont 55 410€ de SO
- (3) Subvention Erasmus+ KA107 MIC (mobilité extra-européennes, devenu KA171 depuis 2021-2022) :
 - Subvention 2019-2020 : 40 000€ dont 5 250€ de soutien organisationnel (SO) : à utiliser pour mettre en œuvre la mobilité
 - Subvention 2020-2021 : 1 735 310€ dont 195 650€ de SO
- (4) La subvention EUGLOH obtenue en 2019 inclut un montant global de 460 420€ pour la mobilité des étudiants de Paris-Saclay (sur 3 ans). En raison de la crise sanitaire aucun budget n'a été engagé pour 2019-2020, le montant total étant distribué entre 2020-2021 et 2021-2022. Le montant global du projet est de 5 000 000€ pour les 5 partenaires, dont 2 303 100€ pour la mobilité des étudiants des 5 partenaires.

Commentaire :

Les montants indiqués dans le tableau correspondent aux montants attribués à l'Université Paris-Saclay en début de convention (fonds levés) et ne correspondent pas aux fonds dépensés, surtout en période de crise sanitaire qui a eu un fort impact sur la mobilité européenne et internationale.

Parallèlement, l'équipe de la DRIE s'est formée pour monter en compétences sur les dépôts de projets Erasmus+, ce qui explique l'augmentation des montants obtenu (notamment sur le projet Erasmus+ MIC). Comme indiqué l'année dernière, l'objectif était d'inclure davantage de bourses pour les étudiants sortants, ce qui a été le cas pour le dépôt 2022 (mobilités à venir à partir de l'année 2023-2024).

La reprise des mobilités a permis de revenir à 150 bourses sortantes.

Les financements EUGLOH apportent de nombreuses possibilités pour la mobilité sortante, en particulier pour des mobilités courte et / ou hybrides qui commencent seulement à être exploitées à partir de 2022-2023 par l'action mobilité du nouveau programme Erasmus+ (KA131 et KA171).

Leviers d'action :

- Promouvoir la mobilité étudiante sortante pour avoir des meilleures performances qui se traduiront au niveau du programme Erasmus+ KA131 (mobilité en Europe) par une augmentation de la subvention ;
- Augmenter notre participation aux projets Erasmus+ MIC et inclure davantage de bourses pour les étudiants sortants ;
- Promouvoir la mobilité EUGLOH, en bonne articulation et complémentarité avec les autres financements « classiques » Erasmus+.

OBJECTIF II.3. : Améliorer l'attractivité de l'Université : visibilité et accueil

Avancement des actions liées à l'objectif 2.3. :

Actions de l'objectif 2.3.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 2.3.1.	Améliorer l'accueil physique sur l'ensemble de nos sites.		X	
Action 2.3.2.	Développer les services numériques d'accueil et d'inscription.		X	
Action 2.3.3.	Développer l'apprentissage par les étudiants non francophones du Français Langue Etrangère (FLE).	X		
Action 2.3.4.	Développer les compétences des personnels en interculturalité.		X	

Commentaires :

2.3.1. Le recrutement via IDÉES d'un personnel consacré à l'accueil des doctorants et chercheurs et au traitement des problèmes liés notamment aux titres de séjour a permis de monter en qualité sur la réactivité et l'accueil de ces publics. Le Pôle a aussi su s'adapter aux situations de crise (ex : arrivée des afghans, des ukrainiens). Pour 2023, il est prévu de mettre en œuvre le projet IDÉES avec la coordination des offres de services (et suivi centralisé de la qualité) et la proposition d'un parcours d'accueil pour les internationaux.

2.3.2. Le projet Springboard SI formation est poursuivi autour des trois axes : « visibilité et attractivité de l'offre de formation », « soutien et services numériques aux étudiants » et « internationalisation des étudiants ». Un urbaniste a été recruté.

Bilan politique objectif 2.3.

En ce qui concerne l'accueil des étudiants primo-arrivants et des chercheurs invités internationaux, les informations et l'accompagnement proposés sont disponibles sur le site : <https://www.universite-paris-saclay.fr/campus-life/accueil-des-publics-internationaux>.

Le Buddy programme se poursuit avec beaucoup de succès. Un accompagnement spécifique des parrains a été mise en place et, pour l'année 2021-2022, près de 700 étudiants primo-arrivants ont pu être encadrés par 470 tuteurs. Rappelons également que le GATE⁹⁵ permet, via une plate-forme numérique et physique, de rassembler les différentes structures nécessaires aux démarches administratives et à l'installation des étudiants et chercheurs internationaux. En 2021-2022, plus de

1 100 personnes (70% d'étudiants, 17% de doctorants et 10% de chercheurs) ont bénéficié de ces services. L'accueil étudiant est également travaillé au sein de l'Université EUGLOH et ainsi, un séminaire de 3 jours réunissant des enseignants et étudiants a été organisé à Szeged en avril 2022.

Concernant l'enseignement du FLE⁹⁶, un état des lieux des différentes actions proposées par les composantes et établissements composantes a été réalisé. Une réflexion pour structurer cette thématique à l'échelle de l'Université est en cours. Pour la première année, a été organisé par les étudiants en juin 2022, l'animation de la Soirée Internationale FLE et l'équipe enseignante du DU de FLE de l'UFR Sciences.

Concernant l'interculturalité, il est proposé à l'ensemble des personnels de l'Université trois types d'évènements : les International Engagement Webinars, les Master Classes et les Ateliers de Découverte. Pour l'IEW (Institute for Excellence in Writing), il s'agit de renforcer l'ouverture à l'international par des conférences suivies de discussions avec le public, voire de séquences de réflexion en petits groupes de travail. Trois webinaires ont pu être proposés rassemblant près d'une centaine de participants au total. Les Masters Classes, dans une approche pragmatique et pédagogique adaptée, présentent des sujets d'intérêt en une demi-journée à une journée. Il peut s'agir de séances interactives ou d'exposés suivis d'exercices pratiques d'application. Cette année, le sujet choisi concernait l'intercompréhension entre langues apparentées. Enfin, les ateliers de découverte consistent à proposer de nouvelles thématiques dans un format court afin d'identifier s'il est pertinent d'aller plus loin en fonction de l'intérêt suscité. Plusieurs ateliers sont proposés en parallèle, de préférence en présentiel. Deux éditions ont pu être proposées sur la période. Notons également que, pour encourager les mobilités étudiantes entre universités partenaires d'EUGLOH, une séance de formation interculturelle en ligne, organisée à l'attention des enseignants de langue et des étudiants tuteurs a été conçue et animée en septembre 2022. Enfin, souhaitant renforcer l'équipe de formation à l'interculturalité, deux enseignantes d'anglais ont pu être formées par Sieta France sur la période.

JALON 7 : Mise en place d'une plateforme pour l'accueil international (2022)

Afin d'optimiser l'accompagnement des étudiants étrangers et l'attractivité de l'Université Paris-Saclay, le GATE a été mis en place dès la création de notre Université. Ce guichet est un lieu unique et une offre globale et gratuite de services pour accompagner les étudiants étrangers dans leur démarches administratives d'installation.

2020	2021	2022	2023	2024
		CIBLE		

Le Pôle Accueil international de l'Université s'est structuré et a mis en place un portail d'accueil pour les internationaux^{viii} reposant sur deux outils fondamentaux :

- La plateforme GATE pour la prise de rendez-vous et l'accueil physique, copilotée avec la sous-préfecture de Palaiseau, Science Accueil et l'Institut Polytechnique de Paris ;
- L'application développée par l'Université Paris-Saclay, « E-International support^{ix} » qui propose, en fonction des publics et des situations, des listes de démarches et des informations individualisées.

Il est envisagé, pour 2023, un rapprochement plus étroit de cette plateforme avec la plateforme UNIF (Université Numérique Île-de-France) mise en place par la Région Île-de-France pour les universités franciliennes (sur la base de l'application UPSaclay).

^{viii} <https://www.universite-paris-saclay.fr/en/campus-life/international-welcome-desk>

^{ix} <https://internationalsupport.universite-paris-saclay.fr/>

INDICATEUR CPS 16 - Nombre de personnels bénéficiant d'une formation ou mobilité (physique et virtuelle) européenne ou internationale

L'Université Paris-Saclay souhaite également offrir à ses personnels des opportunités de séjours professionnels à l'étranger afin de leur permettre des montées en compétences. La cible est une augmentation de 100% de ce type de séjour d'ici la fin du contrat.

Tableau 25 : Personnels bénéficiant d'une formation ou d'une mobilité européenne ou internationale

Type de mobilité	2018-2019	2019-2020	2020-2021		2021-2022	
	Mobilité Physique	Mobilité Physique	Mobilité Physique	Mobilité virtuelle	Mobilité Physique	Mobilité virtuelle
Mobilité du personnel en Europe	13	4	2	146	82	104
Mobilité du personnel hors Europe (Erasmus+ MIC)	43	29	2	0	24	0
Nombre de personnes ayant suivi une formation en lien avec l'Europe ou l'international (ateliers sur l'interculturalité, internationalisation des formations...)	56	33	58	482	114	184

Source : DRIE ; en appui SFM pour les missions ; Pôle Formation DRH pour Formations at home. Périmètre employeur.

Précision : l'apparition de la mobilité virtuelle en 2020-2021 a été impulsée par EUGLOH (notamment en période de crise sanitaire liée au Covid-19) et par la nouvelle programmation Erasmus+ 21-27.

Commentaire :

Depuis la fin de l'année 2021, l'amélioration des conditions sanitaires en Europe et dans le monde a permis de reprendre les mobilités physiques, avec une nette augmentation en Europe, notamment au travers de l'Université européenne EUGLOH. Les chiffres des mobilités hors-Europe sont basés essentiellement sur la période du second semestre 2021-2022, c'est pourquoi ils restent en deçà des chiffres antérieurs au Covid-19, mais la tendance est à l'augmentation.

Le développement de la mobilité du personnel est une priorité de l'Université qui s'est traduite par le recrutement d'un agent en charge du développement de ces actions. Un plan d'action a également été mis en place avec le pôle formation de la Direction des Ressources Humaines afin de proposer un accompagnement à l'ensemble des agents de l'Université (construction du projet de mobilité, accompagnement dans les procédures, reconnaissance des mobilités).

Leviers d'action :

Pour les mobilités physiques et virtuelles :

- Appui sur l'Université européenne EUGLOH afin d'étendre l'offre de formation à destination du personnel.
- Travail conjoint entre la DRIE et le DRHQVT sur la valorisation et la reconnaissance de la mobilité dans le parcours professionnel des personnels.
- Communication renforcée et sensibilisation à destination des publics concernés et des responsables de service.

Axe III : UPSaclay comme acteur académique, territorial, socio-économique et sociétal

La création de l'Université Paris-Saclay comme établissement expérimental fournit une occasion privilégiée de redéfinir les relations qu'elle souhaite entretenir avec ses partenaires non-universitaires. La mission d'une université de recherche intensive au service de la société suppose en effet des interactions structurées avec chacun de ses partenaires : elle souhaite exposer dans cet axe sa vision

du rôle renouvelé d'UPSaclay comme un des acteurs de la production, de la transmission et de la diffusion du savoir, qui travaille avec d'autres acteurs au service d'objectifs partagés nationalement.

1. En direction des organismes nationaux de recherche : parties prenantes essentielles de l'Université Paris-Saclay, présents dans la gouvernance, les ONR sont impliqués dans l'ensemble des objectifs du contrat, de manière plus ou moins approfondie selon les sujets. Les efforts porteront notamment sur la structuration d'une approche commune des objectifs et moyens en soutien à la recherche du site.
2. En direction des acteurs publics : l'Université Paris-Saclay présente la particularité d'une implantation territoriale étendue en Île-de-France, avec plusieurs campus. Cette configuration multiplie les interlocuteurs publics pertinents pour l'Université et rend d'autant plus nécessaire la définition d'une approche cohérente de l'interface avec les acteurs des politiques publiques.
3. En direction des partenaires socio-économiques et de la société civile : l'Université Paris-Saclay veut jouer pleinement son rôle dans le développement local et national. Pour contribuer à la diffusion des savoirs, elle veut développer une approche proactive et être capable non seulement de répondre aux sollicitations de ses partenaires, mais également de mettre en valeur, elle-même, les compétences susceptibles d'intéresser entreprises, associations, ONG, etc.
4. En matière de dialogue sciences / société, l'Université Paris-Saclay se donne trois axes identitaires majeurs : la participation aux enjeux de développement soutenable (objectif 3.5), le développement des actions de promotion des relations arts - culture - sciences - société et la science ouverte (voir aussi objectif 1.8).
5. En tant qu'acteur du développement soutenable et de la responsabilité sociétale : les enjeux du développement soutenable, depuis la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, la protection des ressources, jusqu'à la compréhension de leurs moteurs comportementaux et de leurs conséquences sociales, sont au cœur des préoccupations de l'Université Paris-Saclay à la fois par ses thèmes de recherche et de formation, et par ses pratiques en tant qu'institution.

OBJECTIF III.1. : Approfondir l'articulation avec les ONR et l'AP-HP⁹⁷

Avancement des actions liées à l'objectif 3.1. :

Actions de l'objectif 3.1.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 3.1.1.	Coordonner la politique de mise en place et de soutien aux infrastructures de recherche.		X	
Action 3.1.2.	Poursuivre le travail entamé pour permettre d'approcher conjointement les entreprises sur des domaines d'innovation et pour soutenir la création d'entreprises sur le site.		X	
Action 3.1.3.	Adopter des règles de partage de la PI et mettre en place systématiquement le mandataire unique		X	
Action 3.1.4.	Participer à la conférence RH pour une politique partagée et active sur les postes liés à la recherche		X	
Action 3.1.5.	Valoriser les outils RH existants et à venir pour renforcer la participation des chercheurs à la formation.		X	
Action 3.1.6.	Construire des programmes doctoraux communs (formation des doctorants) et renforcer la mise en commun des contrats doctoraux.		X	
Action 3.1.7.	Travailler conjointement à la construction de la politique internationale du site, et renforcer la synergie projets (exemple de l'Université européenne EUGLOH) et des outils, notamment à l'occasion de la création du Pôle Europe		X	

Commentaires :

3.1.6. La mise en place des programmes doctoraux est faite. Ces programmes comprennent à la fois des opportunités de financement et les modalités de sélection et de recrutement associées, mais aussi les mesures d'accompagnement des doctorants pendant leur thèse et l'offre de formation. Si l'harmonisation des modalités de recrutement est effective, en revanche, la mise en commun des contrats doctoraux dans ces programmes a assez peu progressé.

3.1.7. Le Comité de Pilotage International (CPI) fusionné (avec les RI des GS) est un des lieux de la construction de la politique internationale. Les ONR sont consultés de façon bilatérale (ex : un travail avec la Direction Europe de la recherche et coopération internationale (Derci) du CNRS a été initié sur Afrique et Canada). Cette approche n'est néanmoins pas encore effective. Le Comité Europe fonctionne maintenant parfaitement au grand périmètre. La mise en place d'outils numériques est à l'étude.

Bilan politique objectif 3.1.

Les modalités d'interaction avec les ONR évoquées en 2021 se sont poursuivies. En ce qui concerne les conventions de partenariat prévues par le décret de création de l'Université Paris-Saclay, deux supplémentaires sont en voie d'être signées (INRAE et Inserm). La question des taux de prélèvement sur contrats a été rouverte compte tenu de la position du CNRS et elle est toujours en discussion. L'instruction de la position de « professeur attaché » pour des agents des ONR a permis la mise en œuvre en 2022. Les liens avec l'AP-HP se sont poursuivis, avec un point fort lors de l'écriture des projets d'Institut Hospitalo-Universitaire. L'Université est également devenue partenaire fondateur de la chaire Bloc OPérateur Augmenté » (BOPa) en partenariat avec l'AP-HP (et l'Institut Mines-TélécoM) ; et pour la première année en 2022 les positions de postes d'accueil d'agents de l'AP-HP ont été ouvertes à l'Université.

JALON 8 : Construction conjointe de la politique internationale du site, participation des ONR à la création du pôle Europe (2021-2022-2023-2024)

2020	2021	2022	2023	2024
	CIBLE	CIBLE	CIBLE	CIBLE

JALON 9 : Valorisation des outils RH pour renforcer la participation des chercheurs à la formation (2022-2023-2024)

2020	2021	2022	2023	2024
	En cours de réalisation	CIBLE	CIBLE	CIBLE

Les postes de type « professeurs attachés » ont pour objectif de permettre aux chercheurs et aux post-doctorants de s'impliquer dans la formation, à travers un contrat de 3 ans. Une intégration dans une équipe de formation est encore en cours de réflexion. L'instruction concerne le statut (contrat, rémunération, etc.) et nécessite une vision globale et une adhésion de l'ensemble des établissements concernés.

INDICATEUR CPS 17 – Devenir professionnel des docteurs de l'Université Paris-Saclay

Cet indicateur permet de connaître le devenir professionnel des docteurs (et donc indirectement la valeur / reconnaissance accordée au diplôme) sur le périmètre de l'accréditation.

Tableau 26 : Devenir professionnel des docteurs 1 an et 3 ans après leur soutenance

Docteurs : enquête sur la situation au 1 ^{er} décembre 2021 des diplômés des promotions 2018 et 2020			
	Diplômés 2020	Diplômés 2018	Cible
	1 an après la soutenance	3 ans après la soutenance	
Nombre de docteurs interrogés	772	1158	
Nombre de docteurs répondants (1)	554	733	
Taux de réponse à l'enquête	71,8%	63,3%	
% de docteurs en recherche d'emploi	6,9%	4,8%	≤ 5%
% de docteurs ayant passé moins d'un mois au chômage entre leur date de soutenance et le 1 ^{er} décembre 2021	44,2%	44,3%	
% de docteurs en emploi	89,2%	92,2%	
% de docteurs en emploi à temps complet	93,5%	93,5%	
% de docteurs en emploi permanent (2)	48,2%	63,5%	
Durée médiane des contrats non permanents	24 mois	24 mois	
% de docteurs satisfaits et très satisfaits de leur situation professionnelle	85,4%	83,6%	
Rémunération nette mensuelle médiane (avec primes et 13 ^{ème} mois) (3) (emploi en France, à temps complet, <u>tous secteurs</u>)	2 428€	2 784€	
Rémunération nette mensuelle médiane (avec primes et 13 ^{ème} mois) (3) (emploi en France, à temps complet, <u>en entreprise</u>)	2 708€	3 142€	
% de docteurs dont l'emploi se situe en France	73,9%	66,0%	

Source : Maison du Doctorat, enquête IPDoc 2021, périmètre accréditation.

(1) Il s'agit des diplômés ayant au moins renseigné leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2021.

(2) Les emplois permanents comprennent : contrat à durée indéterminée (CDI), contrat permanent étranger, fonctionnaire ou fonctionnaire stagiaire, chef d'entreprise, profession libérale, indépendant et auto-entrepreneur.

(3) Contrairement à l'année précédente, le choix a été fait d'indiquer le salaire net mensuel au lieu du salaire brut annuel, car il est plus souvent renseigné.

Commentaire :

La crise sanitaire a finalement faiblement impacté la situation d'emploi des docteurs diplômés en 2018 et 2020, notamment en termes de part de personnes en emploi et d'accès à un emploi permanent. Ce constat est également fait à l'échelle nationale par le ministère^x.

Leviers d'action :

- Accroissement du taux de réponse à l'enquête : communication plus personnalisée sur les résultats (via les GS par exemple ou les journées des Écoles doctorales).
- Amélioration des débouchés (taux d'emploi, rémunération et caractère permanent de l'emploi) : développement des rencontres doctorants-entreprises (GS, CoRSE, PhD Talent Career Fair, développement du réseau des alumni, parcours Carrière de docteurs).

^x Note d'information du SIES N° 8, Octobre 2022, « Faible impact de la crise sanitaire sur l'insertion professionnelle à trois ans des docteurs » <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/faible-impact-de-la-crise-sanitaire-sur-l-insertion-professionnelle-trois-ans-des-docteurs-87626>

OBJECTIF III.2.: Implanter l'Université Paris-Saclay comme un partenaire des acteurs publics à l'échelle du territoire (collectivités, région, pays)

Avancement des actions liées à l'objectif 3.2. :

Actions de l'objectif 3.2.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 3.2.1.	Un travail avec l'ensemble des communautés d'agglomération et départements concernés, avec le défi d'articuler en Yvelines, Essonne, Val-de-Marne et Hauts-de-Seine, des caractéristiques territoriales et des politiques publiques différentes.		X	
Action 3.2.2.	Un travail au niveau régional, avec une présence accrue dans les instances régionales (comme le conseil des partenaires académiques).		X	
Action 3.2.3.	Un travail au niveau national où il est important d'avoir un dialogue stratégique avec le rectorat, mais aussi directement avec les ministères signataires du contrat (MESR, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Ministère de l'Économie et des Finances), la DGESIP ⁹⁸ et la DGRI ⁹⁹ , en particulier dans la période expérimentale.		X	

Bilan politique objectif 3.2.

En 2022, l'Université Paris-Saclay a continué à travailler avec les acteurs autour de chacun de ses campus. Sa contribution à l'attractivité du territoire s'illustre notamment par son implication dans le dossier d'investissement de Intel, projet d'un centre de recherche en intelligence artificielle et high performance computing. Sur ce dossier de visibilité nationale et même européenne (annonce au printemps par le commissaire européen Thierry Breton), l'Université a interagi avec tous les acteurs de l'attractivité - Choose Paris Région au niveau du Conseil Régional d'Île-de-France, EPAPS et Communauté d'agglomération Paris-Saclay - pour répondre aux questions d'Intel concernant le flux de diplômés/futurs embauchés sur le site.

Afin d'encadrer les liens de proximité avec la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, une convention de partenariat a été mise en chantier dans la deuxième moitié de l'année et devrait déboucher début 2023. Elle couvrira les trois missions formation, recherche et innovation de l'Université, ainsi que les aspects science et société, vie étudiante, patrimoine et international. À ce titre, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et l'Université travaillent de concert à la construction d'échanges avec la province de Québec. Les liens avec les territoires d'Évry et de Saint-Quentin ont également été travaillés, en particulier sous l'angle de l'entrepreneuriat, en s'appuyant sur les acquis de notre incubateur (IncubAlliance) pour renforcer l'offre sur Saint-Quentin (SQY Cube) et au Génopôle d'Évry.

Sur le territoire de la Vallée Scientifique de la Bièvre, l'effort s'est concentré sur la construction du projet de Paris-Saclay Cancer Cluster sur le site de Villejuif. Le projet a été lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt Biocluster et a obtenu un financement de 100 M€ sur 10 ans.

OBJECTIF III.3. : Développer les liens avec les partenaires socio-économiques et de la société civile pour un rôle plus affirmé de l'Université

Avancement des actions liées à l'objectif 3.3. :

Actions de l'objectif 3.3.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 3.3.1.	Mieux communiquer la proposition de valeur de l'Université Paris-Saclay aux partenaires économiques et leur donner un point d'accès où décrire leurs besoins.		X	
Action 3.3.2.	Accroître notre participation aux initiatives régionales soutenant le développement socio-économique.		X	
Action 3.3.3.	Encourager les interactions entre scientifiques et industriels.		X	
Action 3.3.4.	Faciliter la gestion de la PI en adaptant des règles adaptées selon les domaines.		X	
Action 3.3.5.	Cartographier les plateformes technologiques du territoire et les rendre accessibles à nos partenaires socio-économiques		X	
Action 3.3.6.	Ouvrir les lieux communs et les événements scientifiques, culturels et sportifs visant la promotion des formations et des étudiants.		X	

Bilan politique objectif 3.3.

En 2022, le développement des relations avec les entreprises s'illustre par l'accord de partenariat avec la société ELOGEN, filiale du groupe GRT, leader français de l'électrolyse PEM (membrane échangeuse de protons), spécialisé dans la conception et l'assemblage d'électrolyseurs destinés à la production de l'hydrogène vert. Ce partenariat débouchera sur la création d'un laboratoire commun entre l'entreprise et notre laboratoire ICMMO¹⁰⁰, unité mixte de recherche avec le CNRS, valorisant nos compétences dans le domaine des procédés chimiques et électrochimiques. Les échanges se sont de même poursuivis avec L'Oréal, LVMH, Total Energies, IBM et Servier, groupes en phase de construction de relations de long terme avec les laboratoires de l'Université. Afin de promouvoir la création de jeunes entreprises en lien avec les campus, et en tirant les leçons de l'expérience du précédent Paris-Saclay Seed Fund, le projet de création d'un nouveau fonds d'amorçage a été travaillé tout au long de l'année et approuvé par le conseil d'administration de décembre 2022. Ce nouveau Fond se concrétisera en 2023.

Par ailleurs, l'Université Paris-Saclay a candidaté début 2023 au label de Pôle Universitaire d'Innovation (PUI¹⁰¹) sur la base d'un dispositif complet et opérationnel, dont elle souhaite améliorer la lisibilité et la visibilité par des actions principalement de gouvernance, aux niveaux stratégique et opérationnel. Cette gouvernance renforcée inscrira l'Université dans une démarche d'amélioration continue, pour approfondir convergence stratégique et mise en œuvre optimisée, et :

- s'ouvrir encore plus aux entreprises et notamment aux PME, sur le territoire et au-delà ;
- faciliter les parcours entrepreneuriaux ;
- faire émerger des champions européens du développement durable et inclusif.

INDICATEUR CPS 18 - Nombre et montant des contrats de recherche avec des partenaires socio-économiques et de la société civile

Cet indicateur permet d'évaluer l'attractivité de l'Université Paris-Saclay vis-à-vis des partenaires industriels, en suivant la capacité à obtenir des financements spécifiques à des objectifs de recherche et en se comparant à l'échelle nationale et internationale.

Tableau 27 : Nombre et montants des contrats de recherche avec et sans flux financier

		Nombre			Montant signé HT (en M€)			Cible
		2020	2021	Évolution	2020	2021	Évolution	
Contrats avec flux financier		626	792	+ 27%	82	102	+ 24%	Augmentation
Entreprises / Industriels	Prestations (recherche ou intellectuelle)	290	324	+ 12%	62	79	+ 26%	
	Collaborations	146	242	+ 66%	10	11	+ 7%	
	Autres (1)	26	23	- 12%	1	0,25	- 59%	
Entreprises / Industriels / Académiques / Associations	Prestations opérées sur Plateformes	47	37	- 21%	0,25	0,25	- 2%	
Associations ou fondations (2)	Subventions / Aides	117	166	+ 42%	8	12	+ 38%	
Contrats sans flux financier		533	691	+ 30%				Augmentation
Entreprises / Industriels / Académiques / Associations	Accords de partenariats globaux (3)	50	82	+ 64%				
	Accords de consortium	104	75	- 28%				
	Collaborations	76	117	+ 54%				
	NDA (Non Disclosure Agreement)	295	413	+ 40%				
Associations ou fondations (2)	Accords de partenariats globaux	7	4	- 43%				
Total		1 159	1 483	+ 28%	82	102	+ 24%	Augmentation

Source : DiReV - données au 28/06/22. Les données de 2020 ont été actualisées et complétées, c'est pourquoi elles sont différentes de celles publiées dans le RAP 2021 (les totaux ont légèrement augmenté).

Périmètre :

- 2020 et 2021 : données manquantes pour l'IIGS et l'IHES.
- 2020 : données manquantes pour les montants des financements perçus par l'INRAE. De ce fait, ceux perçus en 2021 ne sont pas pris en compte car cela introduirait un biais dans le suivi de l'évolution des indicateurs. À noter que pour 2021, ils représentent un montant de 6,5 M€. Ce montant sera inscrit dans le RAP chaque année pour information.

Précisions :

- (1) Autres (dans le cadre d'un partenariat) : MTA (Material Transfer Agreement)
- (2) Associations ou fondations : Fondation pour la Recherche Médicale, Ligue contre le cancer, Association pour la recherche contre le Cancer, Fondation Bill Gates...
- (3) Accords de partenariats globaux : accords cadre, GIS, partenariat structurant de communauté pour accès/contribution à des plateformes (OpenSource, Données, autres...)

Commentaire :

En 2021, l'Université Paris-Saclay a obtenu 1 483 financements privés, qui ont rapporté 102 M€ (+ 6,5 M€ de l'INRAE qui n'apparaissent pas dans le tableau).

Évolution du nombre de financements privés

- Globalement, le nombre de financements privés augmente de 28%, de manière similaire pour les financements avec flux financier (+ 27%) et sans flux financier (+ 30%).
- Pour les financements avec flux financier, la hausse est principalement due aux collaborations (+ 66%). Quatre établissements (dont établissements composantes, UMA et ONR) ont multiplié par 2 ou plus leur nombre de collaborations. À noter qu'il y a un biais possible dans l'interprétation des données sur les subventions : la hausse du nombre (et du montant) des subventions peut être due à 51 financements indiqués pour l'Inserm en 2021 contre 0 en 2020.
- Pour les contrats sans flux financier, la hausse provient principalement du nombre de collaborations (+ 54%) et NDA (Non Disclosure Agreement) signés (+ 40%). Quatre établissements (dont établissements composantes et ONR) ont multiplié par 2 ou plus leur nombre de NDA.

Évolution des montants des financements privés

- Le montant des financements privés augmente de 24%.
- L'augmentation semble portée principalement par les prestations, mais ce sous-indicateur regroupe, pour plusieurs établissements, les données d'autres sous-indicateurs, dont la distinction est impossible. À noter qu'il y a un biais possible sur les subventions : la hausse

du montant des subventions peut être due à 3,7 M€ de financements indiqués pour l'Inserm en 2021 contre 0 M€ en 2020.

Leviers d'action :

- Accompagner les équipes pour l'identification, le montage et la préparation de partenariats et contrats avec les entreprises et la société civile (Cellule développement des partenariats - voir objectif III.3.) ;
- Améliorer la visibilité des Graduate School et Objets Interdisciplinaires auprès des acteurs sociaux économiques ;
- Organiser et faciliter la gestion des contrats de recherche notamment par des processus communs de réalisation et de remontée sur le périmètre global ;
- Positionner durablement l'Université comme acteur majeur de la chaîne de l'innovation et leader stratégique de l'écosystème.

OBJECTIF III.4. : Faire de l'Université Paris-Saclay une Université engagée dans le dialogue sciences avec et pour la société et la promotion de la culture et la promotion de l'égalité des chances

Avancement des actions liées à l'objectif 3.4. :

Actions de l'objectif 3.4.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 3.4.1.	Installer la Diagonale (Direction arts, culture, sciences et société).			X
Action 3.4.2.	Développer l'offre culturelle à destination des étudiants et personnels (ateliers culturels, stages culturels, tarifs préférentiels pour des visites et spectacles, soutien aux initiatives de la communauté).		X	
Action 3.4.3.	Promouvoir les projets à l'interface des Arts et des Sciences - (scène de recherche de l'ENS Paris-Saclay).		X	
Action 3.4.4.	Poursuivre l'action en faveur de la médiation scientifique.		X	
Action 3.4.5.	Promouvoir la conservation et la valorisation des patrimoines scientifiques, artistiques, naturels et architecturaux.	X		

Commentaires :

3.4.2. Augmentation du nombre d'ateliers proposés sur de nombreux sites.

3.4.3. et 3.4.4. Action forte qui se poursuit : soutien fort à la Scène de recherche (avec Springboard + budget Diagonale) et son nouveau directeur ; expansion du festival art & science Curiositas (prévu fin 2023) ; relations avec le Centre Pompidou et la Villa Medici etc.

3.4.5. A commencé avec, fin 2022, un comité patrimoine.

Bilan politique objectif 3.4.

L'Université Paris-Saclay est lauréate du prestigieux label « Science avec et pour la société » (SAPS) du MESR dans la première vague (assortie de moyens) qui valide toute la stratégie de relations entre science et société, label confirmé en 2022. Un volet important Science & Société est aussi inclus dans le projet PIA4 ExcellenceS Springboard. Des partenariats très fructueux sont signés ou en cours : avec le Centre Pompidou, « la Fabrique de l'Art » prévue à Massy en 2026, le Louvre, la Villa Médicis, mais aussi le CD91 (bus pour des visites scolaires d'écoliers en REP) et avec de nombreux partenaires du territoire pour soutenir et amplifier des actions science-société ou art-science. Des supports de communication de qualité sont également investis : Esprit Sorcier TV,

la revue The Conversation etc. pour une forte visibilité. L'offre culturelle continue d'augmenter. Forte insertion dans les réseaux nationaux universitaires (S&S et Association Art Université Culture AUC).

JALON 10 : Installation de l'Observatoire de la diversité étudiante et cartographie des données produites (2021-2022-2023)

2020	2021	2022	2023	2024
	Reporté	CIBLE	CIBLE	

Le projet n'a pas démarré.

INDICATEUR ACSS 1 : Diagonale : Nombre de partenaires du territoire

Cet indicateur définit l'interconnexion de l'Université avec des acteurs du territoire sur les sujets science-société selon 3 niveaux (voir tableau 23). Cet indicateur permet d'évaluer la progression de l'implantation de l'Université Paris-Saclay comme un partenaire des acteurs publics à l'échelle du territoire (collectivités, région ou pays).

Cible : Une cinquantaine de partenariats.

Tableau 28 : Détail des partenaires du territoire

2021-2022	Niveau 1 : Le partenaire inclut l'Université dans ses dispositifs de partenariats (tarifs préférentiels, relai de communication, etc.)	Niveau 2 : Le partenaire porte des actions avec l'Université	Niveau 3 : L'Université participe au mode de gouvernance du partenaire (ex : siège au Conseil d'Administration) et/ou le partenaire est impliqué dans des processus de décisions de l'Université (ex : participation au Conseil Culturel)	Cible
État / Collectivités territoriales	Ville d'Élancourt	Région Île-de-France (MISS, plateforme Ile de Science), Conseil de l'Essonne, communauté d'agglomération de Paris-Saclay, communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines*, ville de Corbeil-Essonnes, ville de Massy		Une cinquantaine de partenariats
Structures culturelles ou de CST (culture scientifique et technique)	Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines	Centre Pompidou, Universcience, La Bêta Pi, i-connecteur (TEDX Saclay), Collectif pour la Culture en Essonne, Sciencis, Planète Sciences, L'Exploratoire, Plateforme37, Savoir Apprendre l'Exploradome, Collectif Conscience, Terres et cité, la Science entre en jeu*, AFNEUS*, Meudon Space Contractor*, Association Festival de robotique de Cachan*, Societies*, VillaMedicis*, MJC d'Orsay, AST Pariscience*, CRIMP, La Rotonde – ENSMSE*, Télérama*, The Conversation*, Les Films d'ici*	S[cube] (Conseil d'Administration), Île de Sciences (Conseil d'Administration), Sciences Essonne (Conseil d'Administration), Association festival de robotique de Cachan (Conseil d'Administration)	
Établissements d'enseignement		École Estienne (stages), ENSCI - Les Ateliers (partenariat avec ENS-PS)		

* Formalisé par une convention

Source : Direction Culture, Arts, Sciences et Société.

Commentaire :

La labellisation « Science avec et pour la société » accordée par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a entraîné le développement de partenariats avec les acteurs de la culture scientifique, technique et industrielle, ce financement ayant notamment pour but la structuration des réseaux en charge de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) sur un territoire. Dans le cadre de cette labellisation et du volet « orientation et diversité étudiante », il est prévu de développer des actions à destination des jeunes en particulier des scolaires. Il est notamment prévu de formaliser des partenariats avec des collectivités territoriales et locales. Plusieurs partenariats correspondent à des subventions versées pour soutenir des projets extérieurs à l'Université. Certains d'entre eux ne sont pas amenés à être reconduits.

Leviers d'action :

Diversifier et multiplier les connexions avec le territoire en augmentant l'attractivité de l'Université dans le domaine Art, Culture, Science et Société (ACSS) en particulier : formaliser les partenariats avec les collectivités et les associations du territoire.

INDICATEUR ACSS 2 : Ateliers de pratiques culturelles, indice de relation culturelle

Cet indicateur mesure le nombre d'heures d'ateliers de pratique artistique et culturelle proposées aux étudiants et aux personnels. Cet indicateur permet d'évaluer la progression dans l'accomplissement de l'objectif initial : faire de l'Université Paris-Saclay une université engagée dans le dialogue science avec et pour la société, la promotion de la culture et la promotion de l'égalité des chances.

Tableau 29 : Nombre d'ateliers de pratique artistique et culturelle, Indice de relation culturelle (IRC)

	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Cible
Nombre d'ateliers proposés	40	48	67	
Nombre d'ateliers en UE libre	23	12	23	
Nombre d'heures cumulées	666,5 heures	667 heures	1 174 heures	
Nombre de personnes inscrites	487	874	1 192	
Indice de relation culturelle (IRC)*	7 006	8 269	21 389	10 000 heures

Source : Diagonale, périmètre UPSaclay, UVSQ et UEVE

* L'IRC représente la multiplication du nombre d'heures par le nombre d'inscrits. Cet indicateur a été créé en 2016 pour pouvoir suivre la durée de relation des publics avec les centres culturels. Il était auparavant basé sur la fréquentation en valeur absolue et ne prenait pas en compte de la même façon les visiteurs de masse d'une manifestation ponctuelle et les participants aux ateliers collaboratifs de huit heures sur une journée.

Tableau 30 : Typologie des participants aux ateliers de pratique artistique et culturelle

	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Nombre d'étudiants inscrits	439	751	1 069
Nombre de personnels inscrits	33	98	65
Nombre d'extérieurs inscrits	15	25	58
Total	487	874	1 192

Source : Diagonale, périmètre UPSaclay, UVSQ et UEVE

Cible : Indice de relation culturelle de 10 000 heures.

Commentaire :

L'indice de relation culturelle a plus que doublé entre les années universitaires 2020-2021 et 2021-2022. Ceci s'explique d'une part, par l'augmentation du périmètre avec l'intégration des données de l'UEVE et, d'autre part, par la rationalisation de la gestion des ateliers culturels développés par la Diagonale qui a permis une augmentation de l'indice de relation culturelle de 5 393 heures.

Leviers d'action : Temps dédié à la programmation et à la communication de cette action.

OBJECTIF III.5. : Positionner l'Université Paris-Saclay comme un acteur du développement soutenable et de la responsabilité sociétale

Avancement des actions liées à l'objectif 3.5. :

Actions de l'objectif 3.5.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 3.5.1.	Installer une cellule transversale pour la coordination des initiatives de développement soutenable à l'échelle de l'Université Paris-Saclay.			X
Action 3.5.2.	Poursuivre les actions de formation et de sensibilisation aux enjeux de développement soutenable et de responsabilité sociétale, incluant les problématiques de harcèlement.		X	
Action 3.5.3.	Développer un plan d'action dédié à l'égalité professionnelle.			X
Action 3.5.4.	Développer les dispositifs d'égalité des chances, soutien à l'engagement étudiant, lutte contre la précarité.		X	
Action 3.5.5.	Déployer le référentiel Plan vert à l'échelle de l'Université Paris-Saclay.		X	

Commentaires :

3.5.2.

- Identification de contenu pour la création de deux MOOC¹⁰² à déployer au niveau Doctorat. L'un sur l'impact des pratiques et l'autre sur un socle de connaissances sur le développement soutenable.
- Une première cartographie des enseignements de Licences et Masters a été réalisée. Il s'agira pour 2023 de travailler avec le responsable des formations de Graduate School, les composantes et le responsable formation continue afin de mettre à jour cette cartographie.
- Harcèlement S : Plateforme anonyme ouverte en décembre et enquête Violences Sexistes et Sexuelles (VSS¹⁰³) diffusée en janvier. e-learning VSS : volonté de systématiser les actions de formations VSS au plus grand nombre (étudiants et personnels): e-learning + formations complémentaires en fonction de publics spécifiques. Cellule : perspectives de recentrer la cellule sur les VSS et de traiter le harcèlement moral à part.

3.5.3. Fait en réponse aux obligations de la Loi de transformation de la formation professionnelle d'une part, et comme aboutissement d'un gros travail largement porté par l'ex ComUE d'autre part. Il reste à assurer l'appropriation par les acteurs, embarquer et évaluer.

3.5.4. Cordées de la réussite : en 2021, au périmètre employeur deux cordées supplémentaires (« À nous la réussite » et « Le Génie pourquoi pas toi ? ») et sept établissements supplémentaires. 236 élèves collégiens et lycéens, 45 tuteurs et tutrices. Au périmètre large, il y a cinq établissements ESR têtes de cordées, 1 730 élèves concernés collégiens et lycéens issus de 60 lycées et 45 collèges. Service Civique : agrément collectif avec trois Écoles (AgroParisTech, CentraleSupélec, ENS Paris-Saclay) obtenu en 2020. Nous travaillons actuellement pour obtenir son renouvellement en 2023 et échangeons à ce sujet avec les deux Universités membres associées et l'IOGS. En 2022, le comité de pilotage Service Civique a validé 28 propositions de missions dont 8 ont débuté en septembre/octobre 2022 et 6 pourront débuter en janvier/février 2023. Tutorat étudiant, emploi étudiant : en 2022, la DVEEC a piloté le dispositif Tutorat vie étudiante. Pour ce faire, 15 Soutiens vie étudiante ont été recrutés dans les composantes et pôles d'expertise de la DVEEC ainsi que 9 Ambassadeurs/Ambassadrices dans les directions des services centraux. Ce tutorat vie étudiante a contribué à une meilleure intégration des étudiants, notamment primo-arrivants à l'Université Paris-Saclay, en les informant sur les offres, services et dispositifs vie étudiante de l'Université. Ce dispositif a également permis une prise en charge de situations d'urgence en repérant les étudiants en situation de fragilité et en les orientant vers les services adaptés. Ces contrats proposés par l'Université étaient adaptés aux étudiants : flexibilité dans l'organisation du temps de travail, lieu des missions proche du lieu d'étude, reconnaissance de l'engagement étudiant.

3.5.5. Le référentiel DD&RS¹⁰⁴ a été renseigné cette année encore pour les composantes universitaires, AgroParisTech et CentraleSupélec.

Bilan politique objectif 3.5.

- Démarrage en 2020 du SPOC « Enjeux de la Transition Ecologique » pour tous les étudiants de Licence 2. Ajustement pédagogique en 2021 et en 2022. Rédaction d'un e-book et diffusion en 2022^{xi}. Le SPOC est suivi par plus de 1 500 étudiants par an.
- Sollicitation auprès de chaque composante universitaire, Écoles et Universités membres associées pour nommer une personne les représentant au sein de la cellule Développement Soutenable chargée de coordonner les initiatives. Sur 2020 et 2021 : une dizaine de réunions ont été tenues.
- Cellule harcèlementS : cette cellule existe depuis 2017 et couvre tous les types de harcèlements, y compris moraux avec un focus sur les Violences Sexistes et Sexuelles. La cellule fonctionne en réseau avec les quatre Écoles, les deux Universités membres associées et parfois les ONR. Mise en place d'une plateforme de déclaration anonyme des VSS, semaine de lutte contre les VSS, nomination et formation de référents dans les associations étudiantes et plan de formation du personnel en commençant par les CT¹⁰⁵ et CHSCT¹⁰⁶ (formations VSS : 700 étudiants formés sur 12 sessions, 300 personnels formés sur 16 sessions)
- Mise en place d'étudiants relais VSS et élaboration de vidéos de sensibilisation avec les étudiants (4 réalisées, 2 en attente), questionnaire pour déterminer les attentes et les besoins (afin d'améliorer le dispositif). Lutte contre les discriminations : égalité femme-homme, semaine de l'égalité, formulaire de demande du prénom d'usage, production d'un guide de communication pour un langage égalitaire, journée de lutte contre l'homophobie.
- Plan d'action égalité professionnelle (travaillé, voté et transmis au ministère en 2021) : dans le cadre de la déclinaison des textes de la LPR, l'Université va se doter d'indicateurs qui permettront d'évaluer les résultats des actions sur l'égalité femmes/hommes. Bilan en cours de réalisation.
- Développement de nouvelles cordées de la réussite avec de nouveaux établissements scolaires ; organisation des journées nationales des cordées de la réussite, développement des formations des tuteurs. Augmentation du nombre de missions de service civique, obtention d'un agrément collectif (périmètre IDEX : AgroParisTech, ENS-PS, CentraleSupélec ; réflexion avec les Universités membres associées en cours).
- Valorisation de l'engagement étudiant : par une unité d'enseignement ou un certificat.
- Renseignement en 2021 de la première auto-évaluation DD&RS de l'Université-Paris-Saclay. Participation à l'assemblée générale DD&RS de la CPU-CGE¹⁰⁷ en décembre 2021.

JALON 11 : Élaboration de la charte et de la stratégie UPSaclay en faveur du développement soutenable associant étudiants et personnels (2021-2022-2023-2024)

2020	2021	2022	2023	2024
	Atteint	CIBLE	CIBLE	CIBLE

Indicateurs	Niveau 1 Prise de conscience	Niveau 2 Initiation	Niveau 3 Réalisation	Niveau 4 Perfectionnement / amélioration continue
Existence d'une Charte Développement Soutenable	Les rédacteurs et rédactrices de la charte ont été identifiés, un calendrier a été défini.	Les grands axes de la charte existent et la charte est en cours de rédaction	La charte est en cours de relecture et inscrite aux instances de l'Université	La charte a été adoptée par le Conseil d'Administration de l'Université

Une charte du Développement Soutenable a été adoptée par le conseil d'administration en 2021. Pour davantage de détails, cf. annexes.

^{xi} <https://www.edp-open.org/books/edp-open-books/427-enjeux-de-la-transition-ecologique>

2020	2021	2022	2023	2024
		CIBLE	CIBLE	

Indicateur	Niveau 1 Prise de conscience	Niveau 2 Initiation	Niveau 3 Réalisation	Niveau 4 Perfectionnement / amélioration continue
Une démarche vers une labellisation DD&RS est entreprise	Le souhait de la Présidente de l'Université quant à la candidature à la labellisation DD&RS a été clairement formulé. L'information quant à une future candidature à la labellisation DD&RS a circulé au sein des cercles de référent.es DS.	Le référentiel Plan Vert servant de base à l'obtention de la labellisation est renseigné chaque année. Les conditions de fond et de forme de la candidature à la labellisation sont connues et maîtrisées.	Le dossier de candidature a été envoyé au comité de labellisation. L'Université est en attente d'un audit.	L'Université a obtenu la labellisation DD&RS.

Le dispositif de labellisation « Label DD&RS » est le fruit du travail collectif d'une dizaine d'universités et de grandes Écoles, de la Conférence des Grandes Écoles (CGE), de la Conférence des Présidents d'Université (CPU), du ministère en charge du développement durable, du ministère en charge de l'enseignement supérieur et du REseau Français des Etudiants pour le développement Durable (REFEDD). Il s'inscrit dans la lignée de l'article 55 du Grenelle 1 de l'environnement, en réponse à la feuille de route de la Conférence environnementale 2013 et aux nombreuses initiatives internationales. Le label DD&RS permet de :

- Valoriser nationalement et internationalement au meilleur rapport bénéfices/coûts les démarches de développement durable et de responsabilité sociétale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
- Monter en compétences au sein d'un collectif d'établissements engagés.

Axe IV : Le pilotage et la gouvernance d'UPSaclay : subsidiarité et participation

Université expérimentale, l'Université Paris-Saclay doit poser et formaliser durant la durée du premier contrat les principes et valeurs essentielles de son fonctionnement :

- respect des identités et spécificités de chacun des établissements fondateurs,
- capacité à porter une vision stratégique forte et cohérente au service des missions cœur,
- subsidiarité pour permettre un fonctionnement agile,
- simplification et allègement des procédures,
- participation large des communautés aux processus de décision pour un établissement porté par l'ensemble de ses personnels et étudiants.

Ces principes viendront nourrir la mise en place effective de l'Université Paris-Saclay – depuis les instances de gouvernance jusqu'au déploiement des services. Université expérimentale récemment créée, UPSaclay mettra naturellement au cœur de ses efforts, dans cette première période contractuelle, la construction des synergies entre ses établissements fondateurs, la qualité de la vie au travail pour l'ensemble de ses personnels et étudiants avec un volet RH important et une transformation administrative basée sur la simplification, la subsidiarité et le développement du

numérique, et enfin la mise en visibilité de l'institution auprès de ses partenaires nationaux et internationaux.

L'Université Paris-Saclay doit rapidement installer des modalités de pilotage efficaces, appuyées sur des informations fiables et une démarche d'amélioration et d'évaluation interne.

L'ambition académique et scientifique de l'Université Paris-Saclay demande naturellement des moyens : le modèle économique de l'Université sera revisité, afin d'établir des objectifs réalistes en matière de développement des ressources propres, tout en évaluant correctement les conséquences de ces choix sur les activités de l'ensemble des personnels. Le développement d'une fondation UPSaclay sera aussi un enjeu fort de ce contrat.

OBJECTIF IV.1. : Installer les instances et processus de décision de l'Université Paris-Saclay

Avancement des actions liées à l'objectif 4.1. :

Actions de l'objectif 4.1.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 4.1.1.	Installer les instances.			X
Action 4.1.2.	Installer les modalités de dialogue social.			X
Action 4.1.3.	Installer le COS.			X
Action 4.1.4.	Préparer les prochaines étapes du processus IDEX / PIA.		X	
Action 4.1.5.	UEVE et UVSQ : passer de l'association à la fusion.		X	

Commentaires :

4.1.3. Les instances de gouvernance des Graduate Schools fonctionnent. Les sites web sont maintenant finalisés et actualisés régulièrement. Des élections pour pourvoir les sièges devenus vacants des personnels (mutation, promotion, retraite) et des usagers (départ d'étudiants) ont été organisées dans chaque Graduate School. Mise en place d'une feuille de route stratégique pour chaque Graduate School.

4.1.5. Le Comité Stratégique de Fusion est en place depuis 2021, composé des présidents de l'Université Paris-Saclay, de l'UVSQ et de l'UEVE. Il a été accompagné par le cabinet SIRIS pour réfléchir à la trajectoire de « fusion » la plus appropriée, compte tenu des diversités des membres, de leur histoire et de leur territoire. Depuis mai 2022, et après réflexion et benchmark, les présidents ont proposé l'intégration pleine et entière des UMA, à horizon 2024. Ce modèle vise à mener l'essentielle de nos actions de formation et de recherche de façon collective, en proposant une qualité d'études et de vie améliorée pour les étudiants et une simplification des processus pour les personnels. La sortie de l'EPE est en cours de réflexion.

Bilan politique objectif 4.1.

Les conseils centraux sont en place et opérationnels depuis mars 2020. Ils ont principalement eu lieu en distanciel jusqu'en janvier 2022, sur la base d'un règlement intérieur spécifique voté dès le début de la crise sanitaire. Les conseils des Graduate Schools et de l'École Universitaire de Premier Cycle et leurs équipes de direction fonctionnent depuis mi-2020 pour les GS et depuis mi-2021 pour l'École Universitaire. Le Conseil d'Orientation Stratégique (COS) a été nommé courant 2020. Le premier COS¹⁰⁸ a eu lieu en juin 2021, il a permis à ses membres de compléter leur connaissance de l'Université à travers des présentations générales et des visites de sites et de laboratoires. Le président du COS a été nommé. La première réunion de travail a concerné la place de l'Université dans l'espace européen. La deuxième a eu lieu en décembre 2021 et a permis de travailler le modèle économique de l'Université. La troisième réunion du COS a eu lieu le 5 décembre 2022. Les travaux se sont focalisés sur l'innovation et son développement au sein de l'écosystème de l'Université (dispositifs de recherche, avec et vers les entreprises, entrepreneuriat, décision de répondre à l'appel à projets Pôle Universitaire d'Innovation (PUI) début 2023).

Sur la base des travaux du comité stratégique fusion, la trajectoire a été précisée et des principes politiques d'intégration pleine et entière des Universités d'Évry et Versailles ont été proposés aux instances des trois établissements (EPE¹⁰⁹ et UMA). Ces principes proposent une fusion des activités de formation et de recherche dans le cadre d'une ambition commune à 14, sans fusion administrative ni institutionnelle. Ils ont été adoptés par les Conseil Académique et d'Administration entre novembre 2022 et janvier 2023, et constituent un cadre politique de réflexion pour décliner l'intégration dans les statuts de l'Université Paris-Saclay et des UMA qui deviendront en 2025 des Universités intégrées de l'Université Paris-Saclay. Il est envisagé que la sortie de l'expérimentation vers un établissement stable et pérenne se fasse de manière concomitante. Ce dossier est en cours d'instruction avec le MESR avant de formaliser la demande qui conduira à une évaluation par le HCERES. Cette question sera, bien évidemment régulièrement présentée et débattue dans les instances de l'Université.

JALON 13 : Réunions annuelles du COS (à partir de 2020)

L'Université Paris-Saclay a choisi de se doter d'un Conseil d'Orientation Stratégique pour l'accompagner sur ses orientations stratégiques et le suivi de sa mise en œuvre. Ce rôle est d'autant plus important pour une Université telle que Paris-Saclay qui renouvelle les synergies au sein de l'ESR et qui, occupant une place au sein des meilleures universités internationales, doit apporter une contribution importante aux enjeux du monde (climat, santé, énergie, numérique, quantique...).

Le COS est composé de personnalités reconnues du monde socio-économique et/ou scientifique et des membres de la gouvernance de l'Université Paris-Saclay.

2020	2021	2022	2023	2024
Atteint				

JALON 14 : Création d'un comité de fusion UEVE/ UVSQ/ UPSaclay et adoption d'une feuille de route identifiant les étapes vers la fusion (fin 2020-2021)

Le comité de fusion est un comité qui anticipe et discute des actions nécessaires aux modalités d'intégration des deux UMA (UEVE et UVSQ) dans l'Université Paris-Saclay

2020	2021	2022	2023	2024
	En cours de réalisation	En cours de réalisation		

Le comité de fusion mis en place en 2021 a poursuivi ces travaux dont l'élément majeur a consisté en la redéfinition du modèle d'intégration des deux Universités jusqu'à présent membres associées. Ce modèle est décrit brièvement dans le deuxième paragraphe du bilan politique de l'objectif 4.1

OBJECTIF IV.2. : Renforcer l'aide au pilotage, l'amélioration des processus et des organisations internes, et la démarche d'évaluation

Avancement des actions liées à l'objectif 4.2. :

Actions de l'objectif 4.2.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 4.2.1.	Renforcer les capacités d'aide au pilotage : données fiables et actualisées et amélioration continue.		X	
Action 4.2.2.	Assurer un suivi et une évaluation de l'expérimentation et procéder aux ajustements éventuels en vue de la préparation de la sortie de l'expérimentation.		X	
Action 4.2.3.	Déployer la démarche par processus et permettre un travail continu sur les process et l'organisation.		X	

Commentaires :

4.2.1. SI décisionnel en fin de POC (Proof Of Concept) avec trois directions (DAF¹¹⁰/Agence Comptable), DRIE et DFR. Retour très positif. Recherche de déploiement dans d'autres directions pour 2023.

4.2.3. Entreprise durant la période 2020-2021, la démarche de mise en place d'un système de management par les processus a été poursuivie et renforcée par l'Université Paris-Saclay afin de simplifier et sécuriser les modes de fonctionnement, de fiabiliser les acquis et d'accompagner le changement notamment dans le cadre de projets transformants.

Ainsi la période 2021-2022 a vu le déploiement d'une démarche collective impliquant l'ensemble des métiers, structurée avec des méthodes adaptées :

- La poursuite de la construction d'une cartographie des processus de l'établissement (taux d'avancement 70%, les volets « pilotage », « transverse », « formation » et « recherche » ayant été finalisés, le volet « support » étant en cours) permettant d'identifier l'ensemble des processus et leur interaction afin de tendre vers un référentiel opérationnel commun. Ce référentiel sera finalisé dans la période à venir.
- La modélisation des processus, prioritairement sur des cibles à forte valeur ajoutée pour l'établissement (levier juridique, numérique, opérationnel ou financier) : à ce jour plus d'une quarantaine de processus (sur les volets type offre de formation, contrat de recherche, valorisation de la recherche, achat, instances, accord de mobilité, mobilité internationale notamment) ont été décrits (existant et ou cible). Le travail se poursuivra notamment sur le recrutement. Par ailleurs, le cycle d'amélioration continue étant un mode de gouvernance « souple », consistant à analyser le fonctionnement de l'établissement pour en améliorer progressivement les résultats, les travaux de la période 2021-2022 seront poursuivis au travers de « revues de processus ».

Bilan politique objectif 4.2.

En matière de pilotage et de processus, l'année 2022 a été fortement marquée par la mise en œuvre du plan d'actions liée au rapport de l'Agence Française Anticorruption (AFA), remis en juillet 2021. Ce rapport a débouché pour l'Université sur l'engagement de mettre en œuvre un dispositif global de prévention et de détection des atteintes à la probité. L'Université s'est ainsi installée dans un mode projet afin de cadencer, consolider et garantir l'avancement du projet, qui se décline en quatre axes :

- Management des processus, avec la modélisation des processus liés à la recherche, à la commande publique, aux RH et à la dépense ;
- Déontologie, avec la mise en place d'un dispositif de recueil de signalement, la nomination d'un référent déontologue, l'élaboration d'un code de conduite (non publié à date) ;
- Maîtrise du risque avec l'élaboration de différents outils mis à disposition des acteurs (outil d'auto-évaluation du risque...) et la mise en place par la direction de la performance, des achats et des marchés d'un contrôle interne de deuxième niveau sur certaines dépenses ;
- Formation et régime disciplinaire : plan de formation en cours de préparation à l'Institut de formation des personnels.

Sur le volet de la préparation de la sortie de l'expérimentation, 2022 a permis d'identifier le calendrier et la méthode de travail à suivre dans le cadre de la procédure du HCERES. Une démarche systématique va être mise en œuvre en 2023 afin de vérifier la conformité du fonctionnement de l'établissement avec ses statuts (s'agissant du fonctionnement des instances notamment). D'autre part, les travaux de sortie de l'expérimentation (rapport d'auto-évaluation) seront articulés avec les travaux de l'évaluation de la vague E. Enfin, 2022 a permis de définir la méthode qui sera suivie sur le plan opérationnel pour faire évoluer l'établissement, associant dans une démarche participative les acteurs des différents processus (soutien à la formation et à la recherche, documentation, international, vie étudiante...).

JALON 15 : Installation de la direction de l'aide au pilotage (DATA) (2020)

Créée en 2020, la direction Accompagnement, Traitement et Analyse de la Donnée (DATA) est un pôle d'expertise disposant d'une vision panoramique des données produites par l'ensemble des

acteurs de l'établissement, ainsi que des données requises pour leurs besoins de pilotage et d'analyse.

Au-delà de l'appui et du conseil à chaque direction métier, son appui à la décision auprès de la gouvernance se décline comme suit :

- Coordonner au sein de l'établissement l'ensemble des actions relatives à l'évaluation, à l'élaboration et au suivi du contrat pluriannuel en accompagnement des parties prenantes sur l'ensemble des volets du contrat ;
- Piloter la mise en place d'un référentiel de données commun à tout le périmètre de l'établissement afin de déployer un système d'information décisionnel.

2020	2021	2022	2023	2024
Atteint				

OBJECTIF IV.3. : Réussir la transformation administrative, adapter l'organisation aux ambitions académiques et développer le numérique au service de la qualité du travail et de service

Avancement des actions liées à l'objectif 4.3. :

Actions de l'objectif 4.3.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 4.3.1.	Installer les réseaux métiers pour assurer les interactions entre composantes, établissements-composantes et Universités membres associées.		X	
Action 4.3.2.	Favoriser la mise en œuvre de nouvelles pratiques administratives à l'échelle UPSaclay avec un objectif de simplification.		X	
Action 4.3.3.	Déployer un plan de gestion du numérique à l'appui de la transformation, de la qualité de service et de la qualité des conditions de travail.		X	
Action 4.3.4.	Développer les outils numériques facilitant le télétravail et la collaboration entre les sites d'implantation de l'Université.		X	

Commentaires :

4.3.1. Les réseaux métiers fonctionnent, pas tous au même rythme, mais il est rapide de réunir un réseau si le besoin s'en fait sentir. Sont plus particulièrement actifs les réseaux recherche, formation, documentation, data, SI et international.

4.3.2. En 2022, des avancées ont été observées sur ce point avec l'intégration des ONR au règlement financier, la définition du partage des frais de gestion, l'aboutissement de la mutualisation de la fonction documentaire entre CentraleSupélec, ENS-PS et Université... La notion de simplification constitue un fil directeur de toute réflexion.

La nouvelle version de l'annuaire Adonis (v4) a été déployée sur l'ensemble de l'Université. L'annuaire global, en cours d'activation au sein des établissements composantes et des Universités membres associées, permettra progressivement la mise en place d'une offre unifiée de services numériques mutualisés. La plateforme pédagogique eCampus a été revue dans le sens d'une simplification de l'accès par ses utilisateurs.

Le Système d'information décisionnel (SID) a été déployé à l'automne 2022 dans sa première version, qui permet de disposer d'outils de pilotage dans les périmètres Finances et Formation (Apogée uniquement dans un premier temps).

4.3.3. Réunion des comités métiers du PPSN¹¹¹ depuis octobre 2022. Finalisation et priorisation prévu avant juillet 2023.

4.3.4. Achat globalisé sur le périmètre large de l'Université (CentraleSupélec, AgroParisTech, ENS-PS, UEVE, UVSQ et Périmètre Employeur) de licences ZOOM pour les personnels et étudiants.

Bilan politique objectif 4.3.

Action 4.3.1. : Installer les réseaux métiers pour assurer les interactions entre composantes, établissements-composantes et Universités membres associées

L'évolution majeure en 2022 en matière de réseaux concerne le réseau métiers des Graduate Schools, avec la structuration de temps d'échange, de formation et de suivi aussi bien RH qu'institutionnel des différents métiers propres aux GS : assistants administratifs, managers de formation, managers de recherche (recrutés en 2022). L'objectif en 2023 est d'ancrer de façon encore plus systématique les GS dans le fonctionnement de leurs interlocuteurs internes (directions et services), et avec les coordinateurs. Les missions des personnels des GS et des personnels administratifs des composantes doivent être mise en cohérence.

Action 4.3.2. : Favoriser la mise en œuvre de nouvelles pratiques administratives à l'échelle UPSaclay avec un objectif de simplification

Cet objectif a continué d'être poursuivi en 2022 et a débouché sur l'intégration de tous les ONR au règlement financier de l'Université, permettant une simplification de la gestion (forfait sous un seuil de dépenses, simplification du reporting).

Action 4.3.3. : Déployer un plan de gestion du numérique à l'appui de la transformation, de la qualité de service et de la qualité des conditions de travail.

L'année 2022 a été marquée par le recrutement d'un urbaniste des systèmes d'information, placé à la DSI de l'Université Paris-Saclay, et dont la première mission va être de dresser la cartographie des SI.

La nouvelle version de l'annuaire Adonis (v4) a été déployée sur un périmètre désormais étendu à l'ensemble de l'Université. L'annuaire global, en cours d'activation au sein des établissements composantes et des Universités membres associées, permettra progressivement la mise en place d'une offre unifiée de services numériques mutualisés.

Action 4.3.4. : Développer les outils numériques facilitant le télétravail et la collaboration entre les sites d'implantation de l'Université.

La collaboration entre campus et organismes via les outils numériques s'est bien ancrée dans les pratiques en 2022. Toutes les réunions institutionnelles de gouvernance sont proposées en mode hybride.

JALON 16 : Adoption et déploiement de la feuille de route pour le schéma numérique (2021, 2022, 2023, 2024)

Le schéma numérique de l'Université se décline par la création du PPSN (portefeuille de projets numériques) de l'Université Paris-Saclay et sa mise en place et s'inscrit pleinement dans l'action 4. Ce portefeuille permettra de faire remonter les besoins numériques métiers de tous les établissements sous forme de fiches projets et de les soumettre à l'évaluation de deux comités :

- le premier est le « comité des services numériques Métiers » qui, en s'appuyant sur l'observatoire des usages numériques et de la satisfaction des usagers, étudiera la faisabilité, le périmètre de déploiement sur l'Université et la priorisation des projets au sein d'un métier ;
- le second est le « comité de pilotage du PPSN » qui validera les propositions et les priorisations des projets retenus et fléchera les moyens humains et financiers pour les initier, les travailler et les déployer.

2020	2021	2022	2023	2024
	En cours	CIBLE	CIBLE	CIBLE

Le PPSN de notre Université sera lancé officiellement en septembre 2022. Les comités d'évaluation et d'arbitrage ont été constitués et le site intranet PPSN est fonctionnel.

OBJECTIF IV.4. : Développer une politique RH ambitieuse

Avancement des actions liées à l'objectif 4.4. :

Actions de l'objectif 4.4.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 4.4.1.	Installer la conférence RH, appuyée sur une cartographie des emplois permettant une gestion pluriannuelle des métiers et des besoins.		X	
Action 4.4.2.	Révision des chartes et processus de recrutement.		X	
Action 4.4.3.	Réflexion sur l'organisation du travail pour l'ensemble des personnels (académiques et administratifs) incluant le développement du télétravail et de l'enseignement à distance.		X	
Action 4.4.4.	Développer une démarche de formation et d'accompagnement pour l'ensemble des personnels (académiques et administratifs), permettant de développer les perspectives de carrière et de montée en compétences, en particulier dans le développement de l'utilisation d'outils numériques.		X	

Commentaires :

4.4.1. En cours, en s'appuyant sur le document stratégique des GS (périmètre à 14) et le document stratégique des laboratoires et composantes rédigés par les CCUPS (Commissions Consultatives de l'Université Paris-Saclay) au périmètre employeur. Les CPJ et les repyramidages participent également à la réflexion sur la cartographie des emplois.

4.4.2. La Charte RH a fixé les grandes règles éthiques relatives au recrutement des communautés cœur métier pour l'ensemble des établissements. Les principes d'égalité femmes/hommes sont mis en œuvre en matière de recrutement pour tous les agents et portés au travers du schéma directeur égalité de l'établissement. Le processus de recrutement des personnels BIATSS hors concours (fil de l'eau), complexifié par la nécessité d'un suivi budgétaire fin, notamment en lien avec les nouveaux financements et les différents périmètres de l'Université qu'ils concernent, sera formalisé et partagé début 2023.

Bilan politique objectif 4.4.

Périmètre employeur :

Tout d'abord, il faut noter que la campagne-emploi 2022 a été complète (pas de gel de poste et tous les mouvements ont été remplacés sans attendre), avec des créations de postes BIATSS et enseignants sur des financements issus de projets gagnés (PIA, CMA, etc.). Par ailleurs, les ambitions RH tant sur la population des BIATSS que des EC sont en cours de réalisation simultanément à la mise en place des réformes de la LPR.

Concernant la mise en place des réformes de la LPR, nous pouvons retenir la promotion de 16 MCF¹¹² habilités à diriger des recherches (repyramidage) en 2020-2021 et 2021-2022. Parallèlement, en 2022, 301 agents BIATSS ont postulé pour un changement de catégorie et 33 ont été admis, soit 14 de plus qu'en 2021 (+ 74%). Notons qu'en plus, 10 agents de l'Université ont bénéficié d'une promotion de B vers A en 2022 dans le cadre d'examens professionnels.

De plus, le RIPEC C3 a été attribué à 165 enseignants-chercheurs (sur 271 demandes), soit environ deux fois plus de bénéficiaires que le nombre de PEDR¹¹³ précédemment attribuées. La prime a également bénéficié à plus de maîtres de conférences (60% des lauréats) et plus de femmes (50%) que les années antérieures.

En 2022 a été demandée aux laboratoires et composantes une réflexion stratégique orientées besoin. Cette réflexion a donné lieu à un document en novembre 2022 qui sera mis à jour courant 2023. Il a pour but de mieux cartographier les emplois et les besoins des laboratoires et des composantes, dans une vision pluriannuelle.

Parallèlement, le télétravail a été mis en place en 2021 et 2022. Le fonctionnement quotidien est aujourd'hui adapté à l'activité des différents services supports et soutien. Une direction Institut de formation des personnels / Observatoire des compétences a été structurée en 2022 avec l'embauche d'une directrice. Dans le même esprit, des formations aux outils numériques sont proposés à tous, par niveau.

Périmètre complet :

La conférence RH est un processus permettant de consolider et de mettre en cohérence une réflexion pluriannuelle RH à l'échelle de l'ensemble de l'Université. Ce processus a été initié en 2021 et continué en 2022 avec les ressources nouvelles (CPJ, postes sur projets PIA, etc). De plus, 11 CPJ ont été attribuées en 2021 et 11 en 2022.

Dans le même temps, des formations à l'anglais sont proposées aux doctorants et aux enseignants et enseignants-chercheurs grâce à l'Academic Writing Center (projet IDéES et SFRI). De même, un parcours de formation en anglais de 72h sur 2 années « Join the conversation » est proposé aux agents BIATSS du périmètre large, particulièrement exposés à l'international (projet IDéES).

Des webinaires réguliers sont proposés sur des sujets variés, qui permettent de découvrir l'Université et ses métiers. De nouveaux webinaires sont programmés sur toute l'année 2023, un vendredi par mois, sur des sujets aussi variés que l'engagement en Développement Soutenable de l'Université, la construction du budget ou la réponse à des appels à projets.

JALON 17 : Première conférence RH (votée en 2021, pour campagne emploi 2022, 2023, 2024)

L'Université Paris-Saclay travaille à la création de la conférence RH sur son périmètre.

2020	2021	2022	2023	2024
Étape 1 réalisée	Instruction	En cours de réalisation	CIBLE	CIBLE

Principes de la Conférence RH votée par le Conseil d'Administration en 2021.

Première réflexion commune pour les propositions de CPJ 2021, 2022, 2023 et pour les postes d'appui sur les projets SFRI, Idées, ExcellenceS. La réflexion sur 10% des postes vacants des campagnes emploi sera initiée en 2023.

JALON 18 : Finalisation de la charte RH en 2022

La charte RH pose un ensemble de principes généraux et de conditions de base qui fondent et instituent les rôles, responsabilités et prérogatives de tous les personnels enseignants, enseignants-chercheurs, dans le champ des composantes, des Écoles et des UMA, qui les déclinent dans les processus afférents aux carrières de leurs personnels. Elle sera élargie aux personnels support et soutien.

2020	2021	2022	2023	2024
	Étape 1 réalisée	Étape 2	Étape 2	

Charte RH au périmètre des enseignants et enseignants-chercheurs votée au Conseil d'Administration en 2021 (étape 1). L'élargissement de la charte aux personnels techniques et administratifs est en cours et devrait être votée au 2^{ème} semestre 2023 (étape 2).

JALON 19 : Candidature au label HRS4R¹¹⁴

L'Université Paris-Saclay considère la qualité de recrutement et de l'environnement de travail comme une priorité. A ce titre, elle a souhaité s'inscrire dans la démarche d'obtention du label HRS4R. Ce label, qui illustre la stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheurs

et vise à améliorer les pratiques des organismes et établissements œuvrant dans le domaine de la recherche, est exigeant et demande une coordination des acteurs de l'ensemble du périmètre. Les Vice-Présidents ressources humaines, recherche et stratégie doivent identifier les étapes de mise en œuvre pour l'obtention du label en 2023 pour un déploiement en 2024.

2020	2021	2022	2023	2024
	CIBLE contrat			CIBLE ajustée

INDICATEUR RH 1 : Endorecrutement des enseignants-chercheurs

Cet indicateur permet de mesurer l'équilibre entre d'une part, le développement de carrière pour les agents en poste, dont l'objectif est de reconnaître leur implication sur les cœurs métiers et les fidéliser et, d'autre part, le recrutement externe qui reflète également l'attractivité de l'établissement et apporte des ouvertures et de nouvelles approches aux équipes en place.

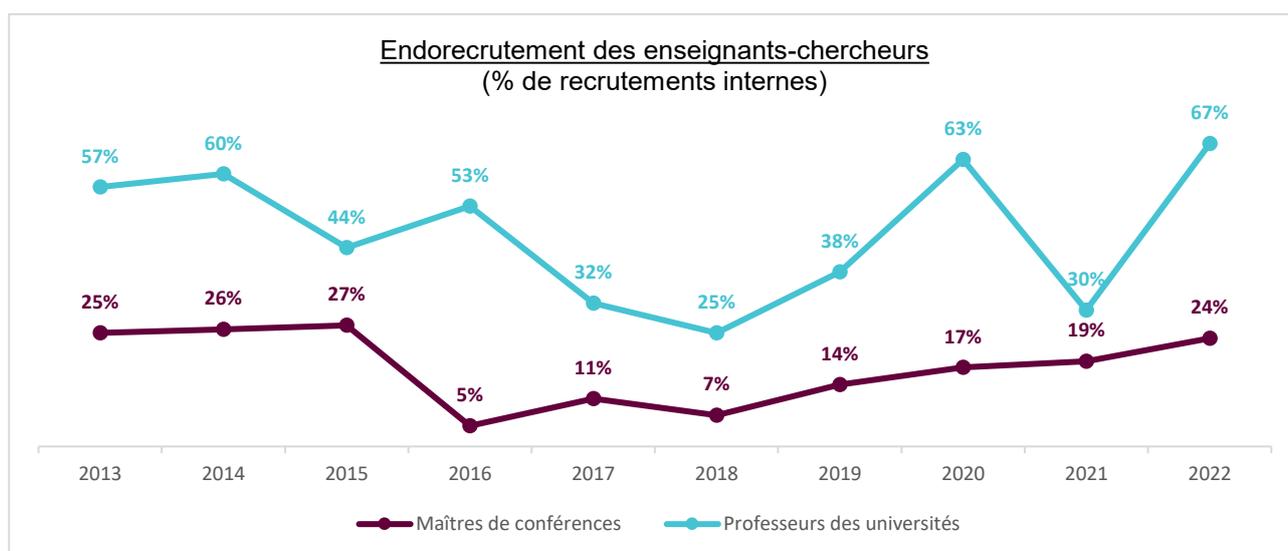
Tableau 31 : Nombre de recrutements et pourcentage de recrutements internes (périmètre employeur)

		2019	2020	2021	2022	Moyenne 2013-2022
Maîtres de conférences	Recrutement total	22	23	32	21	24,5
	Recrutement interne	3	4	6	5	4,5
	Endorecrutement	14%	17%	19%	24%	18%
Professeurs des universités	Recrutement total	13	19	10	12	13,5
	Recrutement interne	5	12	3	8	7,0
	Endorecrutement	38%	63%	30%	67%	52%

Source : DRHQVT Pilotage Gestion Co

Définition du recrutement interne :

- Pour les maîtres de conférences (MCF), le recrutement interne correspond aux personnes ayant soutenu leur Doctorat ou titre jugé équivalent dans l'établissement. Il ne comprend pas, dans le cas d'une mutation, un MCF titulaire exerçant précédemment dans l'établissement.
- Pour les professeurs des universités (PR), le recrutement interne recense les personnes qui occupaient précédemment un emploi de MCF dans l'établissement en qualité de titulaire. Ainsi, les PR¹¹⁵ en première affectation après concours d'agrégation ne sont pas comptabilisés.



Source : DRHQVT Pilotage Gestion Co

Commentaire :

Il s'agit d'un indicateur très sensible aux faibles variations compte-tenu des petits nombres concernés. Il s'apprécie donc sur une période pluriannuelle. Sur la période considérée (10 ans), la part moyenne d'endorecrutement de 18% pour les Maîtres de conférences semble représenter un bon équilibre et reflète les débouchés offerts à nos docteurs. Pour le passage de Maître de conférences à Professeur des universités, avec une moyenne de 52% de recrutement interne, on constate un bon équilibre entre endorecrutement et recrutement extérieur qui permet de combiner attractivité interne et externe et constitue un bon outil de reconnaissance.

Il faudra également mettre cet indicateur au regard des nouvelles mesures LPR, qui ne sont pas intégrées ici : repyramidage (8 en 2021 et 8 en 2022) et Chaire de professeur junior (11 CPJ en 2022 sur le périmètre complet).

Leviers d'action :

Des mesures d'attractivité financées par l'appel à projets ExcellenceS permettront d'améliorer encore l'attractivité de nos postes d'enseignants-chercheurs.

INDICATEUR RH 2 : Promotion des agents titulaires BIATSS

Cet indicateur permet d'évaluer la valorisation de la carrière des agents

Tableau 32 : Nombre d'agents titulaires BIATSS ayant bénéficié d'une promotion vers un corps supérieur de la fonction publique

	2019	2020	2021	2022				
	Agents promus	Agents promus	Agents promus	Dossiers déposés	Dossiers classés	Agents promus	% candidats promus	% classés promus
Agents de catégorie C admis en catégorie B	11	9	10	163	30	22	13%	73%
Agents de catégorie B admis en catégorie A	5	5	8	88	5	2*	2%	40%
Agents de catégorie A admis en catégorie A+	1	2	1	50	26	9	18%	35%
Total des promotions	17	16	19	301	61	33	11%	54%

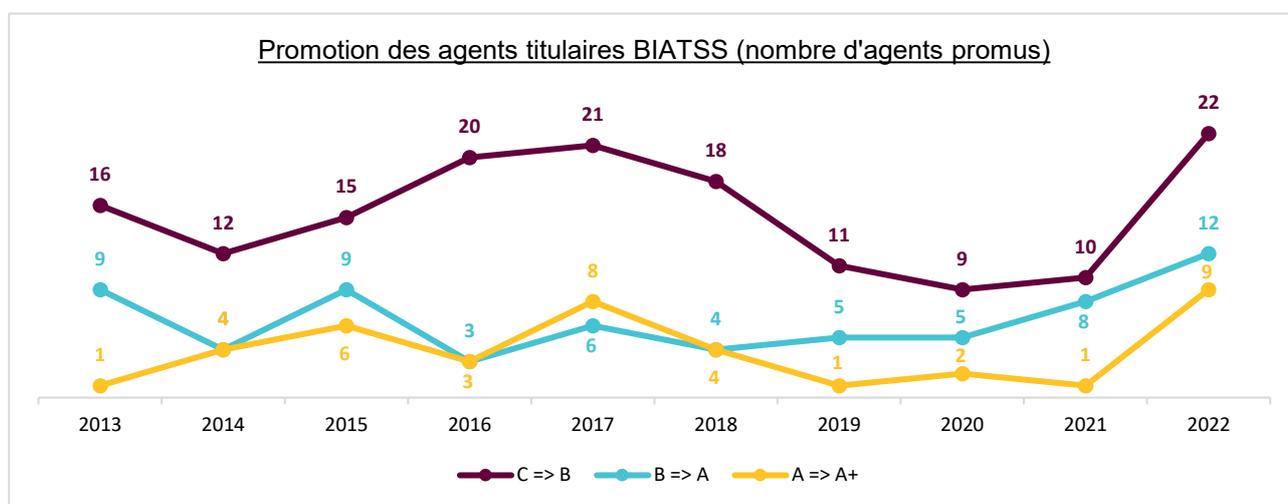
Source : DRHQVT-Pilotage, Périmètre employeur.

Périmètre : agents BIATSS titulaires reçus dans un corps de catégorie supérieure par concours interne, externe, sur liste d'aptitude ou dans le cadre d'examens professionnels.

* A noter que 10 agents de l'Université ont bénéficié d'une promotion B vers A dans le cadre d'examens professionnels en 2022, ce qui porte à 12 le nombre d'agents promus.

Précisions :

- % de candidats promus = Nb d'agents promus / Nb de dossiers déposés
- % de classés promus = Nb d'agents promus / Nb de dossiers classés



Source : DRHQVT-Pilotage.

Périmètre : agents BIATSS titulaires reçus dans un corps de catégorie supérieure par concours interne, externe, sur liste d'aptitude ou dans le cadre d'examens professionnels.

Commentaire :

Après un pic en 2015 des promotions de catégorie B vers A et en 2017 pour les promotions C vers B et A vers A+, le nombre de promotions pour l'ensemble des catégories a chuté. Il se redresse en 2021 (mise en place des comités d'experts) et atteint, en 2022, des niveaux inégalés depuis 10 ans. Ainsi en 2022, 301 agents ont postulé pour un changement de catégorie et 33 ont été admis, soit 14 de plus qu'en 2021 (+ 74%). Notons qu'en plus, 10 agents de l'Université ont bénéficié d'une promotion de B vers A en 2022 dans le cadre d'examens professionnels.

Leviers d'action :

Le principal levier d'action reste la qualité des dossiers présentés par les agents, la qualité des travaux des comités d'experts, la bonne adéquation entre les choix du TA (tableau d'avancement) et du LA (liste d'aptitude) selon les profils. Les dialogues RH avec les composantes et directions sont l'occasion d'identifier les potentiels à accompagner dans ces trajectoires. La diminution du nombre de dossiers n'ayant que peu ou pas de chances d'aboutir devrait libérer du temps pour un accompagnement qualitatif plus important des agents.

INDICATEUR RH 3 : Formation des personnels

En préalable, il convient de noter que les doctorants Paris-Saclay (qui sont des contractuels de l'Université Paris-Saclay) ne sont pas comptabilisés dans le tableau ci-dessous. Les données sont en cours de remontée *via* ADUM¹¹⁶ par le service formation.

Par ailleurs, certaines actions de type « cafés pédagogiques », organisées par la DIP, ne sont pas comptabilisées ici alors qu'elles constituent des outils d'acquisition ou de consolidation de compétences, notamment pour les enseignants.

Enfin, il est à noter que depuis 2018, une formation d'ampleur au « management » a été déployée. Elle est proposée progressivement à de multiples secteurs de l'Université et plus largement que le périmètre employeur.

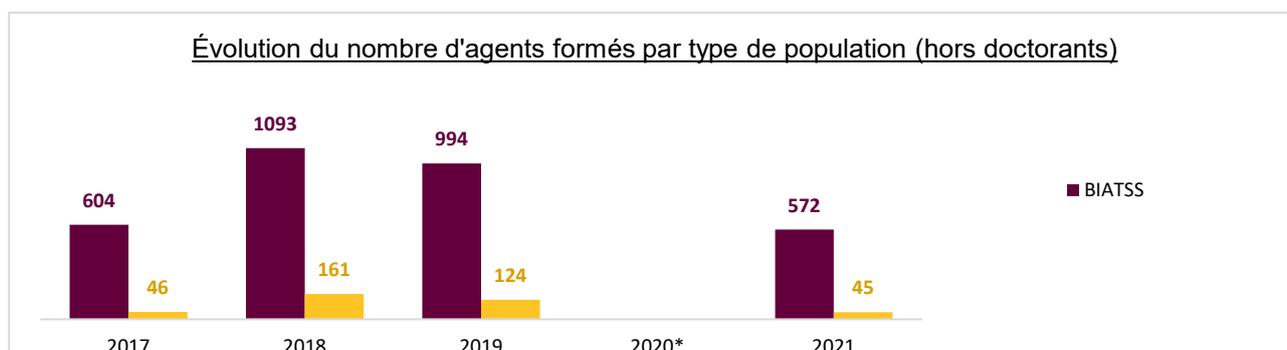
Tableau 33 : Nombre de personnels présents à une formation et pourcentage formés

2021	Titulaires		Contractuels		Titulaires et contractuels	
	Présents	% formés	Présents	% formés	Présents	% formés
Connaissances métiers	348	12,3%	180	11,9%	528	12,2%
BIATSS	311	25,5%	179	26,5%	490	25,9%
Catégorie A	98	28,7%	51	7,6%	149	14,7%
Catégorie B	74	23,2%	44	NC	118	37,0%
Catégorie C	138	24,7%	83	NC	221	39,5%
Catégorie non-renseignée	1		1		2	
Enseignants-chercheurs/Enseignants	37	2,3%	1	0,1%	38	1,6%
Préparation concours	23	0,8%	19	1,3%	42	1,0%
BIATSS	21	1,7%	19	2,8%	40	2,1%
Catégorie A	1	0,3%	3	0,4%	4	0,4%
Catégorie B	8	2,5%	0	NC	8	2,5%
Catégorie C	11	2,0%	4	NC	15	2,7%
Catégorie non-renseignée	1		12		13	
Enseignants-chercheurs/Enseignants	2	0,1%	0	0,00%	2	0,1%
Développement personnel	34	1,2%	13	0,9%	47	1,1%
BIATSS	29	2,4%	13	1,9%	42	2,2%
Catégorie A	7	2,1%	3	0,4%	10	1,0%
Catégorie B	10	3,1%	0	NC	10	3,1%
Catégorie C	10	1,8%	2	NC	12	2,2%
Catégorie non-renseignée			8		8	
Enseignants-chercheurs/Enseignants	5	0,3%	0	0,0%	5	0,2%

Source : DRHQVT, Extraction logiciel LAGAF, Périmètre employeur.

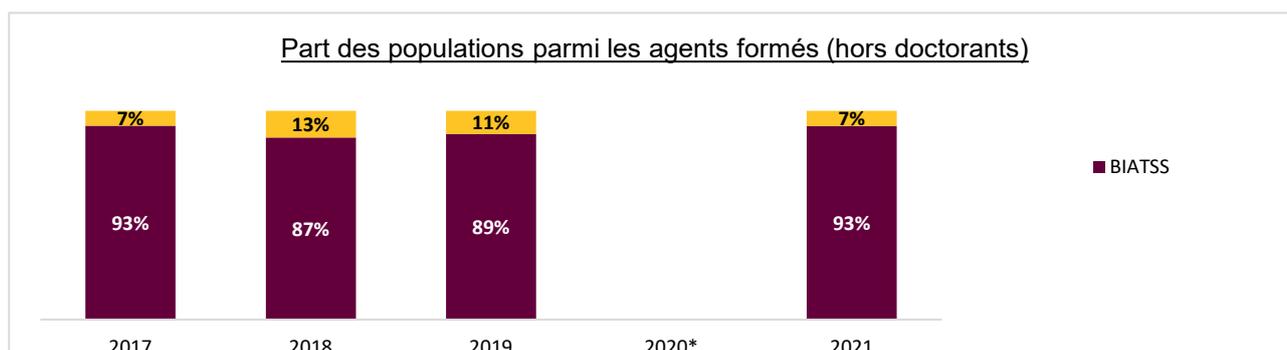
Précisions :

- Pourcentage de formés = nombre d'agents présents aux formations l'année N / nombre d'agents présents au 1er janvier N.
- NC : non calculable (données catégorie B et C non renseignées).



* Pour l'année 2020, les outils ne permettent pas de récupérer les informations détaillées (problème de mise à jour de LAGAF).

Source : DRHQVT - Extraction logiciel LAGAF



* Pour l'année 2020, les outils ne permettent pas de récupérer les informations détaillées (problème de mise à jour de LAGAF).

Source : DRHQVT - Extraction logiciel LAGAF

Commentaire :

Entre 2019 et 2021, le nombre de personnels (BIATSS et enseignants-chercheurs) ayant suivi au moins une formation est en recul de -45%. Cette diminution est liée à la crise Covid qui a fortement impacté la tenue des formations alors essentiellement réalisées en présentiel.

Dans le détail, les évolutions ci-après sont observées :

- dans le domaine des connaissances métiers, le nombre de personnels ayant bénéficié d'une formation (au moins) est en diminution de -27% entre 2019 et 2021 ;
- pour le domaine des préparations aux concours, une baisse de -46% est constatée entre 2019 et 2021 ;
- s'agissant des formations sur le développement personnel, un recul de -85% est à noter entre 2019 et 2021.

Leviers d'action :

La mise en place de l'Institut de formation des personnels, qui inclut une fonction d'observatoire des compétences, a pour objectif de développer la capacité de l'établissement au sens large à former tous les personnels en s'appuyant sur un travail partagé d'identification des besoins de compétences et de leurs évolutions. Ce dernier point est fondamental dans un établissement expérimental, dont les transformations sont nombreuses et nécessitent une forme de créativité collective. Le conseil en développement de carrière (bilans de compétences, coachings de développement personnel) doit encore se renforcer pour accompagner les agents désireux d'embrasser de nouvelles trajectoires professionnelles.

En 2022, un plan de formation formalisé avec une portée pluriannuelle permettra aux personnels et aux directions de mieux s'approprier la politique formation poursuivie par l'institut, ainsi que les différents dispositifs de formation accessibles aux agents (compte personnel de formation, validation des acquis de l'expérience, période d'immersion professionnelle, etc.).

En parallèle, le déploiement d'une plate-forme de formations en ligne complétant l'offre de formations existante proposée par l'institut fera croître le nombre global de formations suivies par les agents. En effet, tous les personnels de l'Université (sur le périmètre employeur à ce stade) disposeront d'un accès à cette plate-forme favorisant ainsi le développement d'une culture d'organisation apprenante à l'Université parmi ses personnels.

Enfin, le changement de SI RH formation rendra plus lisibles et accessibles toutes les formations proposées.

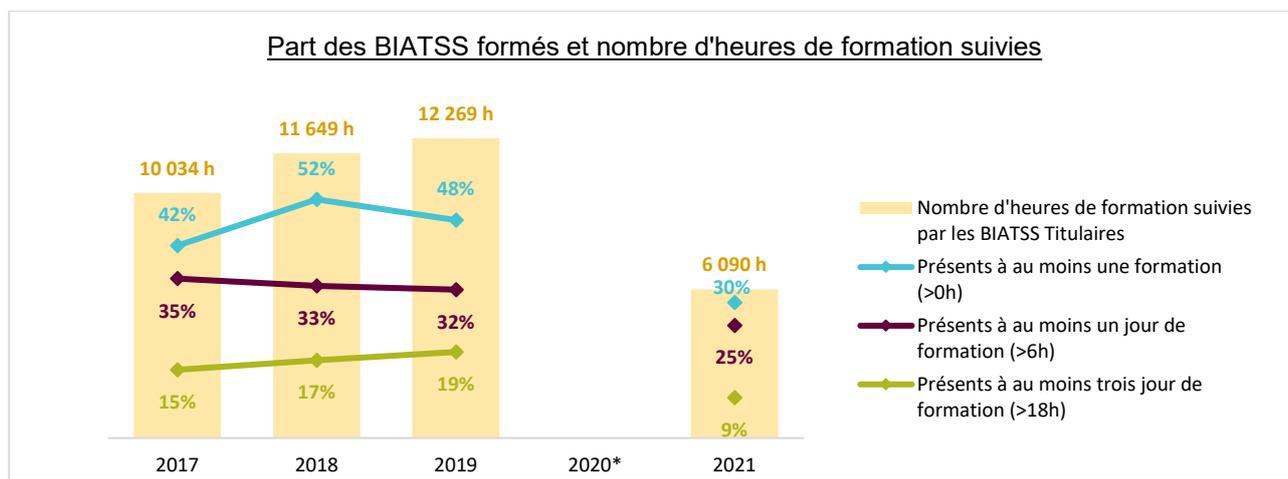
INDICATEUR RH 4 : Formation des personnels BIATSS et durée des formations

Tableau 34 : Nombre de personnels BIATSS titulaires présents à une formation et nombre d'heures de formations suivies

	2017	2018	2019	2020*	2021
Nombre de BIATSS (titulaires au 1er janvier N)	1 281	1 241	1 250		1 220
En volume					
Nombre de BIATSS titulaires présents à une formation	531	647	595		361
<i>dont nombre de BIATSS titulaires présents à au moins 1 jour de formation (≥ 6h)</i>	446	412	405		300
<i>dont nombre de BIATSS titulaires présents à au moins 3 jours de formation (≥ 18h)</i>	191	211	235		108
En pourcentage					
Part des BIATSS formés présents à au moins une formation	41,5%	52,1%	47,6%		29,6%
Part des BIATSS ayant suivi au moins 1 jour de formation (≥ 6h)	34,8%	33,2%	32,4%		24,6%
Part des BIATSS ayant suivi au moins 3 jours de formation (≥ 18h)	14,9%	17,0%	18,8%		8,9%
Nombre d'heures de formation suivies par les BIATSS titulaires	10 034 h	11 649 h	12 269 h		6 090 h

Source : DRHQVT – Formation des Personnels et Concours ITRF, Extraction logiciel LAGAF, Périmètre employeur.

* Pour l'année 2020, les outils ne permettent pas de récupérer les informations détaillées (problème de mise à jour de LAGAF).



Source : DRHQVT – Formation des Personnels et Concours ITRF, Extraction logiciel LAGAF.

* Pour l'année 2020, les outils ne permettent pas de récupérer les informations détaillées (problème de mise à jour de LAGAF).

Commentaire :

Le nombre d'heures de formation suivies par les BIATSS a diminué entre 2020 et 2021 : -25,6%. Ceci s'explique par l'impact de la crise Covid sur l'activité formation. Les heures de formation de 2022 sont en cours de consolidation, elles semblent retrouver le niveau de 2019.

Leviers d'action : identiques à ceux de RH3

OBJECTIF IV.5. : Installer et développer la Fondation UPSaclay au service des valeurs de l'Université

La Fondation de l'Université Paris-Saclay a pris la suite de la Fondation de l'Université Paris-Sud au début de l'année 2020. Outil transversal mis au service de la stratégie et des valeurs de l'Université, au-delà de sa mission au service des composantes universitaires, elle s'appuie sur un travail mené avec l'ensemble des fondations et établissements du périmètre Paris-Saclay, dans le cadre du réseau « Fondations & Mécénat ».

À l'horizon du présent contrat, et dans le prolongement de ce travail en réseau, le périmètre et le mode de fonctionnement de la nouvelle Fondation seront précisés, avec pour objectif la mise en œuvre de nouveaux statuts à moyenne échéance (vote au CA de mars 2023).

Avancement des actions liées à l'objectif 4.5. :

Actions de l'objectif 4.5.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 4.5.1.	Déterminer et mettre en place le nouveau statut juridique de la Fondation à horizon 2022.		X	
Action 4.5.2.	Développer le soutien aux projets de la communauté UPSaclay s'inscrivant dans les 4 axes stratégiques identifiés par la Fondation.		X	
Action 4.5.3.	Développer les chaires		X	

Commentaires :

4.5.1. Les statuts d'une Fondation Partenariale ont été établis en collaboration avec la DAJ¹¹⁷, deux cabinets de conseil et le rectorat qui sera saisi de la demande de création, après le vote du Conseil d'Administration de l'Université Paris-Saclay. La Fondation Partenariale devrait être lancée officiellement au troisième trimestre 2023. Il s'agit d'une structure de préfiguration en anticipation du lancement d'une FRUP (Fondation Reconnue d'Utilité Publique) dont le lancement prend entre 2 et 3 ans du fait du très long délai de la reconnaissance d'utilité publique émanant du Ministère de l'Intérieur.

4.5.2. L'Offre Philanthropique de la future Fondation se décline selon les trois priorités du Discours de Cause :

- Priorité 1 : Éducation Inclusive : offre Philanthropique, accompagnement social (ex. Bourses Magistère de Physique), accompagnement à la réussite, diversité, épanouissement.
- Priorité 2 : Santé Augmentée : offre philanthropique pour une santé participative, préventive, personnalisée, de précision et de preuve, via une approche hybride liant technologie et éthique et centrée sur le patient.
- Priorité 3 : les Sciences au Service du Développement soutenable : offre philanthropique, solidarité sans frontière – Energie, Climat Environnement – culture, patrimoine.

4.5.3. Quatre chaires innovation sont en cours de montage. Elles se répartissent selon les trois grandes priorités du Discours de Cause de la manière suivante :

- Priorité 1 : Éducation Inclusive : projet de chaire innovation World Education Heritage qui vise en partenariat avec l'UNESCO à construire un patrimoine éducatif mondial sous forme de micro-œuvres numériques éducatives au service du bien commun et des fractures éducatives.
- Priorité 2 : Santé Augmentée : projet CIRCAMED de médecine et oncologie circadiennes qui synchronise les thérapies avec nos cycles circadiens à 3h, 24h et 7 jours, en relation avec PSCC (Paris-Saclay-Cancer-Cluster). Projet PRECOS PREdictive CONtrol of Stroke qui vise à améliorer la prise en charge prédictive d'AVC via une collecte et une analyse temps réel et différé de données multimodales (cliniques, biologiques et images).
- Priorité 3 : Les Sciences au Service du Développement soutenable : projet de chaire innovation sur la valorisation 360 de la biomasse avec la Direction Départementale du Développement Durable de l'Essonne 91.

Bilan politique objectif 4.5.

Grace à un effort collectif, diversifié, élargi et consensuel (Réseau Fondation-Mécénat et de l'équipe actuelle de la fondation universitaire (FU), des séminaires, des interviews, les instances), les quatre principaux piliers de la future fondation ont été mis en place en 2022 :

- Le Discours de Cause (Valeurs-Vision-Mission-Priorités-Offre Philanthropique et Programme de Reconnaissance ;
- Le modèle économique y compris le plan RH des nouveaux personnels à recruter, en parfaite synergie avec le projet IRIS PIA ASDESER ;
- Le modus operandi sur la base des trois principes de subsidiarité, dépassement et juste répartition des excès philanthropiques ;
- Les statuts juridiques d'une Fondation Partenariale (structure de préfiguration d'une FRUP¹¹⁸ envisagée, pour des raisons de délais systémiques incompressibles de 2 à 3 ans du Ministère de l'Intérieur) dans un second temps.

Il est prévu en 2023 :

- de présenter au vote du Conseil d'Administration de mars 2023 le projet de lancement de la Fondation Partenariale (FP) et de ses statuts ;
- de déposer ensuite la demande officielle de création de la FP¹¹⁹ auprès du rectorat ;
- de lancer les premiers recrutements au service des leviers de mécénat de la future FP ;
- de lancer officiellement la FP à l'automne 2023 ;
- de clore la FU¹²⁰ sur les plans comptables et financiers ;
- de définir précisément le plan RH des personnels historiques de la FU et notamment des conditions précises dans lesquelles ils seront intégrés à la FP ;
- de poursuivre le développement des chaires et des projets purement philanthropiques.

OBJECTIF IV.6. : Affiner le modèle économique et politique des moyens

Avancement des actions liées à l'objectif 4.6. :

Actions de l'objectif 4.6.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 4.6.1.	Repenser le modèle économique.		X	
Action 4.6.2.	Installer le modèle d'allocation des moyens UPSaclay.		X	

Bilan politique objectif 4.6.

Les travaux entamés en 2020 et 2021 ont été poursuivis/affirmés en 2022. Dans leur continuité, la réflexion et les actions relatives au modèle économique et à l'accroissement des ressources restent au cœur des choix stratégiques. Elles se sont entre autres exprimées au travers de la participation très active des équipes aux appels à projet (PIA, CMA, PUI, etc.), de la construction d'un Centre de formation d'Apprentis propre à l'Université (qui démarrera début 2023), de la structuration d'une Fondation Partenariale pour l'aide aux développements de nos missions cœur, ainsi que d'un fond d'amorçage (début 2023).

Les travaux du COS sur l'innovation (décembre 2022) participent également de cette démarche. Trois priorités (financements européens, formation continue, mécénat/fondation) ont été validées lors des CODIRE de mai et juin 2022 pour demande de financement dans le cadre du projet ASDESR-IRIS. Concernant le mécénat, deux leviers de croissance seront privilégiés :

- Projets où le mécénat soutient des objectifs précis de RFI (Recherche, Formation Innovation) (Chaires académiques et Chaires innovation) ;
- Dons ciblés ou non, issus de personnes morales ou physiques, sans objectif RFI (recherche-formation-innovation), en relation avec les grands défis d'inclusion sociale, de changement climatique, de préservation de la biodiversité, de santé, de bien-être, de qualité de vie, etc. et, plus généralement, de développement soutenable, de solidarité et de résilience.

OBJECTIF IV.7. : Optimiser le pilotage et la gestion du patrimoine immobilier

Avancement des actions liées à l'objectif 4.7. :

Actions de l'objectif 4.7.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 4.7.1.	Adapter la fonction patrimoine à l'échelle de l'Université Paris-Saclay dans son ensemble avec la création d'un COMEX Patrimoine chargé de l'affectation des moyens et des arbitrages, et permettant une coordination et mutualisation des achats de prestation et fluides.	X		
Action 4.7.2.	Développer les outils numériques communs à l'échelle de l'Université Paris-Saclay pour renforcer l'aide au pilotage au service de la gestion patrimoniale (remontée et collecte des données pour un suivi des coûts d'exploitation et performance énergétique).	X		
Action 4.7.3.	Définir et coordonner une stratégie immobilière pluriannuelle à l'échelle de l'Université Paris-Saclay en articulation avec celle des établissements-composantes et associés.		X	
Action 4.7.4.	A l'échelle de la personnalité morale, conduire une réflexion sur le statut juridique du foncier de l'Université afin de pouvoir, à terme, assumer une dévolution progressive du patrimoine		X	
Action 4.7.5.	A l'échelle de la personnalité morale, mener à bien les opérations de construction et de rénovation en cours (plus de 20 opérations)		X	
Action 4.7.6.	À l'échelle de la personnalité morale, poursuivre les travaux de mise à niveau des infrastructures, maintenance, adaptation des espaces et amélioration de la performance énergétique.		X	
Action 4.7.7.	À l'échelle de la personnalité morale, valoriser les espaces libérés (environ 70 000 m ² en surface de plancher) pour améliorer les services rendus notamment aux étudiants (logements, restauration, santé...), et favoriser les interfaces avec le tissu social et économique dans un esprit de campus urbain.		X	

Commentaires :

4.7.1. Un COMEX (Comité exécutif) en tant que tel n'existe pas. En revanche, la livraison récente de bâtiments mutualisés (centres sportifs, Learning Center) a pour effet de renforcer les partenariats entre établissements. Un travail concerté se déploie aussi dans la mise à disposition réciproque de locaux vacants (spécialement dans le cadre d'opérations tiroirs). Par ailleurs, les directeurs de patrimoine se réunissent régulièrement et par exemple, une concertation démarre au niveau du site pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

4.7.2. Les systèmes d'information demeurent malheureusement autonomes en matière de gestion patrimoniale. Pourtant la performance de ces outils et la prise compte des données fournies par chaque établissement progressent. La présence de plusieurs gros bâtiments objets d'un partenariat public-privé est à la fois une rigidité pour une intégration, mais ouvre aussi des perspectives.

4.7.3. La stratégie immobilière se déploie en fonction des financements disponibles, l'essentiel des besoins de l'Université se concentrant sur une mise à niveau de bâtiments anciens (spécialement à l'échelle de la personnalité morale). À cette fin, les financements au titre du CPER 2022-2027 arbitrés au niveau du site ont été complétés par un « reliquat » du PIA. La pertinence et la cohérence pour la politique de site des opérations menées s'en trouvent donc améliorées.

4.7.4. La réflexion sur la dévolution a conclu au caractère prématuré de cette dernière en raison notamment d'un très faible potentiel de valorisation. Après une phase importante de constructions neuves ou réhabilitations lourdes qui arrive à son terme, la gouvernance se consacre désormais à l'optimisation des coûts d'exploitation et de la rénovation énergétique des bâtiments anciens. Une fois ces bonnes pratiques mises en œuvre et constatées par des données stabilisées, l'accès à la dévolution pourra être de nouveau envisagé.

4.7.5. Les constructions neuves ou les réhabilitations lourdes financées au titre du plan campus, du PIA et du CPER 2015-2021 ont été ou seront livrées au premier semestre 2023.

4.7.6. Les travaux de rénovation permis par le plan de relance seront achevés l'été 2023. Depuis, l'Université a concouru à d'autres dispositifs de financement avec succès, et spécialement l'AAP résilience et une dotation au titre du « reliquat » du PIA. Un accompagnement par un assistant de maîtrise d'œuvre spécialisé dans l'énergie permet de mieux cibler les travaux vertueux. Le classement du site sur lequel se trouvent les bâtiments les plus anciens demeure un frein à leur rénovation.

4.7.7. Tous les bâtiments vacants ont désormais une nouvelle fonction. À titre principal, quatre bâtiments libérés représentant plus de 30 000 m² surface de plancher deviendront des logements étudiants. À cette fin, une convention avec le CROUS est progressivement mise en œuvre tandis qu'un appel à manifestation d'intérêt auprès de bailleurs sociaux a reçu plusieurs réponses.

Bilan politique objectif 4.7.

L'année 2022 a vu s'achever la plupart des grosses opérations immobilières, spécialement sur le plateau de Saclay. La mise en service de ces bâtiments, dont certains sont mutualisés entre établissements, est l'occasion d'améliorer le dialogue et la collaboration entre les composantes dans un secteur où chaque personnalité morale conserve ses prérogatives.

Cette année a aussi permis de négocier en concertation un protocole foncier commun avec l'Établissement Public d'Aménagement, protocole qui est déjà décliné sous forme de plusieurs conventions d'applications.

La finalisation du CPER, accompagnée de dotations complémentaires (plan de relance, AAP Résilience), mais aussi d'une répartition des « reliquats » au titre du PIA ont favorisé les échanges et le déploiement d'une stratégie concertée entre les établissements. La plupart des études, et donc des investissements, sont désormais tournées vers l'impératif de sobriété énergétique.

À l'échelle de la personnalité morale, la réaffectation des bâtiments vacants est aujourd'hui connue et les différentes opérations nécessaires aux nouvelles utilisations en cours de programmation ou de réalisation. De la même façon, des négociations sont en cours avec les collectivités territoriales de façon à opérer des transferts d'espaces publics, spécialement des voiries. S'agissant du campus-

vallée, les aménagements extérieurs et la valorisation de deux secteurs en limite urbaine feront l'objet d'études en 2023.

OBJECTIF IV.8. : Assurer la visibilité de l'Université Paris-Saclay

Avancement des actions liées à l'objectif 4.8. :

Actions de l'objectif 4.8.	Libellé action	A initier	En cours	Terminé
Action 4.8.1.	Renforcer l'identité commune en interne à UPSaclay.		X	
Action 4.8.2.	Développer les réseaux Alumni à l'échelle de l'Université Paris-Saclay.		X	
Action 4.8.3.	Déployer une campagne de communication vers l'externe pour assurer le développement et le rayonnement de l'Université Paris-Saclay auprès de ses différents partenaires : entreprises, partenaires socio-économiques, institutions ESR, futurs étudiants, etc.		X	
Action 4.8.4.	Actions d'installation de la visibilité des Graduate Schools & Institut, en articulation avec la mise en valeur des établissements-composantes et composantes.		X	
Action 4.8.5.	Actions d'installation de la visibilité du premier cycle auprès des étudiants comme des employeurs.		X	

Commentaires :

4.8.2. Plateforme alumni choisie dans le cadre IDÉES, actions alumni poursuivies, adresse à vie définie.

4.8.5. Reconduite du concours « Mon apprentissage en 180s », du forum apprentissage et du forum entreprises porté par Polytech. Désignation d'un chargé de mission Relations Entreprises auprès de l'École Universitaire de Premier Cycle.

Bilan politique objectif 4.8.

En 2022, les cinq actions cibles ont toutes été menées au travers de nombreux projets de communication de la DirMarc :

- **L'identité commune** a été renforcée par une communication interne intense déployée au travers de nombreuses actions variées et avec un réseau métier inter-établissements de l'Université (plus de 100 personnes) : un intranet diffusant les actualités et les outils de communications ; un journal interne, « Le Fil Prune », mettant à l'honneur actualités et actions portées par les acteurs de l'Université ; l'organisation de prises de paroles de la Présidente de l'Université et les Présidents des Universités membres associées sur les sites de chaque établissement ; des webinaires à destination des différentes communautés pour présenter des éléments stratégiques (plan de sobriété, développement soutenable, patrimoine...), administratifs, RH ou budgétaires ; des événements fédérateurs (fête des personnels, festival de rentrée, vœux...), des événements institutionnels (signatures d'accords-cadres, inaugurations de bâtiments...).
- **Le réseau alumni** a été mis en valeur au travers de nombreux supports (Le Fil Prune, site web vitrine...).
- **La communication externe** a été déployée au travers d'actions variées à destination de la presse, du grand public, de la communauté recherche, des étudiants, des entreprises, des institutions : près de 80 communiqués, visites et alertes de presse sur des sujets institutionnels, recherche, innovation, international ou notoriété ; des sites web dont Sciences (en français et en anglais) dédié aux résultats scientifiques et aux innovations (une cinquantaine d'articles) et aux portraits de chercheurs (plus de 40 publiés) ou le blog Destination études supérieures pour aider les étudiants à faire des choix éclairés ; le journal L'Édition (français et anglais) pour un public curieux et averti en France et à l'étranger ; une présence affirmée sur les réseaux sociaux ; des affichages Decaux en Île-de-France en

direction des étudiants ; une campagne sur les réseaux à destination des entreprises ; des vidéos, à destination de publics variés (étudiants, personnels, grand public...), déployées sur différents médias (web, réseaux sociaux, événements, plateforme Lumni de France Télévision...) ; la participation à des salons (salons des Masters, VivaTechnology, Spring...) ou des événements nationaux (Ma thèse en 180 secondes, Fête de la Science...) ; l'organisation de journées d'informations à destination des étudiants (journée poursuite d'études, journées portes ouvertes...).

- **La visibilité des Graduate Schools & Institut** s'est accrue via des stands dans de nombreux salons (Festival d'accueil des étudiants, Welcome Day...), la mise en ligne de sites web dédiés, des comptes sur les réseaux sociaux, la diffusion de supports de communications print, vidéo et web (newsletters) et le relai d'actualités (élections...).
- **La visibilité du premier cycle** a été développée par un travail collaboratif avec le service communication de l'École Universitaire de Premier Cycle : campagnes de communication par affichage, web et réseaux sociaux relayant le web propre au premier cycle.

JALON 20 : Mise en place du nouveau statut juridique de la Fondation

2020	2021	2022	2023	2024
	En cours de réalisation	CIBLE		

La création de la fondation et ses statuts seront votés début 2023.

JALON 21 : Définition et mise en œuvre des premières conventions d'objectifs et de moyens

2020	2021	2022	2023	2024
		En cours de réalisation	CIBLE	

Les travaux n'ont pas encore été initiés.

JALON 22 : Classement de l'Université Paris-Saclay dans les classements ARWU, QS, THE, CWTS Leiden (2021-2022-2023-2024)

	2020	2021	2022	2023	2024
ARWU	Top 20	Top 20	Top 20		
THE			Top 100		
QS		Top 100	Top 100		

L'Université Paris-Saclay répond aux trois principaux classements internationaux : ARWU et GRAS (le classement de Shanghai, global et thématique respectivement), THE (Times Higher Education), QS (Quacquarelli Symonds) et également le classement de Leiden mais qui a pour objectif la comparaison des universités entre elles sans donner de « rang » spécifique mondial.

Depuis 2021, tous les organismes de classements prennent le périmètre global de l'Université en fonction de son accréditation avec tous les partenaires (UMA et ONR compris) à l'exception du classement de Shanghai qui ne prendra en compte l'UEVE et l'UVSQ qu'à partir de 2025.

De manière générale, nous avons travaillé et mis en œuvre un processus de remontée unique et globale des données nécessaires aux renseignements des organismes de classements au sein d'un groupe de travail, le GIAP¹²¹, dans lequel tous les membres sont représentés.

Nous sommes également en train de travailler à la construction d'un dépôt de données unique et mutualisé de manière à répondre de façon homogène et unique aux organismes de classement tout en tenant compte de leurs critères d'évaluation spécifiques. De ces données entreposées, nous nous focalisons, au sein du GIAP, à établir les chiffres clés de notre Université, en synergie avec la DirMarc en vue des diffusions futures internes et externes.

Voici les places de l'Université Paris-Saclay dans les classements globaux depuis sa création :

Classement	Rang	Année de parution		
		2020	2021	2022
ARWU	Mondial	14	13	16
	National	1	1	1
THE	Mondial	178	117	93
	National	4	4	3
QS	Mondial	305	86	69
	National	11	4	3

Dans le GRAS 2022 (classement thématique d'ARWU), l'Université Paris-Saclay a obtenu les résultats illustrant l'excellence de sa recherche au niveau global puisque l'Université est classée :

- 1^{ère} mondiale en mathématiques
- 9^{ème} en physique (1^{ère} en Europe)
- 11^{ème} en agriculture
- 20^{ème} en médecine clinique
- 25^{ème} en génie des télécommunications
- 25^{ème} en statistiques
- 30^{ème} en biotechnologie

INDICATEUR CPS 19 - Nombre de dossiers de candidature pour les formations (étudiants)

Tableau 35 : Nombre de candidatures en 1^{er} cycle selon l'établissement et le type de diplôme

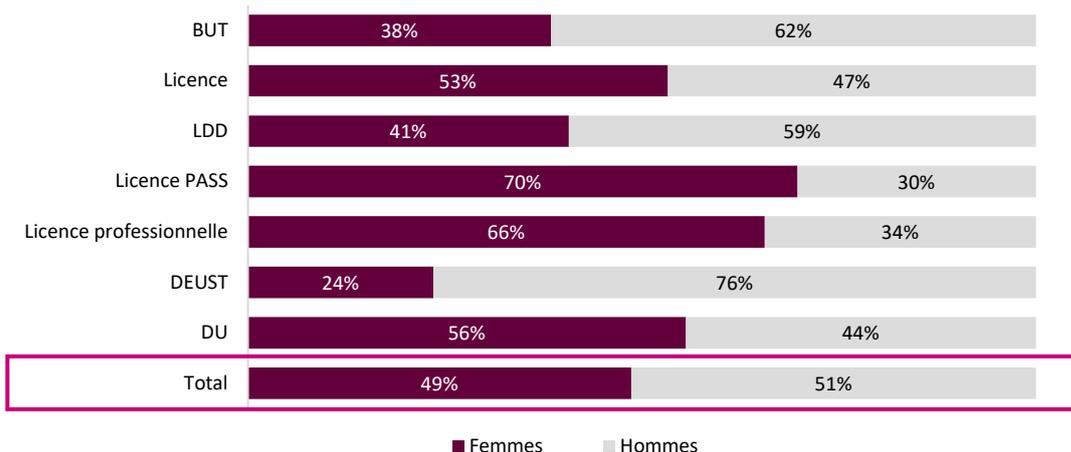
	2021-2022	2022-2023	Nombre de candidatures par place disponible en 2022-2023*
Université Paris-Saclay (LDD)	16 948	13 152	27,4
Dont Licence Double-Diplôme (LDD)	16 948	13 152	27,4
École Universitaire de Premier Cycle Paris-Saclay	82 488	76 841	15,5
Dont BUT	32 810	28 363	20,2
Dont Licence	35 935	35 503	12,8
Dont Licence PASS ¹²²	12 352	11 421	22,8
Dont Licence Professionnelle	/	250	12,5
Dont DEUST ¹²³	807	811	16,2
Dont DU (PCSO et DU Rebondir, Réagir, Réussir)	584	493	3,4
Nombre total de candidatures	99 436	89 993	16,6
Nombre total de candidats concernés	68 392	62 974	/

* Indicateur ajouté cette année : Nombre de candidatures / Nombre de places d'accueil.

Source : DFR/ORIP – Parcoursup – Périmètre accréditation

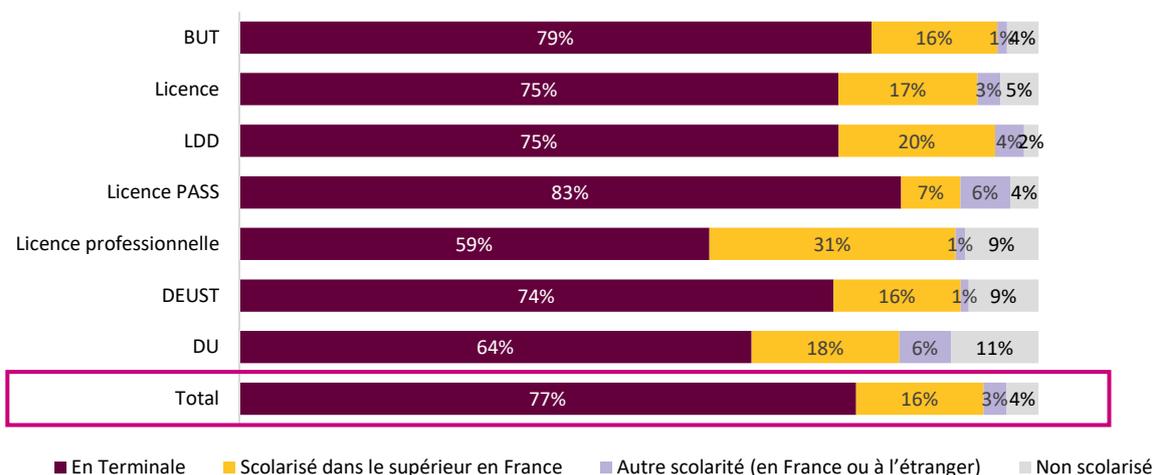
Précisions : un même candidat peut avoir effectué plusieurs candidatures. Certaines formations ont encore la possibilité d'avoir des candidatures au format mail ou papier et ne sont donc pas prises en compte dans ces chiffres.

Répartition des candidatures en 1er cycle selon le sexe (année 2022-2023)



Source : DFR/ORIP – Parcoursup – Périmètre accréditation.

Répartition des candidatures en 1er cycle selon le statut du candidat au moment de sa candidature (année 2022-2023)



Source : DFR/ORIP – Parcoursup – Périmètre accréditation.

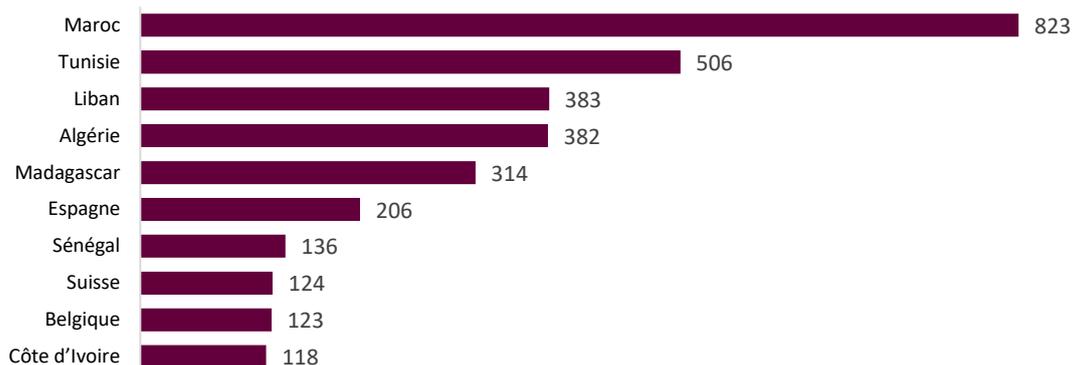
Précision : « Non scolarisé » signifie que le candidat n'est pas inscrit dans un établissement (public ou privé). Certains candidats peuvent néanmoins préparer un diplôme en candidature libre ou via un organisme.

Tableau 36 : Répartition des candidatures en 1^{er} cycle selon la localisation de l'établissement d'origine, uniquement pour les candidats scolarisés

Localisation de l'établissement d'origine		2022-2023	
		Effectif (candidats scolarisés)	En %
Île-de-France	Essonne	16 186	19%
	Paris	11 452	13%
	Yvelines	10 586	12%
	Hauts-de-Seine	10 385	12%
	Val-de-Marne	6 085	7%
	Seine-Saint-Denis	4 850	6%
	Seine-et-Marne	4 548	5%
	Val-d'Oise	3 910	4%
Autres régions françaises (y compris Outre-Mer)		13 936	16%
Étranger		5 154	6%
Total		87 092	100%

Source : DFR/ORIP – Parcoursup – Périmètre accréditation (uniquement les candidats scolarisés au moment de leur candidature).

Candidatures en 1er cycle : top 10 des pays étrangers d'origine (année 2022-2023)



Source : DFR/ORIP – Parcoursup – Périmètre accréditation (uniquement les candidats scolarisés dans un établissement étranger au moment de leur candidature).

Tableau 37 : Nombre de candidatures en Master selon le niveau d'études et le pays d'origine

	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Évolution de 2021-2022 à 2022-2023
Nombre de candidatures en M1	60 594	77 259	77 117	- 0,2%
dont pays d'origine = France	36 517	46 596	41 814	- 10,3%
dont pays d'origine hors France	24 077	30 663	35 303	+ 15,1%
Nombre de candidatures en M2	49 295	46 496	41 945	- 9,8%
dont pays d'origine = France	34 852	29 708	23 228	- 21,8%
dont pays d'origine hors France	14 443	16 788	18 717	+ 11,5%
Nombre total de candidatures	109 889	123 755	119 062	- 3,8%
Nombre total de candidats concernés	51 594	58 700	56 503	- 3,7%

Source : DFR/OFSI – Metabase – Périmètre accréditation.

Précision : un même candidat peut avoir effectué plusieurs candidatures.

Tableau 38 : Candidatures en Master : top 20 des pays d'origine hors France

Pays d'origine	Candidatures 2022-2023	% 2022-2023 sur le total hors France	Évolution par rapport à 2021-2022 (en nombre de places)
1. ALGÉRIE	27514	45%	=
2. MAROC	6286	13%	=
3. SÉNÉGAL	2831	5%	+1
4. TUNISIE	2728	5%	-1
5. LIBAN	1759	3%	=
6. CAMEROUN	1478	3%	+1
7. HAÏTI	859	2%	-1
8. BÉNIN	744	1%	+1
9. COTE D'IVOIRE	677	1%	-1
10. TOGO	494	1%	+2
11. INDE	472	1%	=
12. NIGÉRIA	456	1%	-2
13. PAKISTAN	432	1%	+3
14. CONGO	397	1%	-1
15. MADAGASCAR	301	1%	=
16. RUSSIE	260	0%	-2
17. ESPAGNE	245	0%	Entrée top 20
17. GUINÉE	245	0%	+3
19. CHINE	211	0%	Entrée top 20
19. RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	211	0%	-1

Source : DFR/OFSI – Metabase – Périmètre accréditation.

Commentaire :

Les éléments décisifs de cet indicateur concernent l'analyse de la typologie des candidatures pour permettre d'ajuster les actions de promotion et d'attractivité des formations, par exemple pour augmenter le nombre de candidats nationaux et internationaux ou pour augmenter le nombre de candidats étrangers issus d'universités de rang mondial. L'attractivité des formations de premier cycle et de Masters est forte. Les variations au niveau de Parcoursup peuvent tenir à l'augmentation du nombre de formations sur Parcoursup chaque année et notamment à celle des formations sélectives comme les CPES (Cycle pluridisciplinaire d'études supérieures) qui se placent en concurrence des doubles Licences et Licences Double-Diplôme dans le périmètre des formations universitaires.

Cible : plus de candidats étrangers issus d'universités de rang mondial.

Leviers d'action :

- Un travail de la DirMarc en termes de communication (site en anglais, communication internationale) est en cours de déploiement (stratégie communication).
- La DRIE accentue également sa stratégie de partenariats internationaux (échanges).
- La DFR déploie une dynamique en direction des lycées français à l'étranger (Espagne, Londres...).

INDICATEUR CPS 20 - Nombre de dossiers de candidature aux postes d'enseignant-chercheur

Tableau 39 : Nombre de candidatures aux postes d'enseignant-chercheur

	2021		2022	
	Maître de conférences (MCF)	Professeur des universités (PR)	Maître de conférences (MCF)	Professeur des universités (PR)
Nombre de postes ouverts	32	10	22	12
Nombre de candidatures	1 409	251	730	115
<i>Dont femmes</i>	<i>NR</i>	<i>NR</i>	<i>NR</i>	<i>NR</i>
Nombre de candidats classés	150	43	96	42
<i>Dont femmes</i>	42	12	40	16
Nombre de lauréats	32	10	22	12
<i>Dont femmes</i>	7	3	10	6
Ratio postes ouverts/candidatures	2%	4%	3%	10%
Ratio candidats classés/candidatures	11%	17%	13%	37%
Ratio lauréats/postes ouverts	100%	100%	100%	100%

Source : DRHQV

Commentaire :

En 2022, 893 personnes ont déposé une déclaration de candidature sur le site ministériel Galaxie. Sur ces 893 « dossiers », 845 (730 Maître de conférences et 115 Professeur des universités) étaient complets à la date limite de clôture et ont donc pu être étudiés par les comités de sélection et poursuivre le concours. Les 48 restants étaient soit incomplets, soit non conformes.

Entre 2021 et 2022 on constate :

- Une augmentation du ratio postes ouverts/candidatures : de 2% à 3% pour les MCF et de 4% à 10% pour les PR ;
- Une augmentation du ratio candidats classés/candidatures : + 2 points pour les MCF (de 11% à 13%) et + 20 points pour les PR (de 17% à 37%, pourcentages élevés) ;
- Un ratio lauréats/postes ouverts qui reste de 100% sur les deux années.

Modulo des comparatifs nationaux et les éventuelles variations par discipline, ces résultats sont très positifs quant à l'évolution de l'attractivité globale de l'établissement sur ces deux années.

Leviers d'action :

L'attractivité globale, à l'échelle nationale comme internationale, varie d'une discipline à l'autre. Elle dépend aussi du nombre de postes ouverts et du nombre de candidats admissibles.

Le rayonnement général de l'Université, puis de chaque grande discipline, est le premier facteur d'attractivité. Consciente que l'attractivité, comme la fidélisation, est largement liée aux conditions de recherche et de l'environnement, l'Université travaille à la simplification administrative et à l'accompagnement des enseignants et enseignants-chercheurs. Par ailleurs, l'accueil des internationaux est amélioré (projet PIA IDéES).

INDICATEUR CPS 21 - Nombre de dossiers de candidature aux postes du personnel BIATSS

Tableau 40: Nombre de candidatures aux concours de catégorie A (ITRF)

	2021				2022				Cible
	ASI	IGE	IGR	Total	ASI	IGE	IGR	Total	
Nombre de postes ouverts	7	10	-	17	7	8	1	16	
Nombre d'admissibles	54	78	-	132	37	81	2	120	
Nombre de candidats présents à l'admission	20	28	-	48	20	16	1	37	
Nombre de candidats admis	7	7	-	14	6	4	1	11	
Ratio admis/candidats présents	35%	25%	-	29%	30%	25%	100%	30%	
Ratio admis/postes ouverts	100%	70%	-	82%	86%	50%	100%	69%	100%

Source : DRHQVT.

Lexique : ASI : Assistant ingénieur / IGE : Ingénieur d'études / IGR : Ingénieur de recherche

Commentaire :

Le nombre d'emplois proposés en 2022 reste sensiblement similaire à l'année 2021 mais le nombre d'admissibles est passé de 132 à 120, soit une baisse de 9%. Le nombre de candidats présents à l'admission a encore plus fortement baissé entre les deux années, passant de 48 à 37 (- 23%).

La très forte baisse des candidats présents traduit une baisse de l'attractivité des concours de catégorie A (ITRF) ouverts par l'établissement, qui semble s'inscrire dans des difficultés nationales de recrutement, dont ceux par la voie des concours. La baisse des admis traduit quant à elle, dans une moindre ampleur, la baisse de la qualité des candidatures entre ces deux années.

Leviers d'action :

Le rehaussement du point d'indice, la mise en place du RIFSEEP et la politique active de repyramidage aura peut-être un effet positif sur l'attractivité.

Une des difficultés est également liée à l'accessibilité des établissements (ligne 18 du métro prévue pour 2028, nombres de bus insuffisants).

Un levier d'action, déjà en place, est de repérer des potentiels en interne et de les préparer aux concours via une communication et une politique de formation dynamiques. Mais il est indispensable d'attirer des candidats externes.

Le levier d'action important est la politique de marque employeur de l'établissement, qui bénéficie à tous les modes de recrutement.

ANNEXES INDICATEURS

INDICATEUR FORM 1 : Devenir des néo-bacheliers à l'issue d'une L1

Tableau 41 : Devenir des néo-bacheliers à l'issue d'une L1

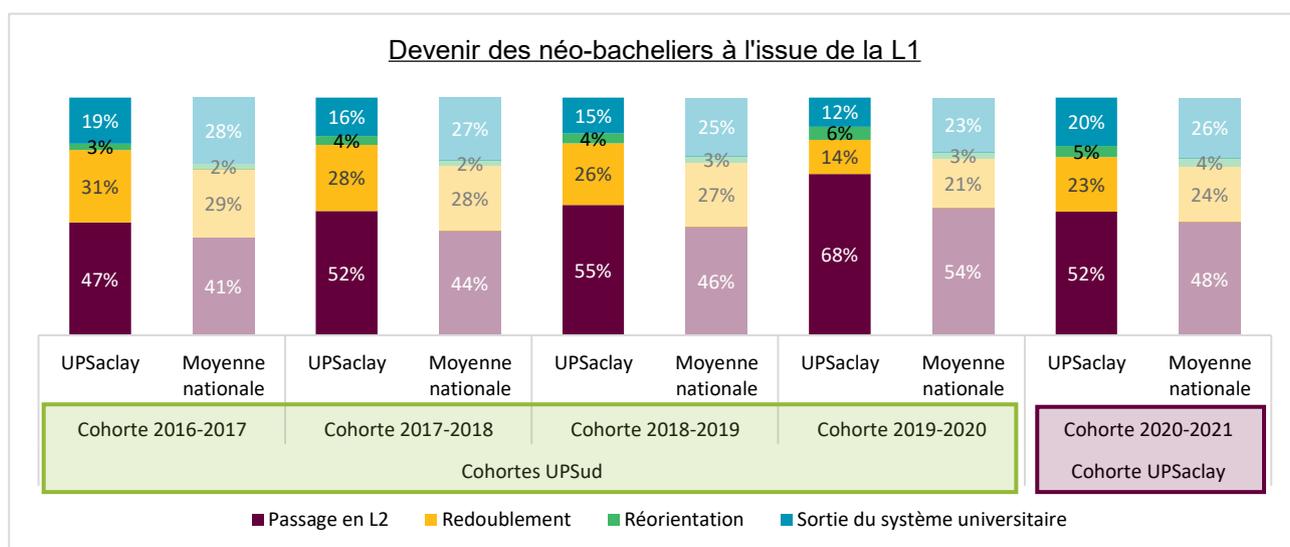
Année de la cohorte	Cohortes UPSud				Cohorte UPSaclay	Cible
	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
Année d'observation (année de cohorte +1 an)	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	
Effectif de néo-bacheliers inscrits en L1	1 619	1 560	1 711	1 699	2497	
Taux de passage en L2	47,4%	52,3%	54,8%	67,9%	52,1%	Entre 55 et 60%
Taux de redoublement	30,5%	27,8%	25,9%	14,4%	23,0%	
Taux de réorientation	2,7%	3,8%	4,2%	5,5%	4,7%	
Taux de sortie du système universitaire	19,3%	16,1%	15,0%	12,2%	20,3%	<15%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES (enquête SISE), Périmètre employeur pour les cohortes antérieures à 2020-2021, périmètre accréditation pour la cohorte 2020-2021.

Précisions de lecture :

- Les néo-bacheliers inscrits en L1 sont les bacheliers de l'année n-1/n inscrits en première année de licence l'année n/n+1. En sont exclus les étudiants ayant pris une inscription parallèle en STS, DUT/BUT ou CPGE ou ayant obtenu le diplôme de Licence à l'issue de la première année.
- L'année de la cohorte est celle de la première inscription en L1 (année n/n+1).
- L'année d'observation suit d'une année celle de la cohorte (année n+1/n+2).
- Le taux de passage en L2 correspond aux étudiants de la cohorte inscrits en L2 l'année universitaire n+1/n+2 quel que soit l'établissement d'accueil. Y sont également comptabilisés les étudiants inscrits en Licence Accès Santé (L.AS) qui passent en deuxième année d'études de santé suite à l'obtention d'un concours MMOPK (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie, Kinésithérapie).
- Le taux de redoublement correspond aux étudiants de la cohorte à nouveau inscrits en L1 l'année n+1/n+2 quel que soit l'établissement d'accueil.
- Le taux de réorientation correspond aux étudiants de la cohorte inscrits dans un diplôme qui ne fait pas partie du cursus Licence l'année n+1/n+2 (y compris en BUT ou DUT) quel que soit l'établissement d'accueil.
- Le taux de sortie du système universitaire correspond aux étudiants de la cohorte non retrouvés dans le fichier SISE des inscrits de l'année n+1/n+2. Cela peut traduire des abandons mais également l'intégration de formations non universitaires.

Précision méthodologique : si un étudiant est inscrit dans plusieurs établissements l'année n+1/n+2 et si sa situation n'est pas la même dans ces établissements, c'est la situation la plus favorable qui est retenue (passage en L2 puis redoublement puis réorientation).



Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES (enquête SISE)

Lecture : au niveau de l'établissement, 52% des néo-bacheliers inscrits en L1 en 2020-2021 sont passés en L2 l'année suivante, 23% ont redoublé leur L1, 5% se sont réorientés vers une autre filière universitaire et 20% ont quitté le système universitaire. Pour comparaison, au niveau national, les taux sont respectivement de 48% de passages en L2, 24% de redoublements, 4% de réorientations et 26% de sorties du système universitaire.

Cible à atteindre : maintenir un taux de passage en L2 entre 55 et 60% et un taux de sortie du système universitaire inférieur à 15%.

Commentaire :

La réussite en premier cycle et notamment en première année ne doit pas se limiter à une augmentation du passage en L2, cela englobe l'ensemble des trajectoires étudiantes qui passent par de la réorientation ou du redoublement. Le développement des dispositifs d'orientation, de formation bac +1 doit avant tout profiter à une diminution des sorties du système universitaire témoignant de la qualité des accompagnements et de l'adaptation des formations proposées aux besoins et profils diversifiés des néo-bacheliers. L'année 2020-2021 voit au niveau de l'Université Paris-Saclay comme au niveau national une baisse du passage en L2, dû à l'effet du Covid ayant fortement perturbé la fin de l'année scolaire et universitaire 2019-2020. La reprise d'enseignements à mi-temps en 2020-2021 n'a pas permis, malgré des dispositifs d'accompagnement et d'adaptation spécifiques, de compléter l'ensemble des prérequis non ou mal assimilés durant le confinement.

INDICATEUR FORM 2 : Taux de réussite et valeur ajoutée en DUT

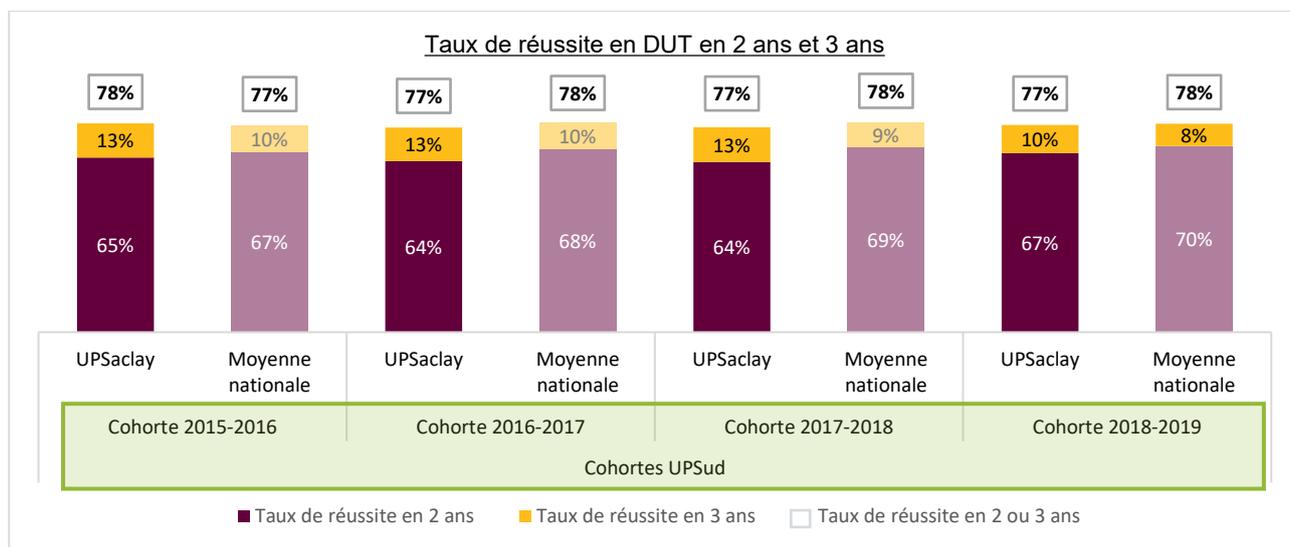
Tableau 42 : Taux de réussite et valeur ajoutée en DUT (en 2 ans et en 2 ou 3 ans)

Année de la cohorte		Cohortes UPSud			
		2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Années d'observation	Année de cohorte +1 an	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
	Année de cohorte +2 ans	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
Réussite en DUT des néobacheliers inscrits pour la première fois en première année de DUT	Taux de réussite en 2 ans	65,3%	64,0%	63,6%	67,0%
	Valeur ajoutée à 2 ans (en points)	-1,9	-3,8	-4,9	-3,6
	Taux de réussite en 2 ou 3 ans	78,0%	76,5%	77,4%	77,4%
	Valeur ajoutée à 2 ou 3 ans (en points)	0,0	-1,4	-1,3	-1,6

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES (enquête SISE), Périmètre employeur.

Précisions de lecture :

- Les néobacheliers inscrits en DUT sont les bacheliers de l'année n-1/n inscrits en première année de DUT l'année n/n+1.
- L'année de la cohorte est celle de la première inscription en première année de DUT (année n/n+1).
- L'année d'observation suit d'une année celle de la cohorte pour la réussite en 2 ans (année n+1/n+2) et de deux années pour la réussite en 3 ans (année n+2/n+3)
- La réussite en 2 ans correspond aux étudiants de la cohorte ayant obtenu un diplôme de DUT l'année n+1/n+2 quelle que soit l'Université où le diplôme a été obtenu. Ceux ayant obtenu un diplôme de DUT l'année n/n+1 sont également inclus dans la réussite en 2 ans.
- La réussite en 2 ou 3 ans correspond aux étudiants de la cohorte ayant obtenu un diplôme de DUT l'année n+1/n+2 ou l'année n+2/n+3 quelle que soit l'Université où le diplôme a été obtenu.
- Valeur ajoutée : chaque Université possède sa propre population étudiante qui diffère par ses caractéristiques sociales et son parcours antérieur. Or, les études sur la réussite à l'Université montrent que la réussite varie fortement selon ces caractéristiques. Aussi, à côté des indicateurs bruts, des taux simulés sont calculés dans chaque établissement, correspondant à la réussite qu'on pourrait observer dans cet établissement si sa population étudiante avait les mêmes caractéristiques (sexe, série du baccalauréat, âge au moment de son obtention, mention obtenue, origine sociale...) que la population étudiante au niveau national. La valeur ajoutée correspond à l'écart entre le taux observé et le taux simulé. Elle permet de situer une Université par rapport à la moyenne nationale une fois ces effets de structure pris en compte.



Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES (enquête SISE)

Lecture : au niveau de l'établissement, 67% des néo-bacheliers inscrits en première année de DUT en 2018-2019 ont obtenu leur diplôme de DUT en 2 ans et 10% l'ont obtenu la troisième année, soit un taux de réussite en DUT en 2 ou 3 ans de 77%. Pour comparaison, au niveau national, les taux sont respectivement de 70% de réussite en 2 ans et 8% de réussite en 3 ans, soit 78% de réussite en DUT en 2 ou 3 ans.

Cible à atteindre : atteindre la moyenne nationale des taux de réussite en 2 et 3 ans. Augmenter la valeur ajoutée.

Commentaire :

Les taux de réussite au DUT en 2 ou 3 ans sont stables sur les quatre dernières cohortes, mais restent légèrement inférieurs à la moyenne nationale. La diminution de la valeur ajoutée devra être analysée au regard de l'évolution des quotas cibles de bacs technologiques (50% pour les BUT Techniques de Commercialisation et Gestion des Entreprises et des Administrations par exemple). L'accompagnement et le travail des équipes pédagogiques sur l'alignement pédagogique devront continuer à renforcer la réussite aux évaluations pour tous les profils entrants.

INDICATEUR FORM 3 : Taux de réussite et valeur ajoutée en licence

La valeur ajoutée correspond à la différence en points entre le taux de réussite calculé pour l'établissement et le taux attendu pour celui-ci. Le taux attendu est estimé pour un établissement fictif qui aurait la même composition de population (sur différents critères tels que l'âge au baccalauréat, la série du baccalauréat, l'origine sociale...) et des taux de réussite correspondant aux moyennes nationales. La valeur ajoutée permet ainsi de situer un établissement par rapport à la moyenne nationale une fois ces effets de structure pris en compte.

Tableau 43 : Taux de réussite en Licence et valeur ajoutée (en 3 ans et en 3 ou 4 ans)

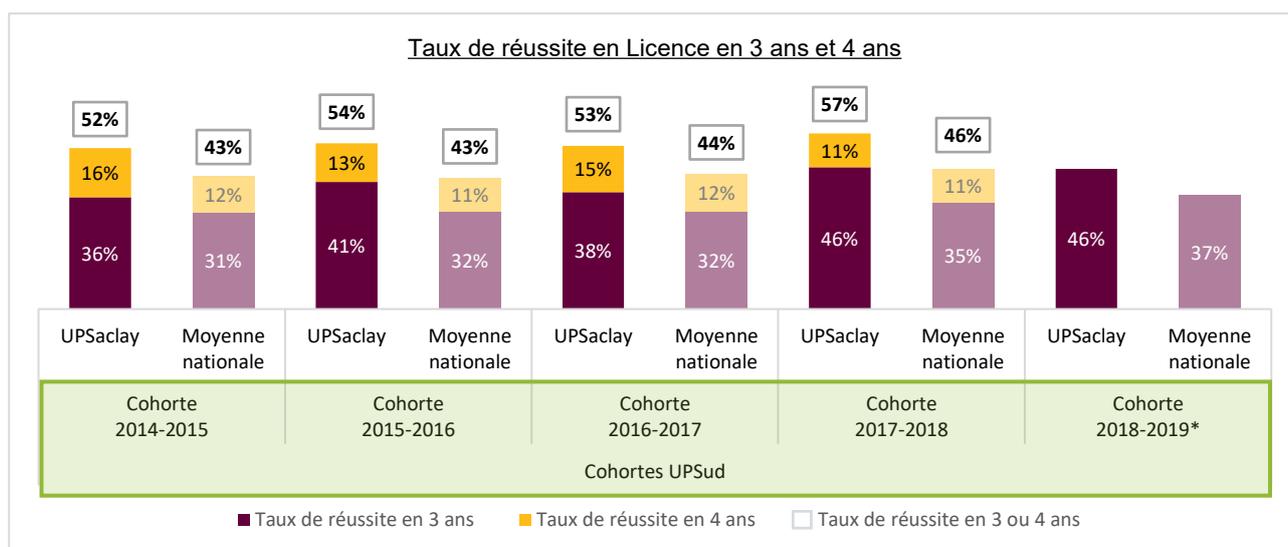
Année de la cohorte		Cohortes UPSud				
		2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019*
Années d'observation	Année de cohorte +2 ans	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021
	Année de cohorte +3 ans	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Réussite en Licence des néo-bacheliers inscrits en L1 et n'ayant jamais changé de groupe disciplinaire au cours de leur cursus en Licence	Taux de réussite en 3 ans	36,4%	41,4%	38,1%	46,2%	45,7%
	Valeur ajoutée à 3 ans (en points)	1,0	5,8	4,2	7,7	2,3
	Taux de réussite en 3 ou 4 ans	51,6%	54,0%	53,2%	56,5%	/
	Valeur ajoutée à 3 ou 4 ans (en points)	2,9	5,3	4,7	4,8	/

* Pour cette cohorte, les données sur la réussite en 3 ans sont provisoires et celles sur la réussite en 4 ans ne sont pas encore connues.

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES (enquête SISE), Périmètre employeur.

Précisions de lecture :

- Les néobacheliers inscrits en L1 sont les bacheliers de l'année n-1/n inscrits en première année de Licence l'année n/n+1 et n'ayant pas changé de discipline pendant tout leur cursus de Licence.
- L'année de la cohorte est celle de la première inscription en première année de Licence (année n/n+1).
- L'année d'observation suit de deux années celle de la cohorte pour la réussite en 3 ans (année n+2/n+3) et de trois années pour la réussite en 4 ans (année n+3/n+4)
- La réussite en 3 ans correspond aux étudiants de la cohorte ayant obtenu un diplôme de Licence l'année n+2/n+3 quelle que soit l'Université où le diplôme a été obtenu.
- La réussite en 3 ou 4 ans correspond aux étudiants de la cohorte ayant obtenu un diplôme de Licence l'année n+2/n+3 ou l'année n+3/n+4 quelle que soit l'Université où le diplôme a été obtenu.
- Valeur ajoutée : chaque Université possède sa propre population étudiante qui diffère par ses caractéristiques sociales et son parcours antérieur. Or, les études sur la réussite à l'Université montrent que la réussite varie fortement selon ces caractéristiques. Aussi, à côté des indicateurs bruts, des taux simulés sont calculés dans chaque établissement, correspondant à la réussite qu'on pourrait observer dans cet établissement si sa population étudiante avait les mêmes caractéristiques (sexe, série du baccalauréat, âge au moment de son obtention, mention obtenue et origine sociale) que la population étudiante au niveau national. La valeur ajoutée correspond à l'écart entre le taux observé et le taux simulé. Elle permet de situer une Université par rapport à la moyenne nationale une fois ces effets de structure pris en compte.



* Pour cette cohorte, les données sur la réussite en 3 ans sont provisoires et celles sur la réussite en 4 ans ne sont pas encore connues.

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES (enquête SISE)

Lecture : au niveau de l'établissement, 46% des néo-bacheliers inscrits en première année de Licence en 2017-2018 ont obtenu leur diplôme de Licence en 3 ans et 11% l'ont obtenu la quatrième année, soit un taux de réussite en Licence en 3 ou 4 ans de 57%. Pour comparaison, au niveau national, les taux sont respectivement de 35% de réussite en 3 ans et 11% de réussite en 4 ans, soit 46% de réussite en Licence en 3 ou 4 ans.

Cible à atteindre : maintenir les taux de réussite au-dessus de la moyenne nationale et renforcer la valeur ajoutée.

Commentaire :

Le taux de réussite en Licence en 3 ans est supérieur à la moyenne nationale avec en moyenne 10 points de plus sur les deux dernières années. Le taux de réussite en 4 ans reste également supérieur à la moyenne nationale mais de manière moins significative et avec un écart qui a tendance à se réduire. Le taux de réussite en 3 ou 4 ans de la cohorte 2017-2018, sensiblement supérieur à la moyenne nationale, connaît une augmentation de plus de 3 points par rapport à l'année précédente. Ces résultats témoignent du fort investissement pédagogique et d'accompagnement mis en place ces dernières années. La cohorte 2017-2018 se situe pleinement dans le déploiement des programmes du contrat quinquennal 2015-2020 de l'Université Paris-Sud, au cours duquel une première étape d'approche programme et de transformation pédagogique a été mise en œuvre et dont les effets se traduisent dans une augmentation significative de la réussite en 3 ans.

INDICATEUR FORM 4 : Taux de réussite et valeur ajoutée en Master

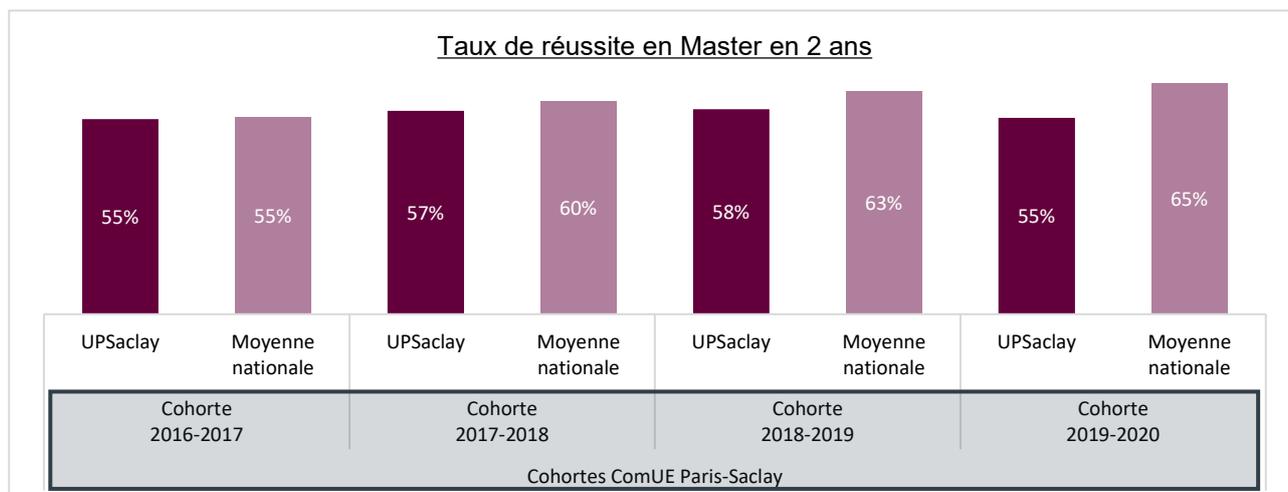
Tableau 44 : Taux de réussite en Master en 2 ans et valeur ajoutée - Périmètre accréditation UPSaclay

Année de la cohorte		Cohortes ComUE Paris-Saclay				Cible
		2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	
Année d'observation (année de cohorte +1 an)		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
Réussite des inscrits en M1 qui n'ont pas changé de discipline entre le M1 et le M2 et qui n'étaient pas inscrits en M1 l'année précédente	Taux de réussite en 2 ans	54,8%	57,2%	57,6%	55,2%	60%
	Valeur ajoutée (en points)	- 2,2	-4,1	-4,6	-9,5	

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES (enquête SISE)

Précisions de lecture :

- Les inscrits pris en compte sont les étudiants inscrits en M1 à l'Université Paris-Saclay l'année n/n+1 qui n'ont pas changé de discipline entre le M1 et le M2 et qui n'étaient pas inscrits en M1 à l'Université Paris-Saclay l'année précédente. Les formations prises en compte sont les Masters LMD (hors Masters enseignement).
- L'année de la cohorte est celle de l'inscription en M1 (année n/n+1).
- L'année d'observation suit d'un an celle de la cohorte pour la réussite en 2 ans (année n+1/n+2).
- La réussite en 2 ans correspond aux étudiants de la cohorte ayant obtenu un diplôme de Master l'année n+1/n+2 quelle que soit l'Université où le diplôme a été obtenu.
- Valeur ajoutée : chaque Université possède sa propre population étudiante qui diffère par ses caractéristiques sociales et son parcours antérieur. Or, les études sur la réussite à l'Université montrent que la réussite varie fortement selon ces caractéristiques. Aussi, à côté des indicateurs bruts, des taux simulés sont calculés dans chaque établissement, correspondant à la réussite qu'on pourrait observer dans cet établissement si sa population étudiante avait les mêmes caractéristiques (âge, niveau de la formation suivi l'année précédente et voie du diplôme de Master) que la population étudiante au niveau national. La valeur ajoutée correspond à l'écart entre le taux observé et le taux simulé. Elle permet de situer une Université par rapport à la moyenne nationale une fois ces effets de structure pris en compte.



Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES (enquête SISE)

Lecture : au niveau de l'établissement, 55% des étudiants inscrits pour la première fois en M1 en 2019-2020 ont obtenu leur diplôme de Master en 2 ans. Pour comparaison, au niveau national, le taux est de 65%.

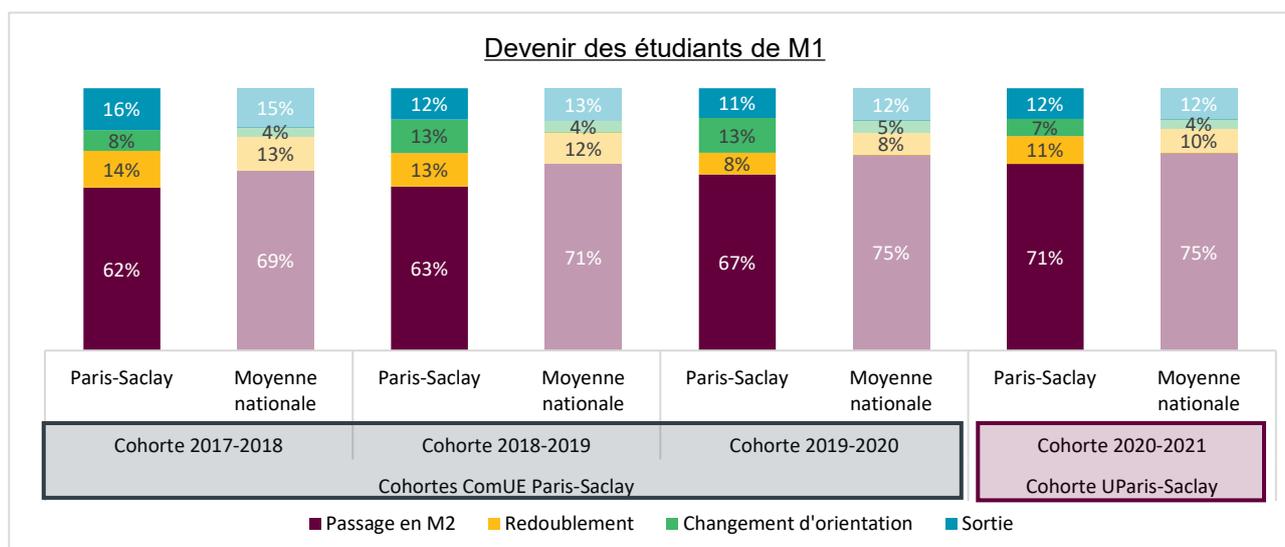
Tableau 45 : Devenir des étudiants de M1 (passage en M2, redoublement, changement d'orientation ou sortie)

Année de la cohorte	Cohortes ComUE Paris-Saclay						Cohorte Université Paris-Saclay	
	2017-2018		2018-2019		2019-2020		2020-2021	
Année d'observation (année de cohorte +1 an)	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022	
Périmètre	Données Paris-Saclay	Données nationales	Données Paris-Saclay	Données nationales	Données Paris-Saclay	Données nationales	Données Paris-Saclay	Données nationales
Effectifs d'inscrits en M1	2 923	113 450	2 890	115 546	3 386	115 587	3 968	119 735
Taux de passage en M2	62,1%	68,6%	62,6%	71,1%	67,1%	74,5%	71,1%	75,1%
Taux de redoublement	14,0%	12,9%	12,8%	12,0%	8,3%	8,4%	10,6%	9,5%
Taux de changement d'orientation	8,0%	3,6%	12,8%	4,4%	13,3%	4,8%	6,5%	3,6%
– dont réorientation à l'Université	/	/	10,3%	3,2%	10,2%	3,3%	4,9%	2,5%
– dont réorientation en école d'ingénieur et ENS	/	/	1,8%	0,6%	2,2%	0,8%	0,4%	0,4%
– dont réorientation en école de management	/	/	0,7%	0,6%	0,9%	0,7%	1,2%	0,7%
Taux de sortie	15,9%	14,9%	11,9%	12,5%	11,3%	12,3%	11,7%	11,8%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES (enquête SISE), Périmètre accréditation UPSaclay.

Précisions de lecture :

- Les inscrits pris en compte sont les étudiants inscrits pour la première fois en M1 à l'Université l'année n/n+1 c'est-à-dire ceux qui ne sont pas présents en M1 à l'Université l'année précédente. Les formations prises en compte sont les Masters LMD (hors Masters enseignement).
- L'année de la cohorte est celle de l'inscription en M1 (année n/n+1).
- L'année d'observation suit d'un an celle de la cohorte (année n+1/n+2).
- Passage en M2 : étudiants de la cohorte inscrits en M2 l'année n+1/n+2 quel que soit l'établissement d'accueil.
- Redoublement : étudiants de la cohorte inscrits en M1 l'année n+1/n+2 quel que soit l'établissement d'accueil.
- Réorientation à l'Université : étudiants de la cohorte inscrits à l'Université l'année n+1/n+2 dans un diplôme qui ne fait pas partie du cursus Master (hors Master enseignement) quel que soit l'établissement d'accueil. Les inscriptions en Master enseignement (en M1 ou en M2) sont incluses dans les réorientations.
- Réorientation en école d'ingénieur et ENS : étudiants de la cohorte inscrits en école d'ingénieur ou en ENS l'année n+1/n+2 quel que soit l'établissement d'accueil.
- Réorientation en école de management : étudiants de la cohorte inscrits en école de management l'année n+1/n+2 quel que soit l'établissement d'accueil.
- Sorties : étudiants de la cohorte non inscrits à l'Université, en école d'ingénieur, en ENS ou en école de management pour l'année n+1/n+2.



Source : MESR-DGESIP-DGRI-SIES (enquête SISE)

Lecture : au niveau de l'établissement, 71% des inscrits en M1 en 2020-2021 sont passés en M2 l'année suivante, 11% ont redoublé leur M1, 7% ont changé d'orientation et 12% sont sortis du champ (non inscrits à l'Université, en école d'ingénieur, en ENS ou en école de management). Pour comparaison, au niveau national, les taux sont respectivement de 75% de passages en M2, 10% de redoublements, 4% de réorientations et 12% de sorties.

Cible à atteindre : augmenter le taux de réussite en 2 ans pour atteindre 60%.

Commentaire :

Les taux de réussite en Master, tout comme la valeur ajoutée, sont ici restreints aux étudiants de M1 restant dans la même mention or les changements de mention au sein de l'établissement mais également à l'échelle nationale sont très fréquents. Il faut par ailleurs noter que la structuration des mentions de Master évolue tout au long des accréditations avec la création de nouveaux parcours, le changement de mention de certains parcours. La diversité et la dynamique de l'offre de formation Master avec de très larges mentions comprenant de nombreux parcours M1 et M2 évoluant significativement au cours de la construction de l'établissement en tant que COMUE puis en tant qu'EPE rend difficile la lisibilité de cet indicateur. Les taux de réussite de ces étudiants dans une trajectoire linéaire sont plutôt satisfaisants tout en devant être augmentés. La valeur ajoutée négative est à relier à un taux de réorientation à l'Université significativement supérieur à la moyenne nationale, montrant la forte mobilité entre M1 et M2 au sein de l'établissement et plus largement en région parisienne.

INDICATEUR DIP 1 : Soutien des enseignants-chercheurs à l'innovation pédagogique

Tableau 46 : Nombre et montant des Appels à Projet, temps de décharge

	2020-2021	2021-2022	Cible
Nombre de projets proposés par AAP	47	46	AAP : reconduire l'enveloppe budgétaire en 2023
Nombre de projets sélectionnés par AAP	22	29	
Montant des demandes par AAP	1 738 575 €	1 507 482 €	
Montant des aides accordées par AAP	707 127 €	890 666 €	CIP-CPP : augmenter le nombre de mois attribués pour les deux dispositifs
Nombre de mois demandés en CIP ¹²⁴ et CPP ¹²⁵	40 mois	31 mois	
Nombre de mois accordés en CIP et CPP	30 mois	25 mois	
Temps de décharge Chargés de Mission Innovation Pédagogique	380 heqTD	380 heqTD	

Source : DIP, Périmètre à 7 pour AAP et CIP, Périmètre employeur pour CPP.

Commentaire

- AAP : cette année, le ratio projets financés par projets déposés (0,63 financé pour 1 déposé) est plus élevé qu'en 2021 (0,41), conformément à l'objectif donné notamment du fait de la participation de l'École Universitaire de Premier Cycle à l'enveloppe (90 k€) pour le soutien de 3 projets en cycle Licence. La répartition des projets par volet AAP est la suivante :
 - 50% des projets déposés sont des initiatives nouvelles inscrites au volet « Oser » (Premier volet de l'AAP pour soutenir les projets émergeant) ;
 - 20% des projets sont des travaux pratiques innovants ;
 - 15% sont des projets d'essaimage d'initiatives existantes « Transformer » (Deuxième volet de l'AAP pour soutenir l'essaimage) ;
 - 15% sont des projets de jeux sérieux.

On note une sous-représentation des Sciences humaines et sociales dans les projets déposés.

- CIP-CPP : cette année, le nombre de mois demandés et accordés est inférieur à 2021. Une campagne de communication sera mise en place en 2023 afin d'encourager les demandes de CIP-CPP. Il n'y a eu aucune demande de CPP déposée en 2022 sur la plateforme nationale Galaxie enseignant-chercheur pour le périmètre employeur Paris-Saclay (DRH).

Cible, objectif chiffré ou tendance :

- AAP : Reconduire l'enveloppe budgétaire en 2023
- CIP-CPP : augmenter le nombre de mois attribués pour les deux dispositifs

Leviers pour atteindre l'objectif :

- AAP : mieux communiquer sur le dispositif auprès des porteurs potentiels en SHS
- CIP-CPP : mieux communiquer sur les deux campagnes CIP et CPP avec l'aide de la DRH et la DirMarc.

INDICATEUR DIP 2 : Accompagnement collectif à l'innovation pédagogique (développement professionnel)

Tableau 47 : Formation à l'innovation pédagogique

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Cible
Nombre d'items de formation	nd	19	27	27	31	Poursuivre la tendance amorcée depuis 5 ans : enrichissement de l'offre de formation et augmentation du nombre d'heures stagiaires
Nombre de sessions	nd	57	106	74	69	
Nombre d'heures de formation à l'innovation pédagogique	126 heures	288 heures	396 heures	303 heures	265 heures	
Nombre de stagiaires formés à l'innovation pédagogique	395	503	926	824	647	
Nombre d'heures-stagiaires *	3 042 heures-stagiaires	2 826 heures-stagiaires	4 612 heures-stagiaires	5 022 heures-stagiaires	3 589 heures-stagiaires	

Source : DIP, Périmètre employeur.

* Somme des heures stagiaires (nombre d'heures de formation x nombre de stagiaires) de toutes les actions de formation.

Commentaire

Le catalogue de formation s'étoffe légèrement avec 4 items supplémentaires sur les thèmes de la Ludo pédagogie et de l'approche par compétences.

Les formats courts sont privilégiés pour s'adapter à la disponibilité des enseignants-chercheurs avec une moyenne de 2 heures par session.

On note une baisse du nombre de stagiaires cette année comparativement aux deux dernières années. Explication possible : beaucoup d'enseignants se sont formés à l'innovation pédagogique en vue de la dernière accréditation, la période actuelle semble davantage propice à la recherche. La préparation de la prochaine accréditation et une meilleure communication devraient faire augmenter le nombre d'heures stagiaire en 2023 et 2024.

Cible, objectif chiffré ou tendance :

Poursuivre la tendance amorcée depuis 5 ans : enrichissement de l'offre de formation et augmentation du nombre d'heures stagiaires.

Leviers pour atteindre l'objectif :

- Offre de formation : mettre en place une commission formation réunissant les acteurs Paris-Saclay pour qualifier le catalogue au grand périmètre et mise en place d'un groupe de travail émanant de cette commission pour travailler spécifiquement sur la mutualisation du catalogue de formation à la pédagogie.
- Nombre de stagiaires : améliorer la visibilité du catalogue, communiquer auprès des composantes et proposer différentes modalités afin de s'adapter à la disponibilité des publics. Faire du lien avec le nouvel Institut de formation des personnels de la DRH.

Tableau 48 : Données sur les environnements d'apprentissage

	2020-2021	2021-2022
Nombre d'utilisateurs total (uniquement les utilisateurs actifs)	48 831	45 002
Nombre d'espaces de cours actifs	14 800	8 027
Volume des données d'apprentissages (modules d'activités)	166 772	82 568
Volume de stockage eCampus (éco responsable)	/	16 To
Nombre d'applications pédagogiques	10	9
Budget dédié aux licences (hors eCampus)	50 000 €	70 000€
Nombre de salles équipées *	22	14

Source : DIP, Périmètre employeur.

* Salles remises à niveau : mobilier et équipements IT (numérique)

Commentaire :

Le projet eCampus est déployé depuis 2017. C'est la plateforme pédagogique de l'Université Paris-Saclay et le point d'entrée de l'environnement numérique pédagogique. Elle est utilisée par les établissements suivants : Université Paris-Saclay, ENS-PS, IOGS, UEVE, AgroParisTech, l'INSTN, ainsi que certains établissements de l'Institut Polytechnique de Paris : Telecom Paris, ENSTA, Telecom Évolution. L'UVSQ a rejoint le projet en septembre 2022 et CentraleSupélec, qui dispose de son propre environnement, utilise eCampus pour des enseignements de la Graduate School SIS. Par ailleurs, nous avons testé la connexion des 2 plateformes pour faciliter la diffusion de parcours transverses (SPOC Transition). On observe une fréquentation stable entre 2021 et 2022. Quelques glissements s'observent d'un établissement à l'autre, certainement liés à une meilleure intégration de l'outil dans certains établissements et à une meilleure coordination de l'administration de la plateforme eCampus.

Cible à atteindre :

- Applications pédagogiques :
 - amélioration de la performance générale
 - amélioration des profils utilisateurs (intégration d'information complémentaires comme la photo de l'étudiant, le diplôme, l'établissement, le numéro étudiant...)
 - évolution fonctionnelle (nouveaux plugins, nouveau thème)
 - automatisation des processus sur différents périmètres, échelles (récupérer un cours à l'autre, importer les contenus des cours d'une année à une autre année pour tout un diplôme, création de cours pour toute une composante selon son propre calendrier...)
 - amélioration de l'information aux utilisateurs (FAQ, page web d'information générale)
 - consolidation des processus de travail et des périmètres de chaque GT.
- Salles d'enseignement :
 - Poursuivre l'effort d'équipement des espaces d'apprentissage.
- Accompagner les équipes à la prise en main des nouveaux espaces

Leviers d'action :

- Changer de prestataire pour l'hébergement et l'édition de notre environnement, afin de gagner en performance et en agilité.
- Consolider l'équipe projet eCampus. Préciser les missions des membres des groupes de travail impliqués dans le projet, faire des fiches de mission.
- Mettre en œuvre une Newsletter pour l'information aux utilisateurs sur l'état du service et les nouveautés le cas échéant.

INDICATEUR DIP 4 : Contribution à l'Open Education, production de ressources et satisfaction des usagers

Tableau 49 : Contribution à l'Open Education

	2020-2021	2021-2022	Cible
MOOCs (1)			
Nombre de sessions produites et jouées	6	9	Ressources pédagogiques produites : Poursuivre la montée en qualité des ressources produites (médiatisation et interactivité)
Dont en anglais	2/6	6/9	
Nombre d'inscrits	43 982	31 000	
Taux de suivi (2)	10,7%	9,8%	
Taux de complétion (3)	40,5%	47,7%	
Part anglais	NC	NC	
SPOCs (4)			
Nombre de versions produites et jouées	3	4	
Correspondance en heures de formation	40 h	70 h	
Nombre d'étudiants	5 746	6 623	

Source : DIP, Périmètre employeur.

- (1) **MOOCs** : Massive Open Online Course - formations en ligne ouvertes à tous.
- (2) **Taux de suivi** : nombre d'apprenants qui suivent le cours sur le nombre d'inscrit.
- (3) **Taux de complétion** : pourcentage d'apprenants actifs qui vont au bout du cours.
- (4) **SPOCs** : Small Private Online Course - formations en ligne pour public spécialisé.

Tableau 50 : Ressources Universités Numériques et volume d'usagers

	2020-2021	2021-2022	Cible
Cotisations numériques Universités Numériques Thématiques : AUNEGE, UNJF, UNISCIEL, UVED, UNESS	90 000 €	90 000€	Ressources pédagogiques acquises : Augmenter la recommandation et l'usage des ressources pédagogiques libres (UNT)
Volume d'étudiants Paris-Saclay potentiellement impactés	25 800	25 800	

Source : DIP

Commentaire :

- MOOCs : Le nombre de sessions jouées sur la plateforme nationale FUN-MOOC a augmenté par rapport à l'année précédente car certains MOOC sont diffusés deux fois par an. La DIP a terminé la production d'un MOOC international sur les accélérateurs de particules financé dans le cadre du projet européen Horizon 2020. Le nombre d'inscrits est en recul car les très bons chiffres de l'année précédente étaient liés au Covid et aux effets du confinement sur l'enseignement distanciel. Le taux de suivi, qui correspond au nombre d'apprenants qui suivent le cours sur le nombre d'inscrit, est légèrement supérieur à la moyenne de 8%. Le taux de complétion, qui correspond au pourcentage d'apprenants actifs qui vont au bout du cours, est en nette amélioration étant donné que certains MOOCs s'appuient sur des formations obligatoires (Doctorales, Master).
- SPOCs :
 - Dans le cadre de son objectif prioritaire axé sur la réussite étudiante, l'École Universitaire de Premier Cycle Paris-Saclay propose à tous les étudiants de Licence deux SPOCs produits par la DIP sur la plateforme eCampus : le SPOC « **Sens critique, Sciences en sociétés** » pour les étudiants de niveau L1 et le SPOC « **Enjeux de la Transition écologique** » pour le L2. Ces deux SPOCs sont obligatoires pour les formations qui les ont intégrés à leurs maquettes, ce qui représente 6 000 étudiants. Le SPOC sur les Enjeux de la transition écologique a été remarqué favorablement dans le rapport Jouzel sur la sensibilisation et la formation aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans

l'enseignement supérieur, remis à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en 2022^{xii}.

- Les deux autres SPOCs sont diffusés sur la plateforme francophone FUN-Campus pour des enseignements spécifiques dans le cadre de conventions de partenariat avec des établissements hors Paris-Saclay.
- *Ressources pédagogiques produites* : amélioration constante de la qualité des ressources audiovisuelles. Montée en compétences sur la production de ressources interactives et multimédia à la suite du recrutement d'une personne qualifiée. Effort de scénarisation sur les SPOCs, de médiatisation des ressources pour les rendre plus interactives et d'animation de SPOCs ont permis une montée en qualité pédagogique et un meilleur taux de suivi des cours produits et diffusés. Par ailleurs, un travail effectué avec l'aide du service handicap a permis d'améliorer l'accessibilité des ressources notamment via l'ajout de sous-titres et de transcriptions à l'intégralité des ressources.
- *Ressources pédagogiques acquises* : l'Université est membre de 5 Universités Numériques Thématiques dans les disciplines suivantes : DEG, sciences, développement durable, santé. Cela lui confère le droit de participer aux appels à projets thématiques et de peser sur la politique éditoriale des UNT. Ce sont plus de 30k ressources éducatives francophones ouvertes et utilisables par les étudiants en autonomie. Cependant, la prescription et l'usage sont encore insuffisants. La réflexion est en cours pour proposer un service de signalement et d'accompagnement dans le futur Lumen.

Cible, objectif chiffré ou tendance :

- *Ressources pédagogiques produites* : poursuivre la montée en qualité technique et pédagogique avec un souci d'accessibilité des ressources produites.
- *Ressources pédagogiques acquises* : augmenter la recommandation et l'usage des ressources pédagogiques libres (UNT).

Leviers pour atteindre l'objectif :

- *Ressources pédagogiques produites* : professionnaliser davantage la conception et la production des ressources, monter en compétences sur différents outils de production de ressources multimédia, proposer un meilleur accompagnement en amont sur la scénarisation et la conception pédagogique des ressources et enfin mettre à niveau technique le studio de tournage interne (bâtiment 308).
- *Ressources pédagogiques acquises* : mettre en œuvre avec la DiBiSo une politique concertée de développement, d'usage et de signalement des ressources pédagogiques ouvertes dans le cadre des licences promouvant l'Open Education.

ANNEXES JALON

JALON 11 : Elaboration de la charte et de la stratégie UPSaclay en faveur du développement soutenable associant étudiants et personnels (2021-2022-2023-2024) données complètes

^{xii} *Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique dans l'Enseignement supérieur*, Rapport à Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du groupe de travail présidé par Jean Jouzel, février 2022.

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/sensibiliser-et-former-aux-enjeux-de-la-transition-ecologique-dans-l-enseignement-superieur-83888>

JALON 11 :

Indicateurs de pilotage du pôle Développement Soutenable (DS) de l'Université Paris-Saclay

(1) Université Paris-Saclay : s'adresse au périmètre élargi, même si toutes les composantes, écoles ou universités membre-associée ne sont pas impliquées.

(2) Le/la Référent.e Développement Soutenable : étudiant.e, personnel, chercheur ou chercheuse désigné.e par la direction du laboratoire ou chef.fe de service comme étant la personne en charge des questions DS sur son périmètre (promo, labo, service...)

	Niveau 2021 (si différent de 2022)
	Niveau 2022
	Niveau cible 2025

Indicateurs	Périmètre	Cibles	Niveau 1 Prise de conscience	Niveau 2 Initiation	Niveau 3 Réalisation	Niveau 4 Perfectionnement / amélioration continue	Commentaires et/ou éléments justifiant du niveau
Objectif stratégique 1 - Fédérer les actions autour du Développement Soutenable							
Des projets autour du développement soutenable pilotés par le pôle DS sont en cours	Université Paris-Saclay (1)	Personnels, communauté académique et étudiant.es	Des idées de projets ont été émises	Des projets ont été retenus et sont en cours de cadrage par un groupe de travail (GT) dédié.	Des projets sont en cours de réalisation. Les porteurs, membres des GT et partenaires externes sont identifiés voire en interactions sur les projets.	Des projets ont été réalisés et d'autres sont en cours de réalisation	
Un budget est attribué au pôle développement soutenable	Nous avons un budget périmètre commun et un budget IDEX	Personnels, communauté académique et étudiant.es	Le pôle DS obtient chaque année un budget qui ne lui permet de couvrir que ses besoins en fonctionnement.	Le pôle DS obtient chaque année un budget qui lui permet de couvrir ses besoins en fonctionnement et une partie de ses besoins en investissement.	Le pôle DS obtient chaque année un budget qui lui permet de couvrir ses besoins en fonctionnement et en investissement.	Le pôle DS anticipe et maîtrise un budget qu'il obtient chaque année pour couvrir ses besoins en fonctionnement et en investissements. Il mesure pour chaque investissement l'effectivité de ses dépenses.	
Objectif stratégique 2 - Echanger et partager sur les enjeux du développement soutenable au-delà de l'Université							
Faire en sorte que les acteurs du territoire sur lequel est implantée l'Université aient identifié le pôle DS pour les questions liées au DS	//	Organisations extérieures à l'Université	Quelques courriels sont envoyés au gré des besoins par le pôle DS aux acteurs locaux.	Des invitations sont faites aux acteurs locaux lorsque des sujets DS intéressants l'Université sont susceptibles de les concerner.	Des invitations sont adressées au pôle DS pour prendre part à des projets DS menés par certains acteurs locaux.	Des réunions annuelles sont organisées avec les acteurs du territoire pour communiquer sur les actions du pôle, inspirer et permettre à tous d'échanger autour de projets proches de l'Université. Le pôle DS est l'interlocuteur principal identifié auprès des interlocuteurs locaux sur les sujets DS.	
Existence d'une Charte Développement Soutenable	Composantes Universitaires a minima quelques relais au sein des Ecoles et UMA	Personnels, communauté académique et étudiant.es	Les rédacteurs et rédactrices de la charte ont été identifiés.es, un calendrier a été défini.	Les grandes axes de la charte existent et la charte est en cours de rédaction	La charte est en cours de relecture et inscrite aux instances de l'Université	La charte a été adoptée par le Conseil d'Administration de l'Université	
Objectif stratégique 3 - Faire collaborer toute la communauté de l'Université Paris-Saclay							
Constitution d'un groupe tripartite (étudiant.es, personnels et communauté académique) pour veiller et travailler sur la mise en place des mesures de l'Accord de Grenoble	Université Paris-Saclay	Personnels, communauté académique, et étudiant.es	Le groupe est en cours de constitution	Le groupe est constitué	Le groupe a été mis en place, a trouvé une méthodologie de travail et initié ses travaux	Le groupe se réunit à intervalles réguliers pour suivre la mise en place de l'Accord	
La création des réseaux	Référent.es (2) DS Institutionnel	Université Paris-Saclay	Personnels	Les Directeurs et Directrices de composantes universitaires, établissements composantes, et universités membres associées ont été contactés.es pour la nomination de référent.es.	Le réseau de référent.es DS est complété entre 0% et 29%.	Les cercles de référent.es DS sont remplis entre 30 et 84%	Tous les cercles de référent.es DS sont complétés (atteint à hauteur de 85% minimum pour chacune des sphères)
	Référent.es DS Direction/Service	Université Paris-Saclay	Personnels administratifs et techniques	Les DDGS ont été contactés.es pour discuter de la nomination de référent.es DS	Le réseau de référent.es DS est complété entre 0% et 29%.	Le réseau de référent.es DS est complété entre 30 et 84%	Le réseau de référent.es DS est complété entre 85% et 100%
	Référent.es Académique	Université Paris-Saclay	Communauté académique (formation et recherche)	Les DDGS ont été contactés.es pour discuter de la nomination de référent.es DS	Le réseau de référent.es DS est complété entre 0% et 29%.	Le réseau de référent.es DS est complété entre 30 et 84%	Le réseau de référent.es DS est complété entre 85% et 100%
	Référent.es DS Laboratoire	Université Paris-Saclay	Communauté académique (vie de laboratoire)	Les Directeurs et Directrices des laboratoires ont été contactés.es pour la nomination de référent.es.	Le réseau de référent.es DS est complété entre 0% et 29%.	Le réseau de référent.es DS est complété entre 30 et 84%	Le réseau de référent.es DS est complété entre 85% et 100%
	Référent.es DS Etudiant	Université Paris-Saclay	Etudiant.es	Le Vice-Président étudiant a été contacté pour discuter de la nomination de référent.es DS	Le réseau de référent.es DS est complété entre 0% et 29%.	Le réseau de référent.es DS est complété entre 30 et 84%	Le réseau de référent.es DS est complété entre 85% et 100%
Référent.es DS Institutionnel	Université Paris-Saclay	Personnels	Quelques réunions par an sont organisées avec les référent.es.	Des réunions à intervalles réguliers sont organisées avec les référent.es. Elles ont un ordre du jour et sont complétées d'un compte-rendu pour faciliter le suivi des réunions	Des idées émergent des réunions référent.es DS et du dispositif d'échange intra et inter-cercle dont le pôle DS n'a pas été à l'initiative.	Une synergie entre tous les acteurs et actrices du réseau référent.es DS permettant de faire émerger des idées, constituer un réseau d'entraide dans la mise en œuvre d'actions.	

Indicateurs		Périmètre	Cibles	Niveau 1 Prise de conscience	Niveau 2 Initiation	Niveau 3 Réalisation	Niveau 4 Perfectionnement / amélioration continue	Commentaires et/ou éléments justifiant du niveau	
Les réseaux DS	Maturité des réseaux	Référent.es DS Direction / Service	Université Paris-Saclay	Personnels administratifs et techniques	Quelques réunions par an sont organisées avec les référent.es.	Des réunions à intervalles réguliers sont organisées avec les référent.es. Elles ont un ordre du jour et sont complétées d'un compte-rendu pour faciliter le suivi des réunions	Des idées émergent des réunions référent.es DS et du dispositif d'échange intra et inter-cercle dont le pôle DS n'a pas été à l'initiative.	Une synergie entre tous les acteurs et actrices du réseau référent.es DS permettant de faire émerger des idées, constituer un réseau d'entre-aide dans la mise en œuvre d'actions.	Réseau récent, mobilisé jusqu'ici sur les réunions d'élaboration de la stratégie DS
		Référent.es Académique	Université Paris-Saclay	Communauté académique (formation et recherche)	Quelques réunions par an sont organisées avec les référent.es.	Des réunions à intervalles réguliers sont organisées avec les référent.es. Elles ont un ordre du jour et sont complétées d'un compte-rendu pour faciliter le suivi des réunions	Des idées émergent des réunions référent.es DS et du dispositif d'échange intra et inter-cercle dont le pôle DS n'a pas été à l'initiative.	Une synergie entre tous les acteurs et actrices du réseau référent.es DS permettant de faire émerger des idées, constituer un réseau d'entre-aide dans la mise en œuvre d'actions.	Réseau récent, mobilisé jusqu'ici sur les réunions d'élaboration de la stratégie DS
		Référent.es DS Laboratoire	Université Paris-Saclay	Communauté académique (vie de laboratoire)	Quelques réunions par an sont organisées avec les référent.es.	Des réunions à intervalles réguliers sont organisées avec les référent.es. Elles ont un ordre du jour et sont complétées d'un compte-rendu pour faciliter le suivi des réunions	Des idées émergent des réunions référent.es DS et du dispositif d'échange intra et inter-cercle dont le pôle DS n'a pas été à l'initiative.	Une synergie entre tous les acteurs et actrices du réseau référent.es DS permettant de faire émerger des idées, constituer un réseau d'entre-aide dans la mise en œuvre d'actions.	
		Référent.es DS Etudiant	Université Paris-Saclay	Etudiant.es	Quelques réunions par an sont organisées avec les référent.es.	Des réunions à intervalles réguliers sont organisées avec les référent.es. Elles ont un ordre du jour et sont complétées d'un compte-rendu pour faciliter le suivi des réunions	Des idées émergent des réunions référent.es DS et du dispositif d'échange intra et inter-cercle dont le pôle DS n'a pas été à l'initiative.	Une synergie entre tous les acteurs et actrices du réseau référent.es DS permettant de faire émerger des idées, constituer un réseau d'entre-aide dans la mise en œuvre d'actions.	Réseau récent, mobilisé jusqu'ici sur les réunions d'élaboration de la stratégie DS
	Animation des réseaux (mise à disposition d'un outils d'échange - Whaller)	Référent.es DS Institutionnel	Université Paris-Saclay	Personnels	Un outil est proposé et rejoint par 0% à 29% des référent.es DS recensé.es.	Un outil est proposé et rejoint par 30% à 49% des référent.es DS recensé.es.	Un outil est proposé et rejoint par 50% à 84% des référent.es DS recensé.es.	Un outil est proposé et rejoint par minimum 84% des référent.es DS recensé.es.	
		Référent.es DS Direction / Service	Université Paris-Saclay	Personnels administratifs et techniques	Un outil est proposé et rejoint par 0% à 29% des référent.es DS recensé.es.	Un outil est proposé et rejoint par 30% à 49% des référent.es DS recensé.es.	Un outil est proposé et rejoint par 50% à 84% des référent.es DS recensé.es.	Un outil est proposé et rejoint par minimum 84% des référent.es DS recensé.es.	Réseau récent
		Référent.es Académique	Université Paris-Saclay	Communauté académique (formation et recherche)	Un outil est proposé et rejoint par 0% à 29% des référent.es DS recensé.es.	Un outil est proposé et rejoint par 30% à 49% des référent.es DS recensé.es.	Un outil est proposé et rejoint par 50% à 84% des référent.es DS recensé.es.	Un outil est proposé et rejoint par minimum 84% des référent.es DS recensé.es.	Réseau récent
		Référent.es DS Laboratoire	Université Paris-Saclay	Communauté académique (vie de laboratoire)	Un outil est proposé et rejoint par 0% à 29% des référent.es DS recensé.es.	Un outil est proposé et rejoint par 30% à 49% des référent.es DS recensé.es.	Un outil est proposé et rejoint par 50% à 84% des référent.es DS recensé.es.	Un outil est proposé et rejoint par minimum 84% des référent.es DS recensé.es.	
		Référent.es DS Etudiant	Université Paris-Saclay	Etudiant.es	Un outil est proposé et rejoint par 0% à 29% des référent.es DS recensé.es.	Un outil est proposé et rejoint par 30% à 49% des référent.es DS recensé.es.	Un outil est proposé et rejoint par 50% à 84% des référent.es DS recensé.es.	Un outil est proposé et rejoint par minimum 84% des référent.es DS recensé.es.	Réseau récent
Assurer la capacité de tous les personnels et étudiant.es de l'Université de prendre part à la politique DS dans son élaboration comme dans sa mise en œuvre		Université Paris-Saclay	Personnels et étudiant.es	Une incitation à contacter le pôle DS pour exprimer ses besoins est faite à l'occasion d'événements autour de la thématique.	Une incitation à contacter le pôle DS est faite à l'occasion d'événements autour de la thématique et sur les outils de communication permanents.	Un dispositif participatif dédié a été créé et permet de faire émerger des idées de projets débattus.	Un dispositif participatif à été mis en place pour permettre à chacun de s'exprimer sur les choses à mettre en place à l'Université; la communauté est invitée à se joindre à la réflexion sur la mise en place opérationnelle de projets.	Indicateur plus pertinent ou à modifier dans sa rédaction	
Existence d'une stratégie DS rédigée avec la participation des étudiant.es pour guider la mise en œuvre de la politique DS		Université Paris-Saclay	Personnels et étudiant.es	Les rédacteurs et rédactrices de la stratégie DS ont été identifié.es, une méthodologie et un calendrier ont été défini.es.	Un tableau formalisant tous les objectifs macro à atteindre existe et a été présenté au CODIRE, Cac et CA (sans chiffres clefs ou indicateurs)	Un tableau formalisant tous les objectifs macro à atteindre existe et a été présenté au CODIRE, Cac et CA (avec chiffre clefs ou indicateurs)	Un tableau formalisant tous les objectifs accompagnés des actions à mettre en place existe et a été présenté au CODIRE, Cac et CA (avec chiffre clef ou indicateurs calculés et/ou commentés)	Faire évoluer celui-ci également, éventuellement le scinder : création, puis mise en œuvre. Existence d'un groupe d'élaboration, existence d'une stratégie et un indicateur pour la mise en œuvre.	
Objectif stratégique 4 - Mobiliser la communauté scientifique experte									
Existence d'un réseau d'expert mobilisable dans le cadre de la mise en œuvre de projets DS		Université Paris-Saclay	Communauté académique	Ce réseau est inexistant	Ce réseau est en cours de constitution	Ce réseau existe. Il est quelques fois mobilisé par le pôle DS.	Ce réseau est régulièrement mobilisé par le pôle DS et a déjà été mobilisé par un ou les cercles de référent.es DS.	Pas de niveau cible souhaité en particulier	
Objectif stratégique 5 - Faire connaître et reconnaître l'implication de l'Université Paris-Saclay									
Une démarche vers une labellisation DD&RS est entreprise		Université Paris-Saclay (?)	//	L'information quant à une future candidature à la labellisation DD&RS a circulé aux sein des cercles de référent.es DS.été clairement formulé.	Le référentiel Plan Vert servant de base à l'obtention de la labellisation est renseigné chaque année. Les conditions de fond et de forme de la candidature à la labellisation sont connues et maîtrisées.	Le dossier de candidature a été envoyé au comité de labellisation. L'Université est en attente d'un audit.	L'Université a obtenu la labellisation DD&RS.	Pas de niveau cible souhaité en particulier	
Assurer une bonne communication sur les actions du pôle DS		Pôle DS	Personnels, étudiant.es et organisations extérieures à l'Université	Création d'une page dédiée au DS sur le site de l'Université informant dans les très grandes lignes sur le périmètre d'action du pôle DS.	En plus du site, utilisation de quelques outils de communication classiques (publipostages...) pour informer sur nos actions.	Mise en place d'une page repensée sur le site permettant d'informer au besoin et facilement la communauté sur les actualités du pôle DS.	En plus du site de l'Université, un plan de communication a été élaboré avec la DirMarc pour porter en cohérence et en concertation avec les autres "enjeux prioritaires" de l'Université les actions du pôle DS.		

Lexique

SISE : Système d'Information sur le Suivi des Étudiants.

Le système SISE recense, au travers des inscriptions prises, les étudiants inscrits dans les principaux établissements universitaires et assimilés ainsi que leurs résultats aux diplômes. SISE recense les étudiants inscrits aux formations diplômantes (ou assimilées) d'une durée minimale d'une année.

Le système SISE repose sur deux remontées annuelles :

- la première réalisée le 15 janvier de l'année N+1 concerne les inscriptions à la rentrée N,
- la seconde en mai de l'année N+2 concernant les diplômés de la même rentrée N.

Les universités réalisent des extractions de leurs logiciels de gestion de la scolarité (**APOGEE** principalement) et transmettent ces informations à la Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

PAP : Projet Annuel de Performance

Projet Annuel de Performance du Projet de Loi de Finances (PLF) de la Mission Interministérielle Recherche et Enseignement Supérieur (MIREs), programme 150 (Formations Supérieures et Recherche Universitaire) et 231 (Vie étudiante).

Liste des abréviations (par ordre alphabétique)

AAP : Appel à projets

Ad'AP : Agenda d'Accessibilité Programmée

ADUM : Accès Doctorat Unique Mutualisé

AMII : Aide Matérielle et Informatique individuelle

ANR : Agence Nationale de la Recherche

AP-HP : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

ARS : Agence Régionale de Santé

ARWU : Academic Ranking of World Universities

ASDESr : Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (appel à projets porté par l'ANR)

ASIU : Aide Sociale Individuelle de l'Université

BIATSS : Personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques et Sociaux de Santé

BU : Bibliothèque Universitaire

BUT : Bachelor Universitaire de Technologie

CEA : Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives

CESF : Conseiller en Économie Sociale Familiale

CEVEC : Contribution Vie Étudiante et de Campus

CFA : Centre de formation d'Apprentis

CFVU : Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

CIP : Congé d'innovation pédagogique

CMA : Compétences et Métiers d'Avenir

CMQ : Campus des Métiers et des Qualifications

CNES : Centre National d'Études Spatiales

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

CodirE : Comité de Direction Élargi de l'Université Paris-Saclay

COS : Conseil d'Orientation Stratégique

CPER : Contrats de Plan Etat-Région

CPJ : Chaire de Professeur Junior

CPP : Congé pour projet pédagogique
CPU-CGE : Conférences des Présidents d'Université-Conférences des Grandes Écoles
CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CT : Comité Technique de l'Université Paris-Saclay
DAF : Direction des Affaires Financières de l'Université Paris-Saclay
DAJI : Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles de l'Université Paris-Saclay
DATA : Direction de l'Accompagnement du Traitement et de l'Analyse de la donnée de l'Université Paris-Saclay
DD&RS : Développement Durable et Responsabilité Sociétale
DEG : Droit, Économie, Gestion
DEUST : Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques
DGESIP : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle
DGRI : Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation
Diagonale : Direction Arts, Culture et Société de l'Université Paris-Saclay
DiBISO : Direction des Bibliothèques de l'Information et de la Science Ouverte de l'Université Paris-Saclay
DIP : Direction de l'Innovation Pédagogique de l'Université Paris-Saclay
DiReV : Direction de la Recherche et de la Valorisation de l'Université Paris-Saclay
DirMarc : Direction de la communication et de la marque de l'Université Paris-Saclay
DPAM : Direction Performance Achats et Marché de l'Université Paris-Saclay
DRHQVT : Direction des Ressources Humaines et de la Qualité de Vie au Travail de l'Université Paris-Saclay
DRIE : Direction des Relations Internationales et Européennes de l'Université Paris-Saclay
DS : Développement Soutenable
DSI : Direction des Systèmes d'Information de l'Université Paris-Saclay
DU : Diplôme Universitaire
DVEEC : Direction Vie Étudiante et Égalité des Chances de l'Université Paris-Saclay
ECTS : European Credits Transfer System
EMI : Education aux Médias et à l'Information
ENS-PS : École Normale Supérieure Paris-Saclay
EOSC : European Open Science Cloud
EPE : Établissement Public Expérimental
EU1CPS : École Universitaire de Premier Cycle Paris-Saclay
EUGLOH : European University Alliance for Global Health
EUGLOHRIA : European University Alliance For Global Health – Transformation Through Joint Research And Innovation Action
FLE : Français Langue Etrangère
FP : Fondation Partenariale
FRUP : Fondation Reconnue d'Utilité Publique
FU : Fondation Universitaire
GATE : Guichet d'accueil des Talents Etrangers
GIAP : Groupe Indicateurs et Aide au Pilotage
GS : Graduate School
GS/I : Graduate Schools/Institut
GT : Groupe de Travail
GUPS : Guichet Unique Paris-Saclay
HCERES : Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HRS4R : Human Resources Strategy for Researchers
ICMMO : Institut de Chimie Moléculaire et des Matériaux d'Orsay
IDéES : Intégration et Développement des IdEx et des ISITE
IGÉSR : Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche
IHES : Institut des Hautes Études Scientifiques
INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
Inria : Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique
Inserm : Institut national de la santé et de la recherche médicale
IOGS : Institut d'Optique Graduate School
IPPA : Pôle Insertion Professionnelle, Partenariats et Alumni de la DFR
IRT : Institut de Recherche Technologique
IUT : Institut Universitaire de Technologie
LabEx : Laboratoires d'Excellence
LDD : Licence Double-Diplôme de l'Université Paris-Saclay

LERU : League of European Research Universities
 LPR : Loi de Programmation de la Recherche
 MCF : Maître de conférences
 MESR-SIES : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR), Sous-direction des Systèmes d'information et d'études statistiques (SIES)
 MIC : Mobilité Internationale de Crédits
 MOOC : Massive Open Online Course
 ONERA : Office national d'études et de recherches aérospatiales
 ONR : Organisme National de Recherche
 ORIP : Pôle Observatoire de la Réussite et de l'Insertion Professionnelle de la DFR
 PAEH : Plan d'Accompagnement de l'Étudiant en situation de Handicap
 PASS : Parcours d'Accès Spécifique Santé
 PEDR : Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche
 PEPITE PEIPS (Pôle Étudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat/ Pôle Entrepreneuriat et innovation Paris-Saclay) : est le réseau des jeunes entrepreneurs du territoire Paris-Saclay
 PIA : Programme d'Investissements d'Avenir
 PPSN : Portefeuille des Projets Numérique de l'Université Paris-Saclay
 PR : Professeur des Universités
 PUI : Pôle Universitaire d'Innovation
 RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
 RIPEC : Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants-Chercheurs
 RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles
 RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
 SAE : Situation d'Apprentissage et d'Évaluation
 SATT : Société d'Accélération du Transfert de Technologies
 SCD : Service Commun de Documentation de l'Université Paris-Saclay
 SDH : Schéma Directeur Handicap
 SHS : Sciences Humaines et Sociales
 SI : Systèmes d'Informations
 SISE : Système d'Information sur le Suivi des Étudiants
 SPOC : Small Private Online Course
 SSU : Service de Santé Universitaire
 STS : Sciences-Technologie-Santé
 SUAPS : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
 TSA : Troubles du Spectre de l'Autisme
 UDICE : Association de 10 Universités de recherche françaises
 UMA : Universités Membres Associées (UEVE, UVSQ)
 UEVE : Université d'Évry Val d'Essonne
 UQAM : Université du Québec à Montréal
 UVSQ : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
 VSS : Violences Sexistes et Sexuelles

Liste des abréviations (par ordre d'apparition)

- ¹ SATT : Société d'Accélération du Transfert de Technologies
- ² PIA : Programme d'Investissements d'Avenir
- ³ CMA : Compétences et Métiers d'Avenir
- ⁴ ENS-PS : École Normale Supérieure Paris-Saclay
- ⁵ CEA : Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives
- ⁶ CNRS : Centre national de la recherche scientifique
- ⁷ INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
- ⁸ Inria : Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique
- ⁹ Inserm : Institut national de la santé et de la recherche médicale
- ¹⁰ ONERA : Office national d'études et de recherches aérospatiales
- ¹¹ RIPEC : Régime Indemnitaire des Personnels Enseignants-Chercheurs

-
- ¹² RIFSEEP : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
- ¹³ BIATSS : Personnels des Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniques et Sociaux de Santé
- ¹⁴ DATA : Direction de l'Accompagnement du Traitement et de l'Analyse de la donnée de l'Université Paris-Saclay
- ¹⁵ HCERES : Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
- ¹⁶ GS : Graduate School
- ¹⁷ DU : Diplôme Universitaire
- ¹⁸ CMQ : Campus des Métiers et des Qualifications
- ¹⁹ UVSQ : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- ²⁰ UQAM : Université du Québec à Montréal
- ²¹ BUT : Bachelor Universitaire de Technologie
- ²² CFA : Centre de formation d'Apprentis
- ²³ ASDESR : Accélération des stratégies de développement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche (appel à projets porté par l'ANR)
- ²⁴ CFVU : Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
- ²⁵ LDD : Licence Double-Diplôme de l'Université Paris-Saclay
- ²⁶ IGÉSR : Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche
- ²⁷ SI : Systèmes d'Informations
- ²⁸ UMA : Universités Membres Associées (UEVE, UVSQ)
- ²⁹ IUT : Institut Universitaire de Technologie
- ³⁰ DEG : Droit, Économie, Gestion
- ³¹ SHS : Sciences Humaines et Sociales
- ³² STS : Sciences-Technologie-Santé
- ³³ MESR-SIES : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR), Sous-direction des Systèmes d'information et d'études statistiques (SIES)
- ³⁴ ORIP : Observatoire de la Réussite et de l'Insertion Professionnelle (DFR)
- ³⁵ IPPA : Insertion Professionnelle, Partenariats et Alumni (DFR)
- ³⁶ RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles
- ³⁷ EU1CPS : École Universitaire de Premier Cycle Paris-Saclay
- ³⁸ PEPITE PEIPS (Pôle Étudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat/ Pôle Entrepreneuriat et innovation Paris-Saclay) : est le réseau des jeunes entrepreneurs du territoire Paris-Saclay
- ³⁹ SAE : Situation d'Apprentissage et d'Évaluation
- ⁴⁰ ECTS : European Credits Transfer System
- ⁴¹ UEVE : Université d'Évry Val d'Essonne
- ⁴² EUGLOH : European University Alliance for Global Health
- ⁴³ EMI : Education aux Médias et à l'Information
- ⁴⁴ DiReV : Direction de la Recherche et de la Valorisation de l'Université Paris-Saclay
- ⁴⁵ IDéES : Intégration et Développement des IdEx et des ISITE
- ⁴⁶ Direction des Relations Internationales et Européennes de l'Université Paris-Saclay
- ⁴⁷ LPR : Loi de Programmation de la Recherche
- ⁴⁸ CPJ : Chaire de Professeur Junior
- ⁴⁹ GS/I : Graduate Schools/Institut
- ⁵⁰ CodirE : Comité de Direction Élargi de l'Université Paris-Saclay
- ⁵¹ LabEx : Laboratoires d'Excellence
- ⁵² Périmètre des composantes de l'ex Université Paris-Sud (aussi appelé « périmètre employeur »)
- ⁵³ EUGLOHRIA : European University Alliance For Global Health – Transformation Through Joint Research And Innovation Action
- ⁵⁴ IOGS : Institut d'Optique Graduate School
- ⁵⁵ IHES : Institut des Hautes Études Scientifiques
- ⁵⁶ CPER : Contrats de Plan Etat-Région
- ⁵⁷ CNES : Centre National d'Études Spatiales
- ⁵⁸ ANR : Agence Nationale de la Recherche
- ⁵⁹ ONR : Organisme National de Recherche
- ⁶⁰ ARWU : Academic Ranking of World Universities
- ⁶¹ UDICE : Association de 10 Universités de recherche françaises
- ⁶² EOSC : European Open Science Cloud
- ⁶³ DiBISO : Direction des Bibliothèques de l'Information et de la Science Ouverte de l'Université Paris-Saclay
- ⁶⁴ Diagonale : Direction Arts, Culture et Société de l'Université Paris-Saclay
- ⁶⁵ IRT : Institut de Recherche Technologique
- ⁶⁶ DS : Développement Soutenable

-
- 67 BU : Bibliothèque Universitaire
68 SPOC : Small Private Online Course
69 CROUS : Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
70 SUAPS : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives
71 SSU : Service de Santé Universitaire
72 DRHQVT : Direction des Ressources Humaines et de la Qualité de Vie au Travail de l'Université Paris-Saclay
73 DVEEC : Direction Vie Étudiante et Égalité des Chances de l'Université Paris-Saclay
74 RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
75 TSA : Troubles du Spectre de l'Autisme
76 PAEH : Plan d'Accompagnement de l'Étudiant en situation de Handicap
77 DirMarc : Direction de la communication et de la marque de l'Université Paris-Saclay
78 DIP : Direction de l'Innovation Pédagogique de l'Université Paris-Saclay
79 DSI : Direction des Systèmes d'Information de l'Université Paris-Saclay
80 DPAM : Direction Performance Achats et Marché de l'Université Paris-Saclay
81 Ad'AP : Agenda d'Accessibilité Programmée
82 ARS : Agence Régionale de Santé
83 SDH : Schéma Directeur Handicap
84 CESF : Conseiller en Économie Sociale Familiale
85 GUPS : Guichet Unique Paris-Saclay
86 SISE : Système d'Information sur le Suivi des Étudiants
87 SCD : Service Commun de Documentation de l'Université Paris-Saclay
88 ASI : Aide Sociale Individuelle de l'Université
89 AMII : Aide Matérielle et Informatique individuelle
90 CEVEC : Contribution Vie Étudiante et de Campus
91 LERU : League of European Research Universities
92 MIC : Mobilité Internationale de Crédits
93 GT : Groupe de Travail
94 AAP : Appel à projets
95 GATE : Guichet d'accueil des Talents Etrangers
96 FLE : Français Langue Etrangère
97 AP-HP : Assistance Publique - Hôpitaux de Paris
98 DGESIP : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle
99 DGRI : Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation
100 ICMMO : Institut de Chimie Moléculaire et des Matériaux d'Orsay
101 PUI : Pôle Universitaire d'Innovation
102 MOOC : Massive Open Online Course
103 VSS : Violences Sexistes et Sexuelles
104 DD&RS : Développement Durable et Responsabilité Sociétale
105 CT : Comité Technique de l'Université Paris-Saclay
106 CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
107 CPU-CGE : Conférences des Présidents d'Université-Conférences des Grandes Écoles
108 COS : Conseil d'Orientation Stratégique
109 EPE : Établissement Public Expérimental
110 DAF : Direction des Affaires Financières de l'Université Paris-Saclay
111 PPSN : Portefeuille des Projets Numérique de l'Université Paris-Saclay
112 MCF : Maître de conférences
113 PEDR : Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche
114 HRS4R : Human Resources Strategy for Researchers
115 PR : Professeur des Universités
116 ADUM : Accès Doctorat Unique Mutualisé
117 DAJI : Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles de l'Université Paris-Saclay
118 FRUP : Fondation Reconnue d'Utilité Publique
119 FP : Fondation Partenariale
120 FU : Fondation Universitaire
121 GIAP : Groupe Indicateurs et Aide au Pilotage
122 PASS : Parcours d'Accès Spécifique Santé
123 DEUST : Diplôme d'Études Universitaires Scientifiques et Techniques
124 CIP : Congé d'innovation pédagogique
125 CPP : Congé pour projet pédagogique